



DIAGNOSTIC DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC DE LA MARNE





Sommaire



Partie 1	Objectifs et méthodologie	3
Partie 2	Le contexte marnais	11
Partie 3	Notes d'accessibilité et services au public à améliorer en priorité	18
Partie 4	Pistes d'amélioration transversales	32
Partie 5	Approfondissement thématique et concertation	37



Partie 1

Objectifs et méthodologie



Principaux objectifs du schéma

LES DEUX PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SCHÉMA

1. Identifier les enjeux en matière d'accès aux services

2. Elaborer un plan d'actions pour améliorer l'accès aux services

Principales étapes du schéma

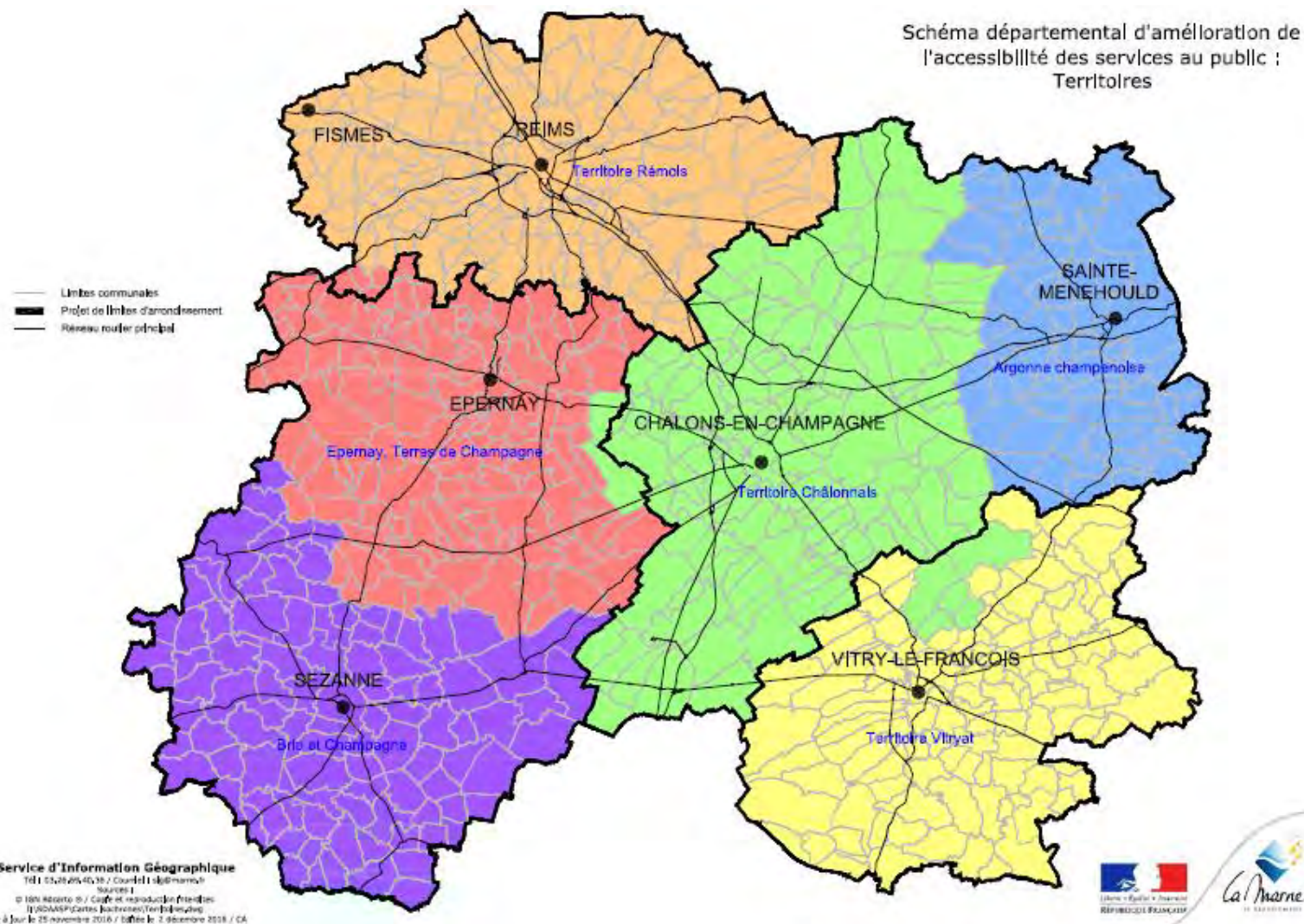
*DIAGNOSTIC
DES ENJEUX*EXPLOITATION DES DONNÉES
DISPONIBLESENQUÊTE AUPRÈS DE LA
POPULATIONENQUÊTE AUPRÈS DES
ACTEURS ET COLLECTIVITÉSCONCERTATIONS PAR
TERRITOIREPHASE 1
AOUT 2016 – JANVIER 2017*ÉLABORATION D'UN
PLAN D' ACTIONS*ATELIERS THÉMATIQUES
ET TERRITORIAUXDÉFINITION D'ORIENTATIONS
STRATÉGIQUESÉLABORATION DU PLAN
D' ACTIONSPHASE 2
FÉVRIER 2017 – ÉTÉ 2017*MISE EN ŒUVRE DU
PLAN D' ACTIONS*

2017 – 2022

Projet de schéma soumis pour avis aux EPCI et partenaires
 Approbation par le Conseil départemental d'ici la fin 2017

Les territoires marnais

→ Ce découpage en 6 territoires est l'angle d'analyse géographique principalement utilisé au cours de ce document



Méthode d'enquête auprès des habitants

Deux modalités ont été utilisées pour la réalisation de l'enquête auprès des habitants de la Marne :

1. Une **enquête auto-administrée qui a permis de récolter 980 questionnaires** complétés. Les questionnaires ont été déposés dans de nombreux lieux fréquentés (services publics, institutions, mairies...) permettant ainsi de toucher tous les profils des territoires marnais.

2. Une **enquête téléphonique qui a permis de récolter 250 questionnaires complets**. Cette seconde méthode d'enquête a permis d'une part de s'assurer de la représentativité de l'échantillon en termes de profils sociodémographiques mais également de s'assurer d'un nombre d'enquêtes suffisant sur chacun des territoires afin de permettre une analyse territoriale statistiquement robuste.

→ Au total ce sont 1 230 questionnaires exploitables qui ont été récoltés et analysés

A fin de **représentativité**, les résultats d'enquête obtenus ont été **redressés** (pondération a posteriori) **selon le sexe, l'âge et la CSP des répondants résidant au sein des 6 territoires de la Marne**. L'échantillon d'enquête est alors représentatif de la population départementale et de chacun des 6 territoires,

Méthode d'enquête auprès des habitants

→ Les deux modalités d'enquête ont permis d'assurer la représentativité des caractéristiques sociodémographiques de chaque territoire

	Territoire Rémois	Territoire Châlonnais	Territoire d'Epervay, Terres de Champagne	Territoire Vitryat	Territoire d'Argonne champenoise	Territoire de Brie et Champagne	TOTAL MARNE
SEXE							
<i>Homme</i>	47%	49%	48%	49%	48%	49%	48%
<i>Femme</i>	53%	51%	52%	51%	52%	51%	52%
AGE							
<i>18 / 29 ans</i>	25%	21%	16%	15%	12%	14%	21%
<i>30 / 44 ans</i>	24%	26%	25%	24%	23%	24%	25%
<i>45 / 64 ans</i>	32%	33%	36%	38%	37%	37%	34%
<i>Plus de 64 ans</i>	19%	20%	23%	24%	29%	25%	21%
CSP							
<i>Agriculteur exploitant</i>	1%	2%	5%	2%	4%	4%	2%
<i>Artisan, commerçant, chef d'ent.</i>	3%	3%	3%	3%	3%	4%	3%
<i>Cadre, PIS</i>	9%	7%	5%	4%	4%	4%	7%
<i>Profession intermédiaire</i>	15%	14%	12%	11%	10%	10%	14%
<i>Employé</i>	17%	22%	15%	16%	15%	16%	17%
<i>Ouvrier</i>	13%	15%	21%	20%	19%	21%	16%
<i>Retraité</i>	24%	26%	30%	31%	35%	33%	27%
<i>Autre sans activité pro</i>	17%	12%	9%	12%	10%	8%	14%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Méthode d'enquête auprès des habitants

→ L'enquête téléphonique a permis de s'assurer d'un nombre de réponses suffisant pour procéder à une analyse territoriale

	Nombre de questionnaires	Part de l'échantillon
Territoire Rémois	278	23%
Territoire Châlonnais	324	26%
Territoire d'Épernay, Terres de Champagne	163	13%
Territoire Vitryat	155	13%
Territoire d'Argonne champenoise	155	13%
Territoire de Brie et Champagne	155	13%
TOTAL	1 230	100%

Méthode d'enquête auprès des acteurs et collectivités

Afin de croiser les regards de tous les usagers de la Marne, **une enquête auto-administrée a également été réalisée auprès des acteurs et collectivités**, elle a permis de récolter 136 questionnaires exploitables.

L'échantillon offre une diversité des profils en terme de type et de territoire :

Nature des répondants

Communes	117
Communautés de communes	7
Autres	11
TOTAL	136

Soit quasiment 1 commune sur 5

Territoire des répondants

Territoire Rémois	37
Territoire Châlonnais	33
Territoire d'Epernay	31
Territoire de Vitry le François	24
Territoire de Sainte-Menehould	9
Territoire de Sézanne	2
TOTAL	136

Type de communes

Commune appartenant à un grand pôle	5
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	51
Commune multi polarisée des grandes aires urbaines	6
Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle	8
Commune appartenant à un petit pôle	4
Autre commune multi polarisée	32
Commune isolée hors influence des pôles	11
TOTAL	117

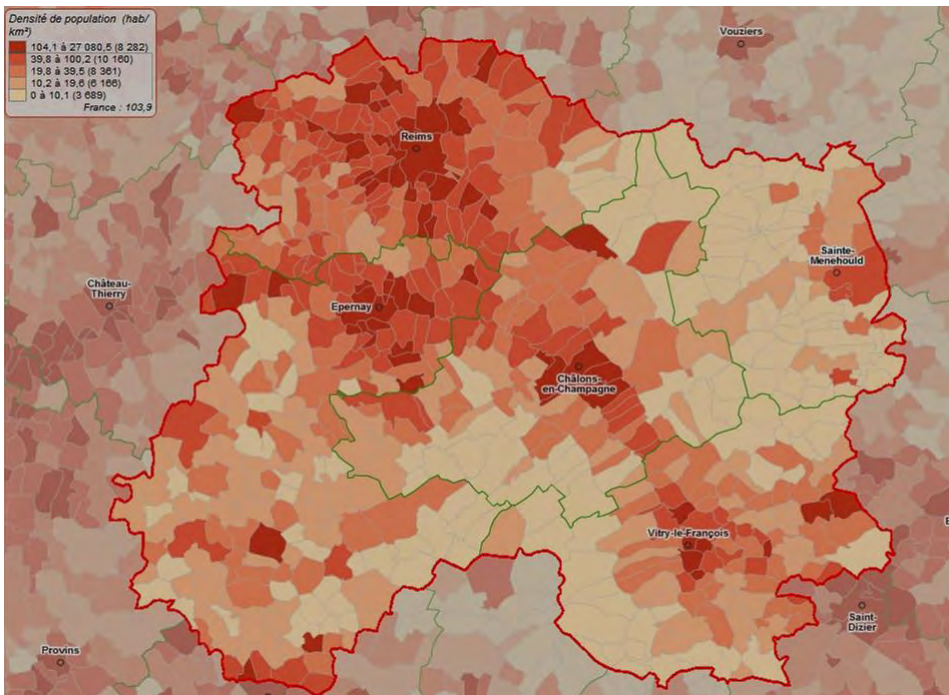
Partie 2

Le contexte marnais



La population marnaise : évolution et répartition

- ❑ Le département de la Marne compte près de 570 000 habitants (Insee RP 2013).
- ❑ Sur les 13 dernières années, sa population a légèrement augmenté, malgré un déficit migratoire important compensé par un solde naturel positif.



→ L'analyse des densités de population fait nettement ressortir les pôles urbains de Reims, Châlons-en-Champagne, Épernay et Vitry-le-François comme communes les plus denses du département.

→ Entre 1968 et 1975, la densification de population s'est opérée au sein des principaux pôles urbains de la région. Entre 1975 et 1982, le phénomène de diffusion et de densification des populations au sein des couronnes périphériques de ces pôles apparaissait déjà.

→ Dans les années 90, la densification de population ralentit et connaît une forte reprise depuis les années 2000.

→ Aujourd'hui, les effets d'extension et de densification apparaissent depuis 10 ans au sein de communes rurales de plus en plus éloignées des pôles urbains, ce qui interroge nécessairement sur l'accessibilité des services au public pour les populations y résidant.

La Marne : cartographie des aires urbaines

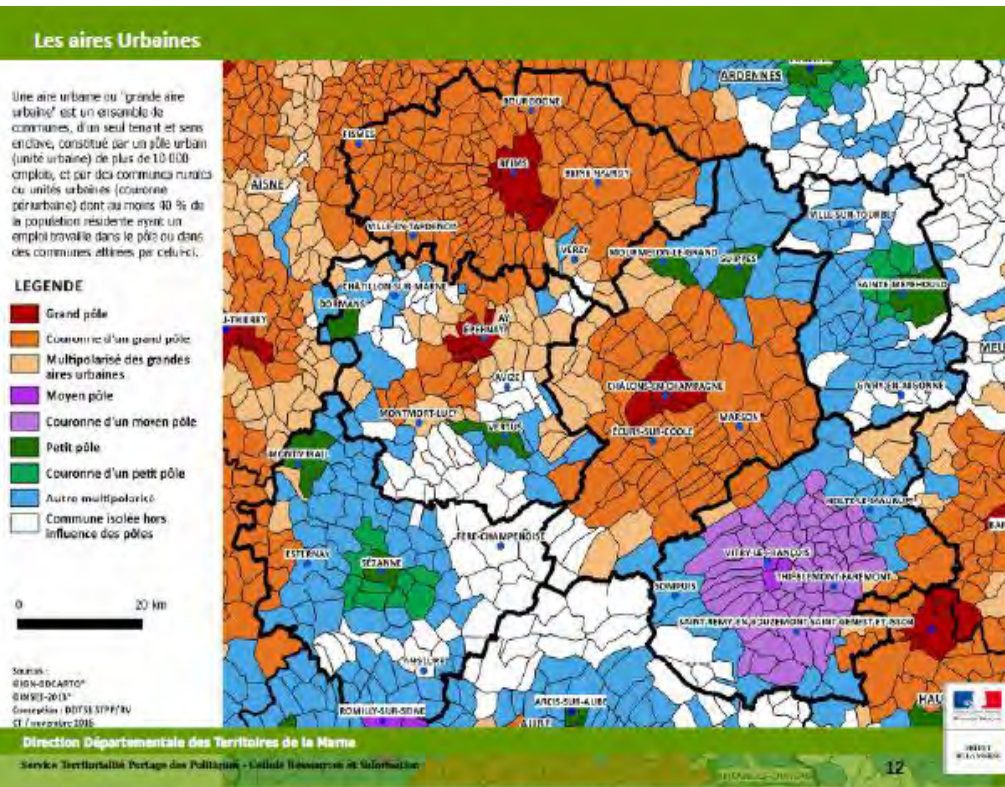
→ Selon la définition de l'INSEE, la Marne compte **3 grands pôles** (Châlons-en-Champagne, Reims et Epernay), **1 moyen pôle** (Vitry-le-François) et **7 petits pôles** (Sézanne, Montmirail, Vertus, Dormans, Mourmelon-le-Grand, Suippes et Sainte-Menehould).

Ces pôles concentrent un éventail de services au public et constituent par conséquent des points d'appui majeurs pour l'accessibilité des services au public dans le département, ce d'autant qu'ils maillent le territoire, du nord au sud et d'est en ouest.

Cependant, les trois grands pôles se situent plutôt sur la partie centrale et Nord-Ouest du département. Cette structuration montre d'ores et déjà un déséquilibre de l'accès aux services au détriment de l'Est et du Sud-Ouest.

Au delà de ces polarités, d'autres communes assurent également des fonctions de centralités locales (cf. diapo suivante)

* La cartographie des aires urbaines a été établie par l'INSEE en 2010 à partir des pôles de concentrations d'emplois (1500 à 5000, entre 5000 et 10 000, plus de 10 000) et du pourcentage de population active des communes environnantes qu'ils attirent (> 40%).

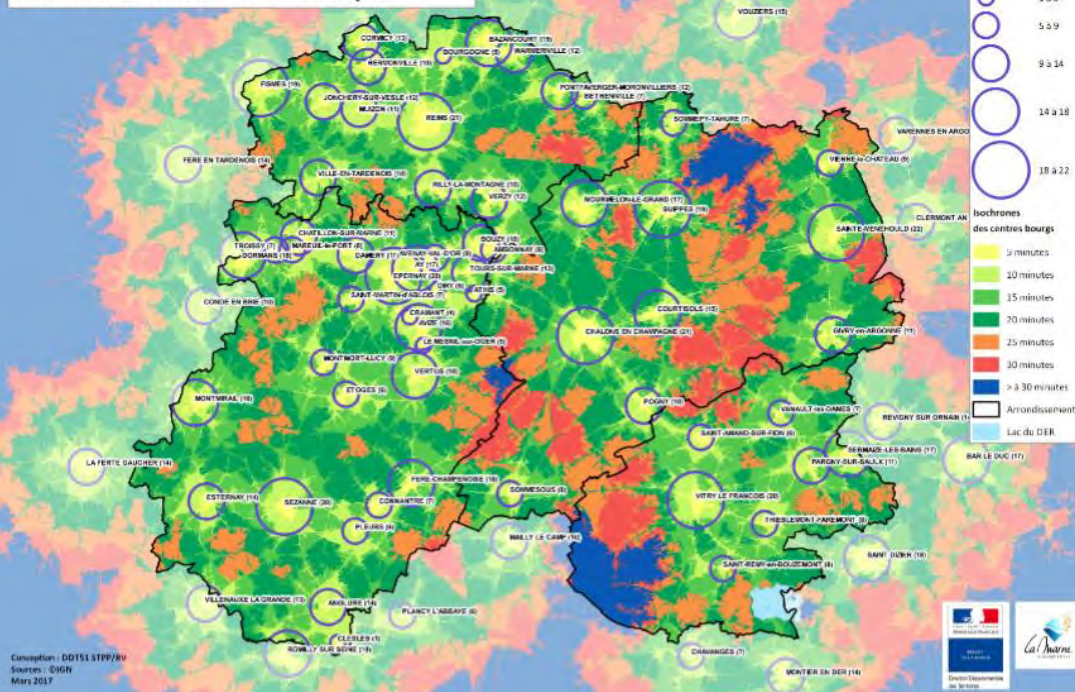


Carte des aires urbaines*
Source : INSEE

La Marne : cartographie des centres-bourgs

→ La Marne compte 48 centres-bourgs qui représentent autant de points d'appui territoriaux pour développer et favoriser l'accès des services au public.

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public



→ La carte ci-contre fait apparaître ces points d'appuis, qualifiés de centres bourgs, avec la représentation du nombre d'équipements et services qu'ils concentrent (base INSEE et SDAASP) et des temps d'accès à leur centre

→ Pour identifier les centres-bourgs, deux modes de caractérisation ont été retenus :

- compter plus de 500 habitants et posséder au minimum 3 équipements ou services* de la gamme intermédiaire (36)
- ou compter plus de 6 services de proximité (12)

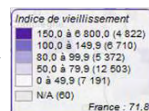
→ La cartographie fait apparaître des zones sensiblement plus éloignées des centres bourgs, notamment au cœur du département et sur un arc allant du Nord-Est du département jusqu'à la zone Sud-Ouest du territoire Vitryat.

A proximité des moyens et grand pôles (- de 10 min), seules les communes de plus de 2 000 habitants, hors de l'unité urbaine, ont été comptées. Les communes plus petites (identifiées en rouge sur la carte ci-contre) ont été considérées comme fonctionnant a priori davantage dans une relation de dépendance vis-à-vis du pôle urbain, plutôt que comme une centralité « autonome ».

*Définie par l'INSEE (exemple : collège, supermarché, hébergement pour personnes âgées)

La Marne : une population vieillissante

→ Le vieillissement de la population dans le département s'accroît entre 2007 et 2012. La part des plus de 60 ans s'élève à 20 % en 2007, elle est de 22,7 % en 2012.



Source : CGET (<http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr>) INSEE RP 2013

→ La carte ci-contre représente, à l'échelle communale, l'indice de vieillissement qui correspond au rapport de la population des plus de 65 ans sur celle des moins de 20 ans. Plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

→ Cet indice met en évidence une situation contrastée. **Le pourtour Est du département et la zone Sud Ouest** font apparaître davantage de coloration violette illustrant un indice de vieillissement plus important.

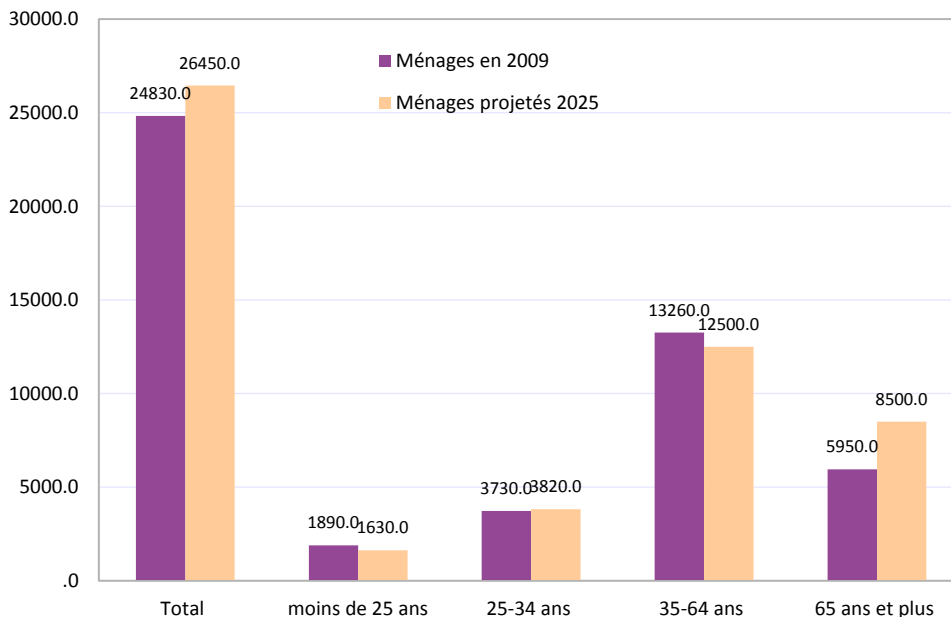
→ Autre indicateur venant confirmer le vieillissement de la population, la part des moins de 30 ans représente 38,1 % de la population en 2012 contre 39 % en 2007. La même tendance s'observe au niveau de la région Grand Est et au niveau de la France de province.

→ Ce vieillissement interroge sur les mobilités des personnes en perte d'autonomie pour accéder aux services ainsi que sur la présence des services davantage utilisés par les personnes âgées (ex. services de santé).

La Marne : projections INSEE

→ Une population **stable puis en baisse dès 2020**, si les tendances démographiques récentes perdurent, la population du département de la Marne progresserait légèrement jusqu'en 2020, puis baisserait jusqu'en 2040 pour atteindre 563 100 habitants.

Evolution du nombre de ménages



Source : Insee OMPHALE (Etude 2010)

→ Une population qui poursuit son vieillissement

La population de la Marne est appelée à vieillir ces prochaines années, comme dans le reste de la France. Ce phénomène sera amplifié par les migrations fortement déficitaires pour les classes d'âge des 20 à 40 ans.

→ 1 000 ménages supplémentaires par an d'ici 2025

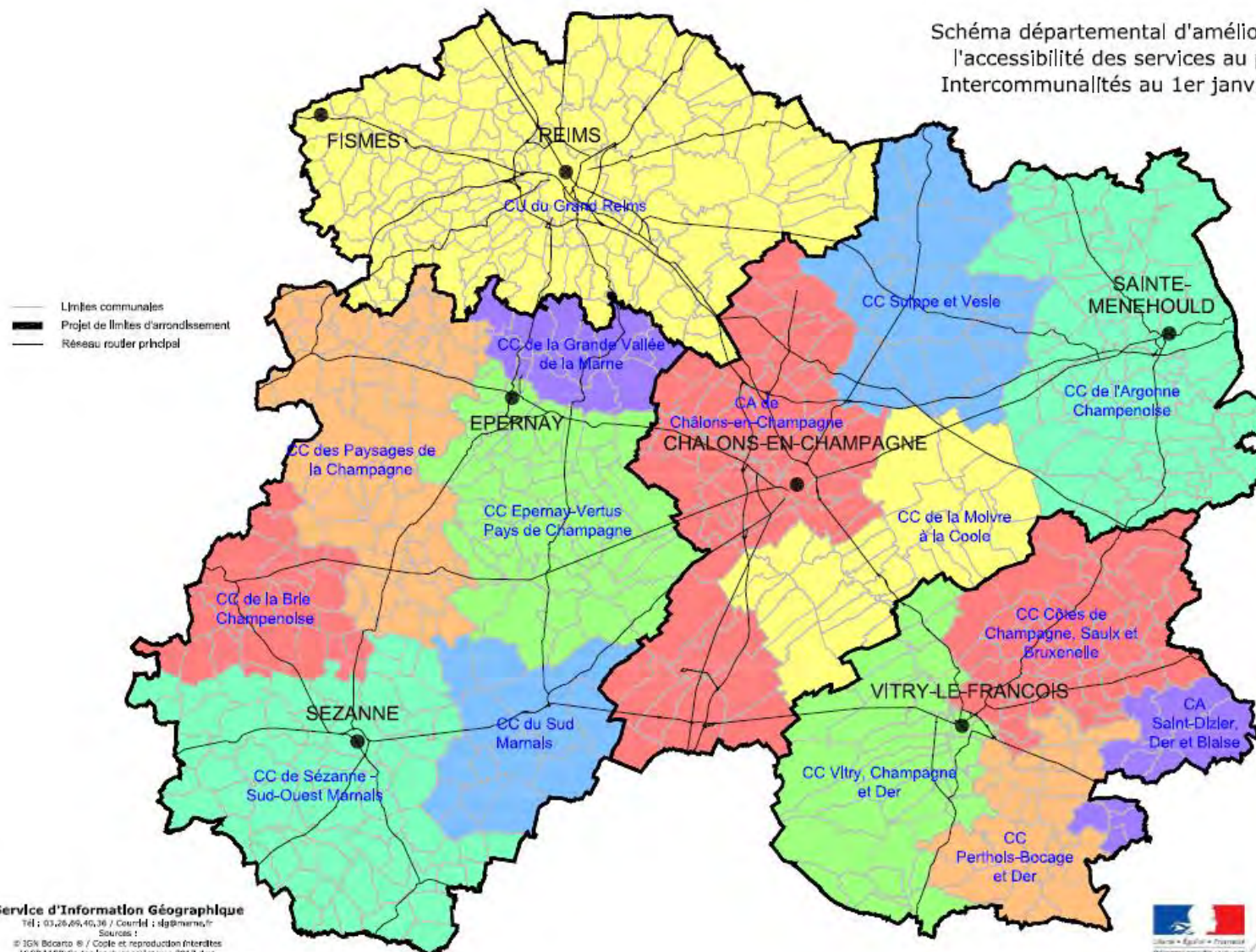
Entre 2009 et 2025, le nombre de ménages marnais progresserait d'environ 0,4 % en moyenne annuelle, soit une hausse de 6,5 % en l'espace de 16 années.

→ Davantage de ménages mais plus petits et plus âgés

Le nombre de personnes par ménage continuera de baisser. La taille moyenne des ménages serait ainsi de 2,09 personnes par ménage en 2025 contre 2,20 en 2010. L'évolution de la pyramide des âges couplée avec l'allongement de l'espérance de vie, vont amener la population à vieillir. En 2025, les 65 ans et plus pourraient représenter 35,8% des habitants contre 27 % à ce jour (source Insee – Omphale 2010, scénario central).

La Marne : les EPCI

Schéma départemental d'amélioration de
l'accessibilité des services au public :
Intercommunalités au 1er janvier 2017



Service d'Information Géographique

Tel : 03.26.69.40.36 / Courriel : sig@marnes.fr

Sources :

© IGN, Borealis et / Coolit et reproduction interdites

1150AASIP/Carles/Intercommunalités 2017.dwg

Mise à jour le 12 décembre 2016 / Edité le 12 décembre 2016 / CA



Partie 3

Notes d'accessibilité et services au public à améliorer en priorité



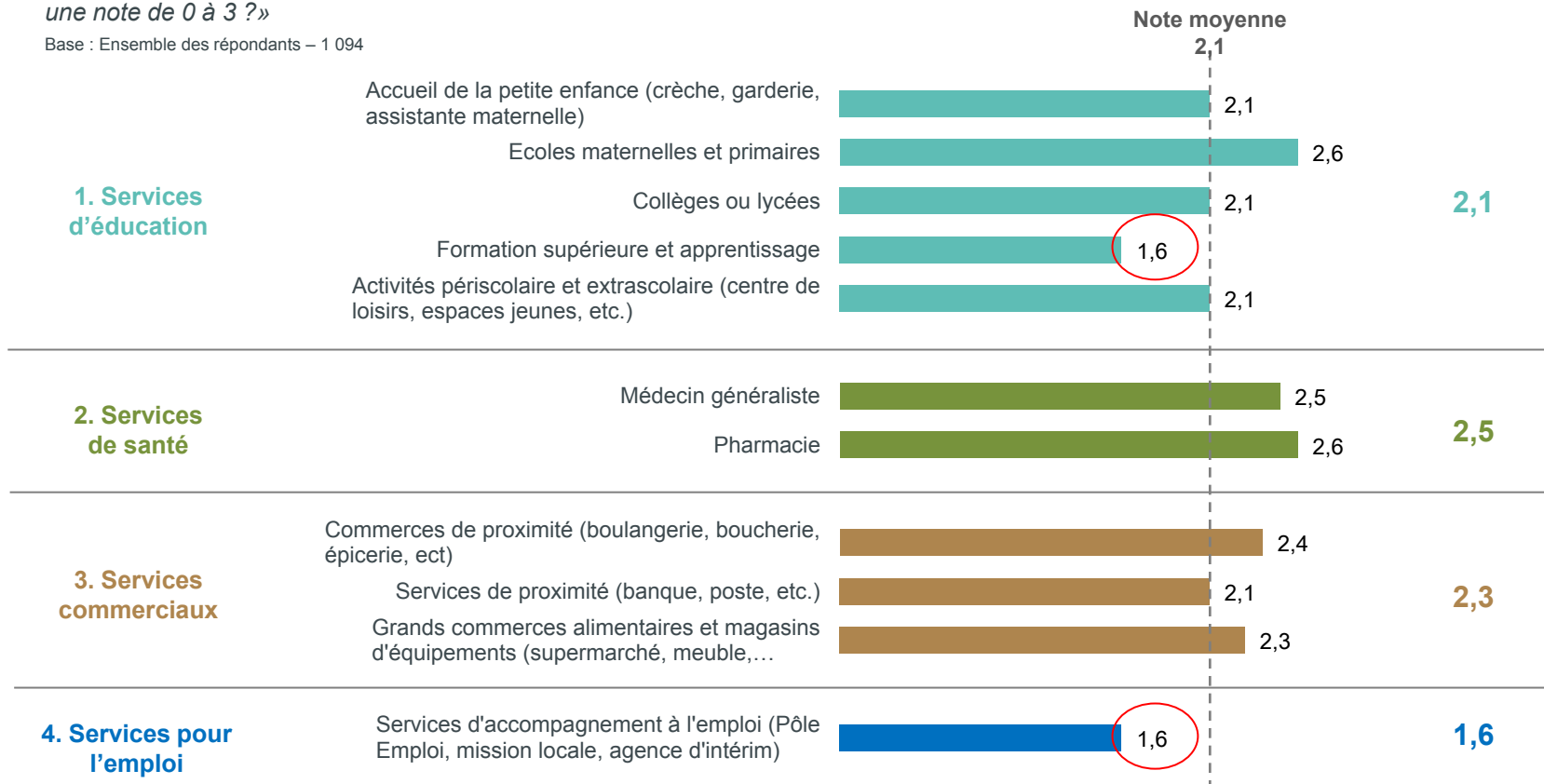
Notes de satisfaction

Enquête habitants

→ L'enquête auprès des habitants a permis de **mesurer le niveau de satisfaction déclaré vis-à-vis de l'accessibilité à différents bouquets de services**. Les répondants étaient invités à noter sur une échelle de 0 à 3 leur niveau de satisfaction en terme d'accès au service, la note de 0 ayant valeur de très insatisfait, 1 assez insatisfait, 2 plutôt satisfait et 3 très satisfait. Les notes sont ici présentées par bouquet et mises en regard avec la note moyenne globale (2,1).

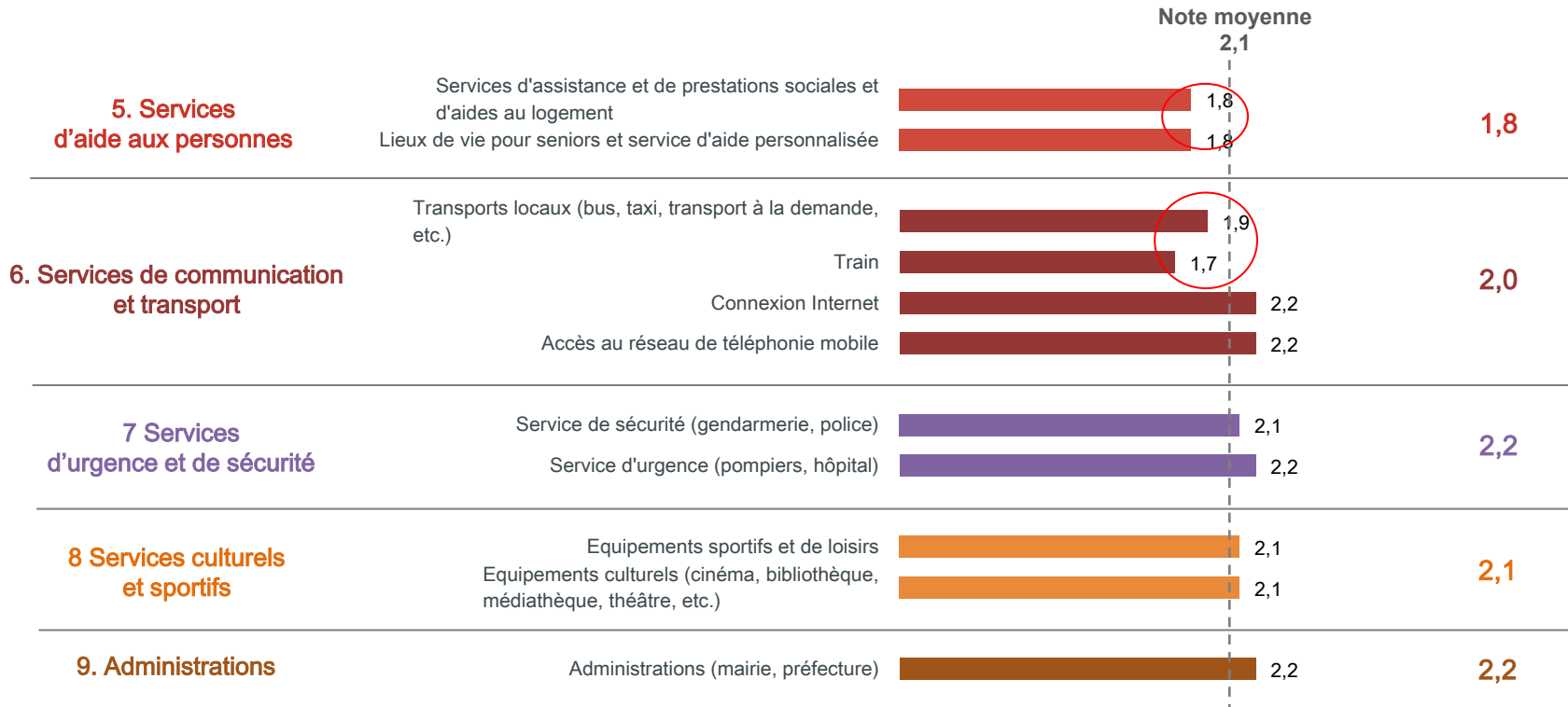
« Pouvez-vous me dire si vous êtes satisfait de l'accès au service en me donnant une note de 0 à 3 ? »

Base : Ensemble des répondants – 1 094



Notes de satisfaction

Enquête habitants (2)



→ La note moyenne de 2,1 à l'échelle du département témoigne d'un niveau de satisfaction plutôt bon de la part des Marnais. Autour de ce résultat global s'observent des variations relativement importantes, les services de **formation supérieure et apprentissage** par exemple affichent une note de 1,6 seulement au même titre que les services d'accompagnement à l'emploi. Dans une moindre mesure, les services d'aide aux personnes (1,8), les transports locaux (1,9) et les trains (1,7) sont jugés moins satisfaisants par les Marnais.

→ A contrario, l'**accessibilité aux services de santé, aux écoles, aux services commerciaux et aux services de sécurité** affichent de bons niveaux de satisfaction.

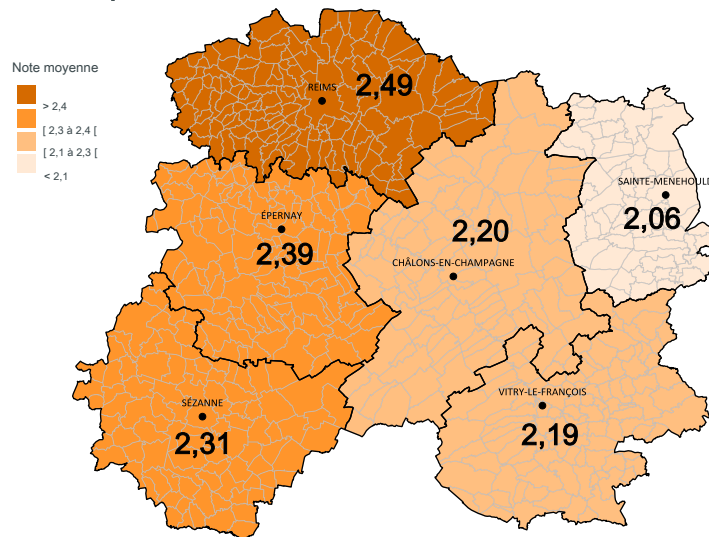
→ Ces notes globales à l'échelle du département ne doivent néanmoins pas masquer des disparités territoriales.

Notes de satisfaction

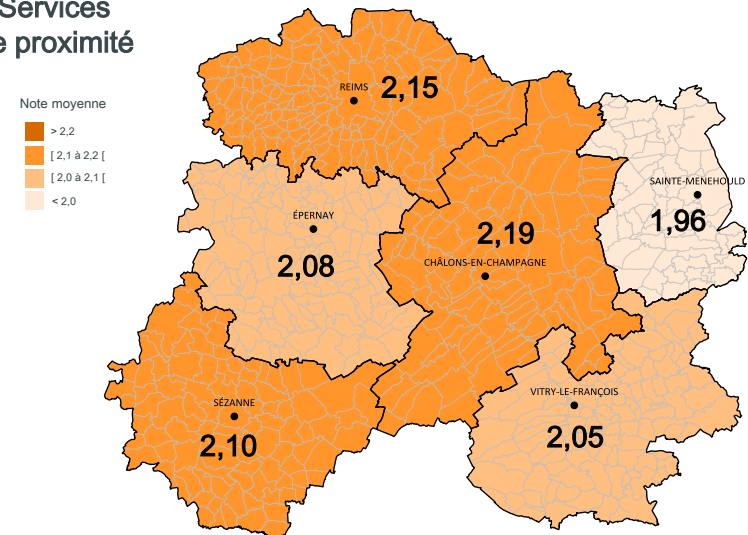
Enquête habitants (3)

→ Afin d'appréhender les disparités territoriales, les notes moyennes de satisfaction d'accessibilité aux services données par les répondants sont ici cartographiées pour chacun des 6 territoires d'analyse.

Commerces de proximité



Services de proximité



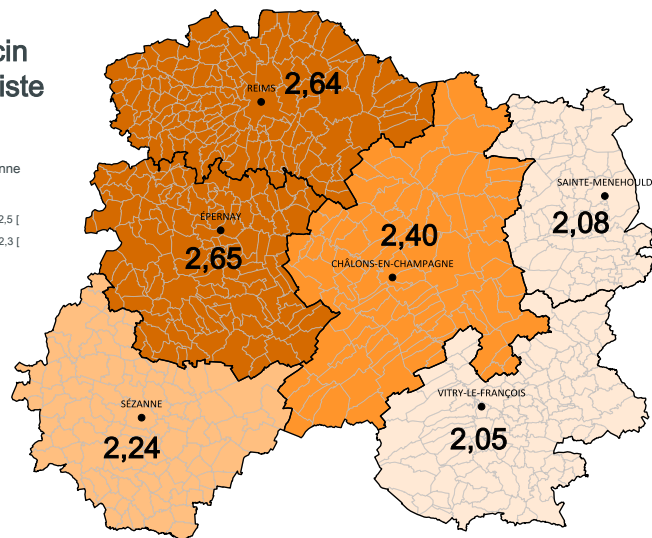
Clé de lecture : concernant l'accessibilité aux commerces de proximité, les répondants résidant sur le territoire rémois ont attribué une note moyenne de 2,49. Sur le territoire Sezannais, la note moyenne de 2,31 a été attribuée.

Notes de satisfaction

Enquête habitants (4)

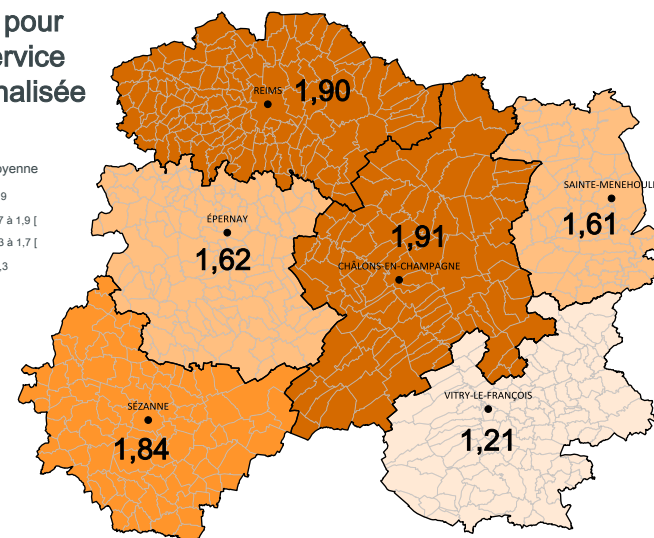
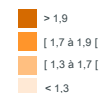
Médecin généraliste

Note moyenne



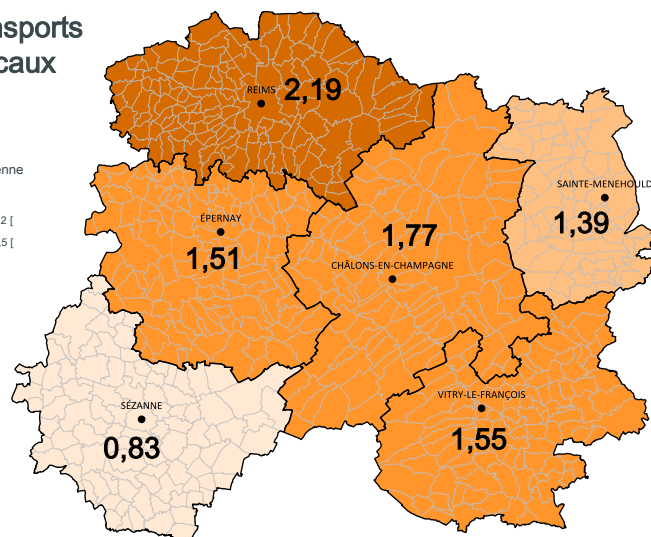
Lieux de vie pour seniors et service d'aide personnalisée

Note moyenne



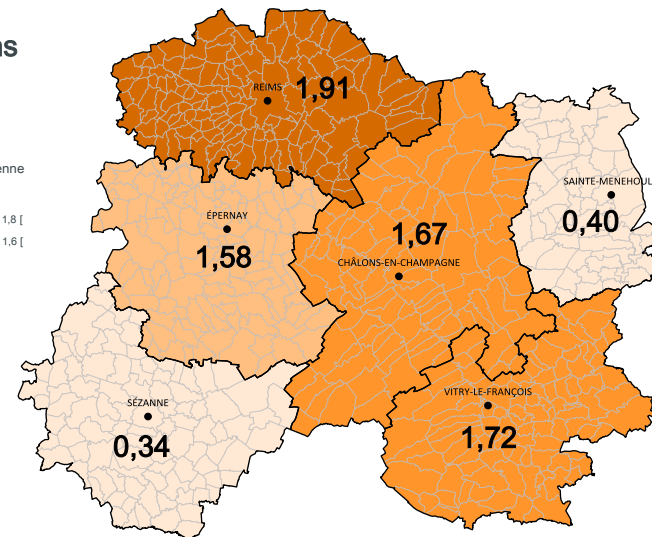
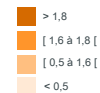
Transports locaux

Note moyenne



Trains

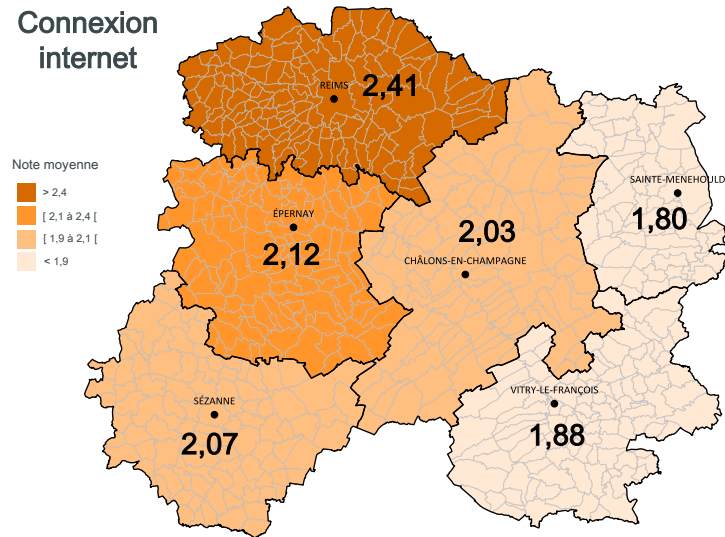
Note moyenne



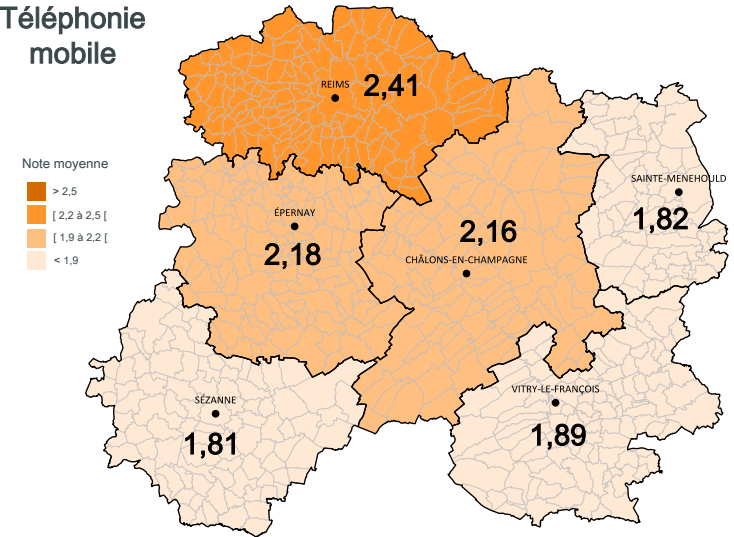
Notes de satisfaction

Enquête habitants (5)

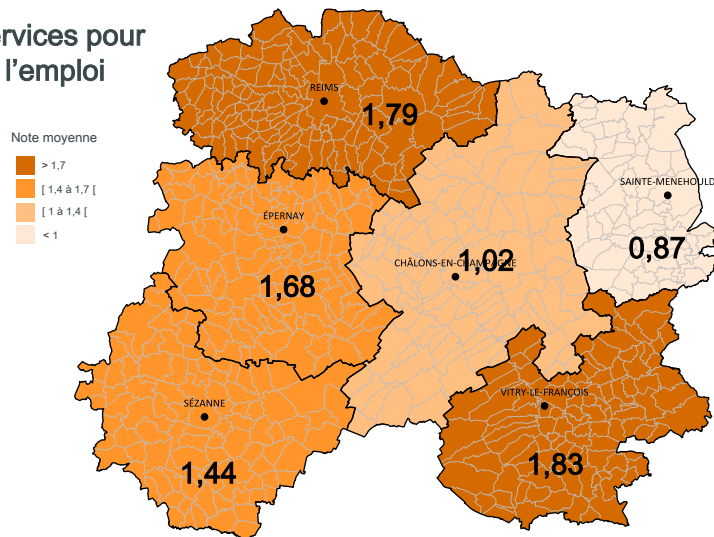
Connexion internet



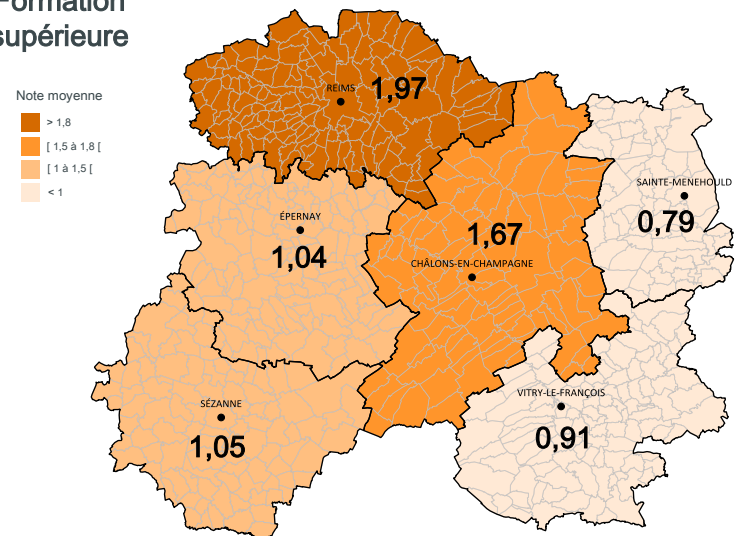
Téléphonie mobile



Services pour l'emploi



Formation supérieure

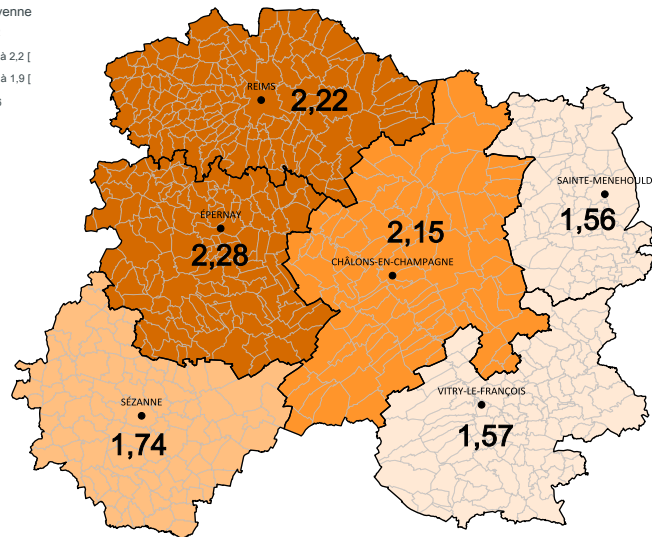


Notes de satisfaction

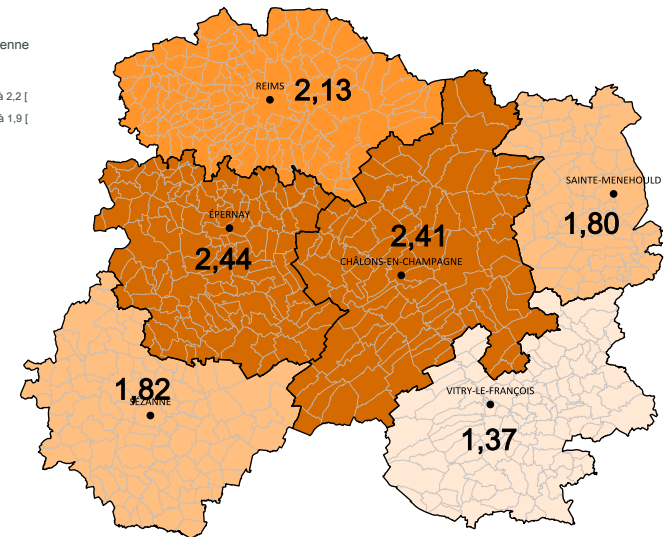
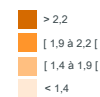
Enquête habitants (6)

Activités périscolaire et extrascolaire (centre de loisirs, espaces jeunes, etc.)

Note moyenne


Accueil de la petite enfance

Note moyenne



Enquête habitants

	Territoire Rémois	Territoire Châlonnais	Territoire d'Epervay, Terres de Champagne	Territoire Vitryat	Territoire d'Argonne champenoise	Territoire de Brie et Champagne	MARNE
1. Services d'éducation							
Accueil de la petite enfance	2,1	2,4	2,4	1,4	1,8	1,8	2,1
Ecoles maternelles et primaires	2,7	2,7	2,5	2,4	2,3	2,6	2,6
Collèges ou lycées	2,1	2,2	2,2	1,9	1,6	2,3	2,1
Formation supérieure et apprentissage	2,0	1,7	1,0	0,9	0,8	1,1	1,6
Activités périscolaire et extrascolaire	2,2	2,1	2,3	1,6	1,6	1,7	2,1
2. Services de santé							
Médecin généraliste	2,6	2,4	2,6	2,1	2,1	2,2	2,5
Pharmacie	2,7	2,6	2,6	2,5	2,2	2,5	2,6
3. Services commerciaux							
Commerces de proximité	2,5	2,2	2,4	2,2	2,1	2,3	2,4
Services de proximité	2,2	2,2	2,1	2,1	2,0	2,1	2,1
Grands commerces alimentaires et équipements	2,4	2,2	2,3	2,1	1,5	1,9	2,3
4. Services pour l'emploi							
Services d'accompagnement à l'emploi	1,8	1,0	1,7	1,8	0,9	1,4	1,6
5. Services d'aide aux personnes							
Services d'assistance et de prestations sociales et d'aides au logement	1,9	2,0	1,4	2,0	1,4	1,6	1,8
Lieux de vie pour seniors et service d'aide personnalisée	1,9	1,9	1,6	1,2	1,6	1,8	1,8
6. Services communication et déplacement							
Transports locaux	2,2	1,8	1,5	1,6	1,4	0,8	1,9
Train	1,9	1,7	1,6	1,7	0,4	0,3	1,7
Connexion Internet	2,4	2,0	2,1	1,9	1,8	2,1	2,2
Accès au réseau de téléphonie mobile	2,4	2,2	2,2	1,9	1,8	1,8	2,2
7. Services d'urgence							
Service de sécurité (gendarmerie, police)	2,1	2,1	2,2	1,9	2,0	2,0	2,1
Service d'urgence (pompiers, hôpital)	2,4	2,2	2,1	2,2	1,9	2,0	2,2
8. Services culturels et sportifs							
Equipements sportifs et de loisirs	2,2	2,2	1,8	1,5	1,7	1,9	2,1
Equipements culturels	2,2	2,1	1,9	1,9	1,3	1,9	2,1
9. Administration							
Mairie, préfecture	2,2	2,2	2,3	2,4	2,2	2,1	2,2
TOTAL	2,23	2,10	2,04	1,87	1,65	1,83	2,10

Notes de satisfaction

Enquête habitants (8)

	Pôles urbains	Couronnes des pôles urbains	Petits pôles urbains	Espace rural	MARNE
1. Services d'éducation					
<i>Accueil de la petite enfance</i>	2,2	2,1	2,3	2,0	2,1
<i>Ecoles maternelles et primaires</i>	2,6	2,7	2,7	2,5	2,6
<i>Collèges ou lycées</i>	2,0	2,2	2,2	2,1	2,1
<i>Formation supérieure et apprentissage</i>	1,9	1,3	0,7	1,1	1,6
<i>Activités périscolaire et extrascolaire</i>	2,1	2,0	2,1	2,1	2,1
2. Services de santé					
<i>Médecin généraliste</i>	2,6	2,5	2,5	2,4	2,5
<i>Pharmacie</i>	2,7	2,6	2,7	2,5	2,6
3. Services commerciaux					
<i>Commerces de proximité</i>	2,4	2,3	2,7	2,3	2,4
<i>Services de proximité</i>	2,2	2,0	2,5	2,0	2,1
<i>Grands commerces alimentaires et équipements</i>	2,5	2,2	2,1	1,9	2,3
4. Services pour l'emploi					
<i>Services d'accompagnement à l'emploi</i>	1,7	1,7	1,4	1,4	1,6
5. Services d'aide aux personnes					
<i>Services d'assistance et de prestations sociales et d'aides au logement</i>	2,0	1,7	1,9	1,6	1,8
<i>Lieux de vie pour seniors et service d'aide personnalisée</i>	1,8	1,8	1,9	1,7	1,8
6. Services communication et déplacement					
<i>Transports locaux</i>	2,2	1,7	1,0	1,1	1,9
<i>Train</i>	1,9	1,7	0,9	0,8	1,7
<i>Connexion Internet</i>	2,5	1,9	2,3	2,0	2,2
<i>Accès au réseau de téléphonie mobile</i>	2,6	1,8	2,1	2,0	2,2
7. Services d'urgence					
<i>Service de sécurité (gendarmerie, police)</i>	2,2	2,0	2,3	2,0	2,1
<i>Service d'urgence (pompiers, hôpital)</i>	2,4	2,1	2,1	2,0	2,2
8. Services culturels et sportifs					
<i>Equipements sportifs et de loisirs</i>	2,1	2,0	2,3	1,7	2,1
<i>Equipements culturels</i>	2,3	2,0	1,8	1,7	2,1
9. Administration					
<i>Mairie, préfecture</i>	2,1	2,4	2,1	2,2	2,2
TOTAL	2,23	2,10	2,04	1,87	2,10

Notes de satisfaction habitants

En synthèse

Si la note de satisfaction globale d'accessibilité des services s'élevant à 2,1 est plutôt satisfaisante à l'échelle du département, l'analyse territoriale fait apparaître des disparités.

En premier lieu, l'accès et la qualité des services de télécommunication et de mobilité sont jugés moins satisfaisants dans les espaces ruraux et les couronnes périurbaines.

Les petits pôles urbains sont quant à eux perçus en déficit d'accessibilité pour les services de mobilité.

Par ailleurs, les répondants des territoires du Vitryat, de la Brie et Champagne et de l'Argonne font en général état :

- D'une accentuation sur leur territoire des déficits d'accessibilité déjà repérés à l'échelle départementale (cf. ci-dessus).
- De déficits d'accessibilité spécifiques aux services suivants:
 - **Les médecins généralistes,**
 - **Les activités périscolaires et extra scolaires**
 - **L'accueil de la petite enfance**
 - **Les commerces et services de proximité**
 - **La connexion Internet**
 - **La téléphonie mobile**

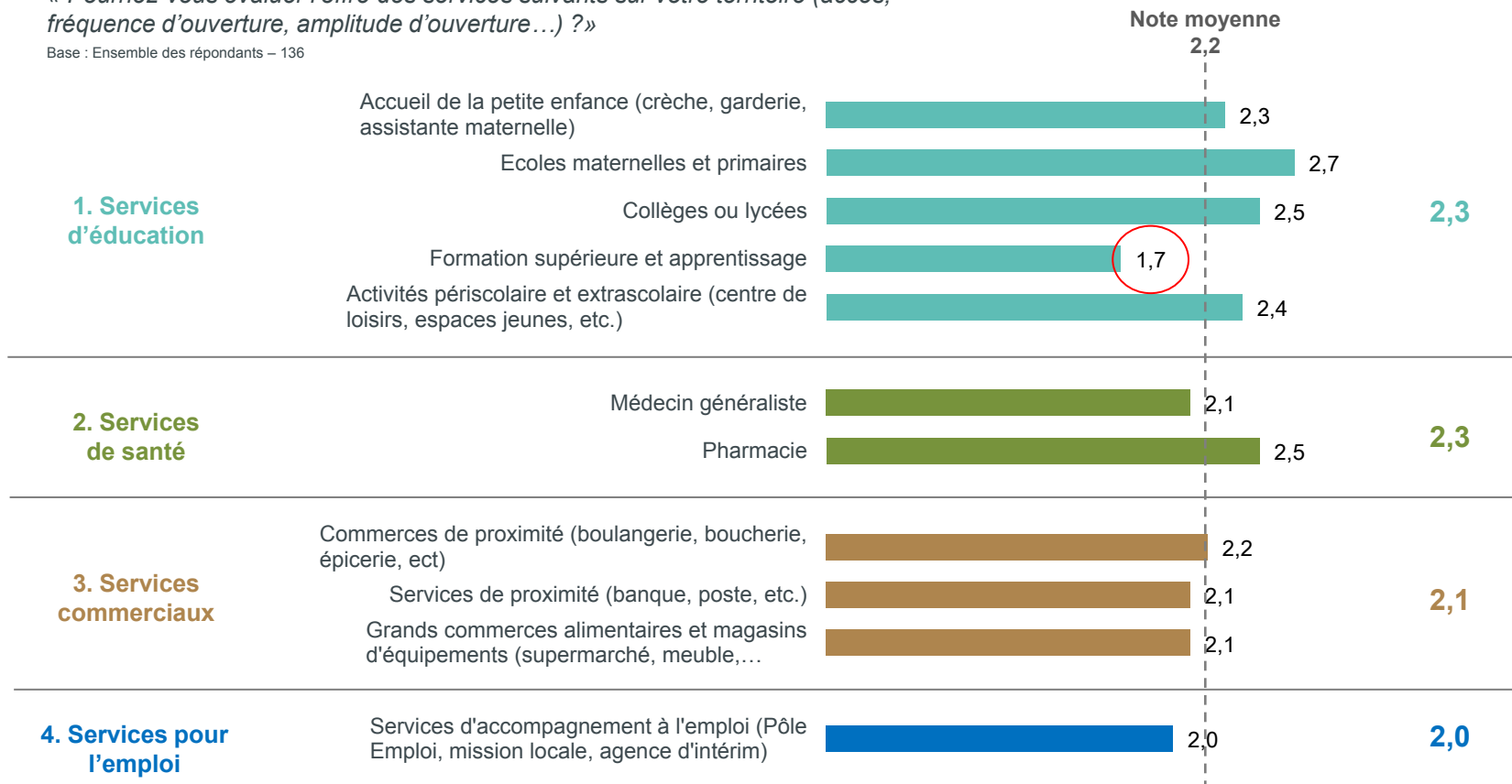
Notes de satisfaction

Enquête élus et acteurs

→ De manière analogue à ce qui a été réalisé dans l'enquête auprès des habitants, les élus et acteurs marnais étaient également invités à se prononcer sur leur niveau de satisfaction concernant l'accès à différents bouquets de services. La note globale moyenne pour le département est ici de 2,2.

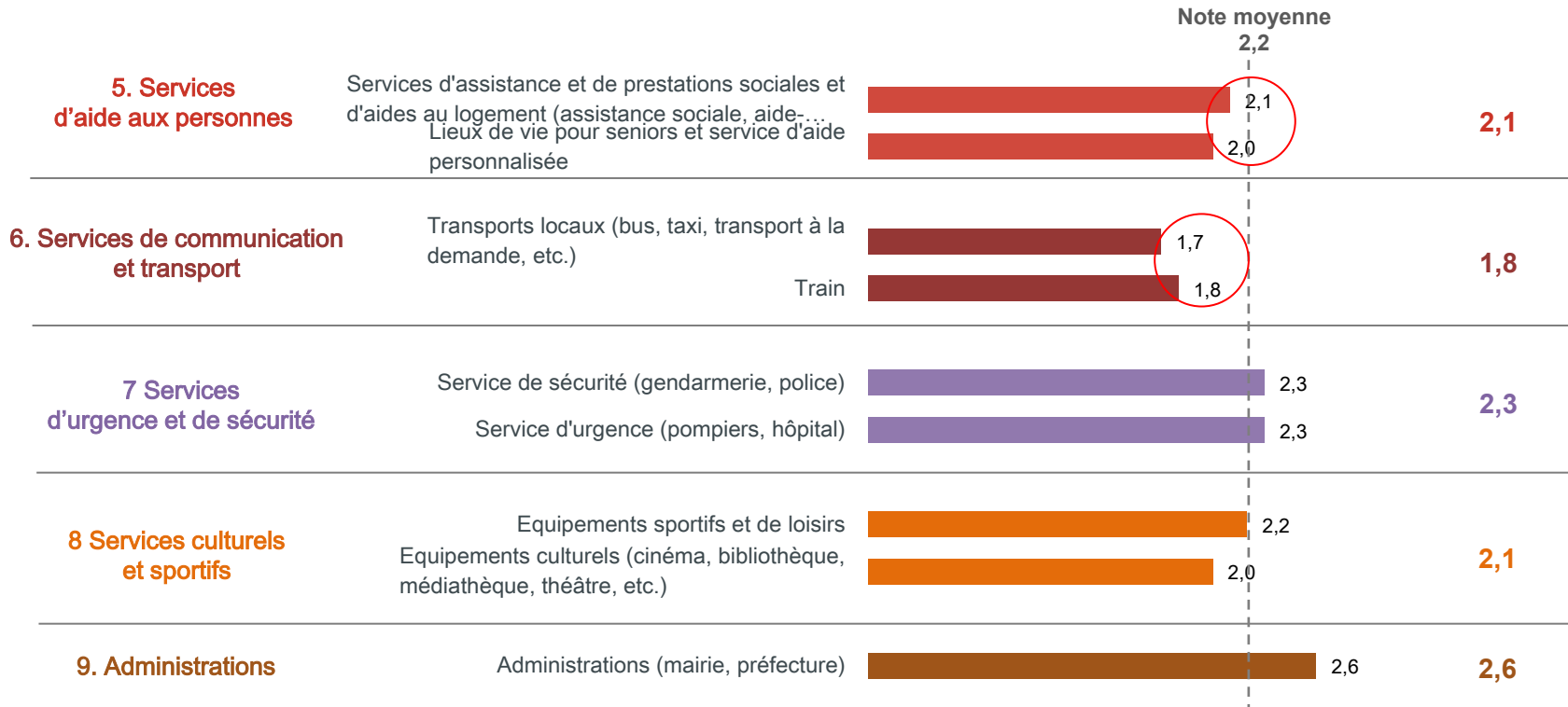
« Pourriez-vous évaluer l'offre des services suivants sur votre territoire (accès, fréquence d'ouverture, amplitude d'ouverture...) ? »

Base : Ensemble des répondants – 136



Notes de satisfaction

Enquête élus et acteurs



→ Les services de formation supérieure et apprentissage affichent une note de 1,7 soit 5 points sous la moyenne. Les services de transports locaux (1,7) et trains (1,8) sont jugés également assez peu satisfaisants par les acteurs Marnais.

→ L'accessibilité aux services administratifs, de santé, aux écoles, aux services commerciaux et aux services de sécurité disposent quant à eux de niveaux de satisfaction très corrects, constats qui font écho aux résultats de l'enquête auprès des habitants.

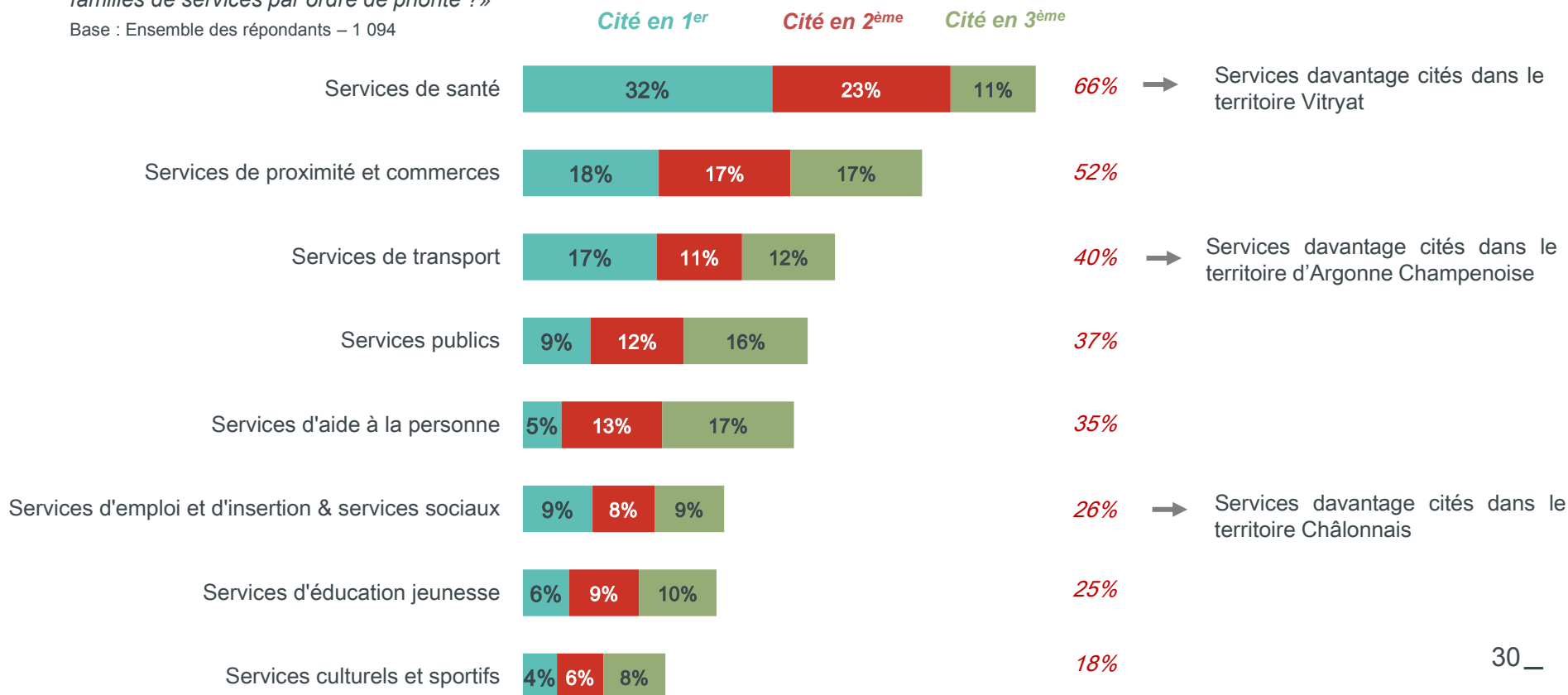
Services à améliorer en priorité

Enquête habitants

→ L'amélioration de l'accès aux services de santé est jugée comme un axe prioritaire par 66% des répondants marnais, 32% d'entre eux la citent en premier. Les services de proximité se détachent également (52%).

« Parmi les familles de services que je vais vous citer, quelles sont selon vous **les trois dont l'accès doit être amélioré en priorité** ? Pouvez-vous ensuite classer ces 3 familles de services par ordre de priorité ? »

Base : Ensemble des répondants – 1 094

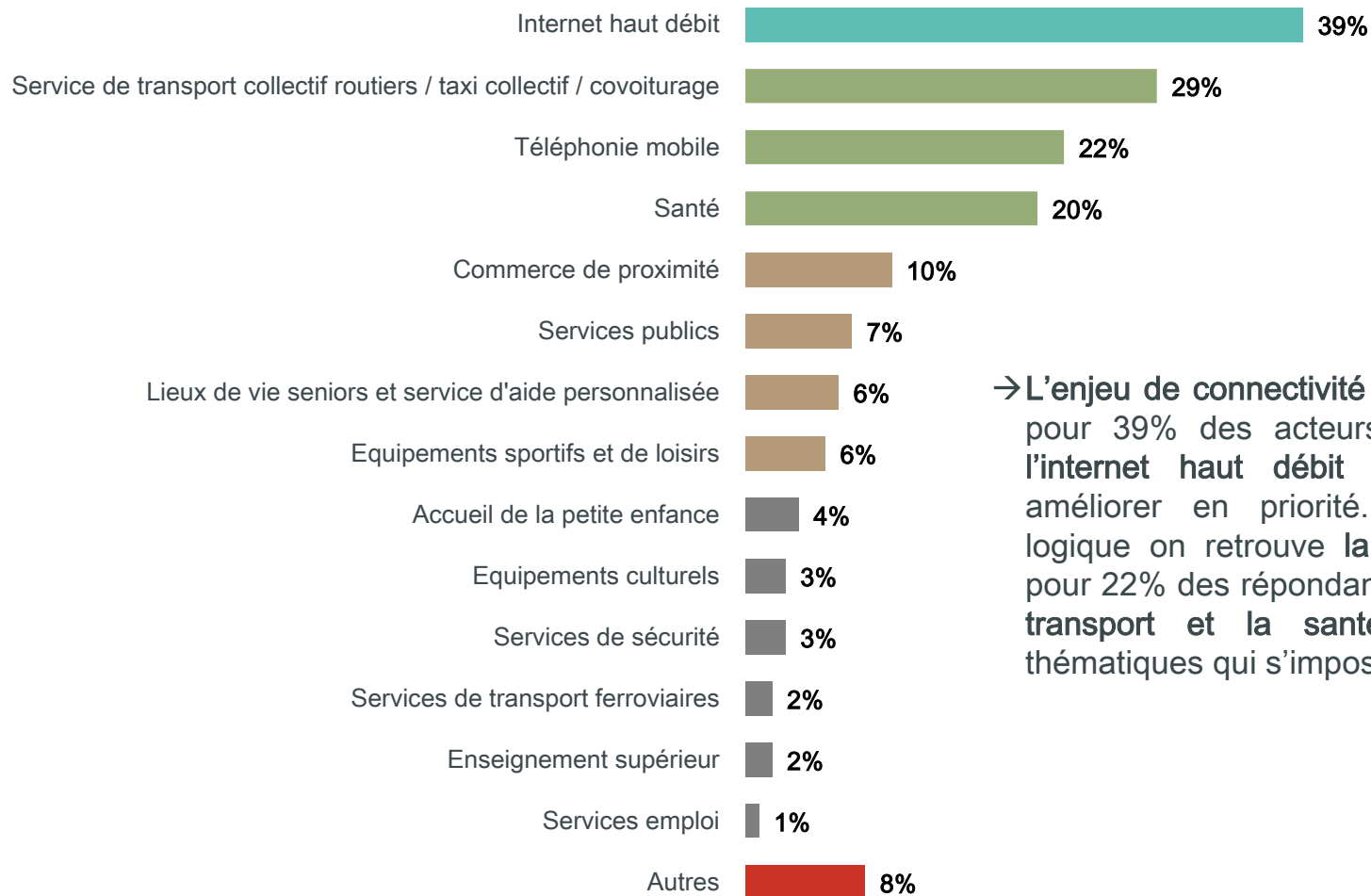


Services à améliorer en priorité

Enquête élus et acteurs

« Selon vous quels services faut-il améliorer en priorité sur votre territoire ? »

Base : Ensemble des répondants – 136



→ L'enjeu de connectivité est jugé prioritaire, pour 39% des acteurs du département, l'internet haut débit est le service à améliorer en priorité. Dans la même logique on retrouve la téléphonie mobile pour 22% des répondants. Les services de transport et la santé sont les deux thématiques qui s'imposent.

Partie 4

Pistes d'amélioration transversales



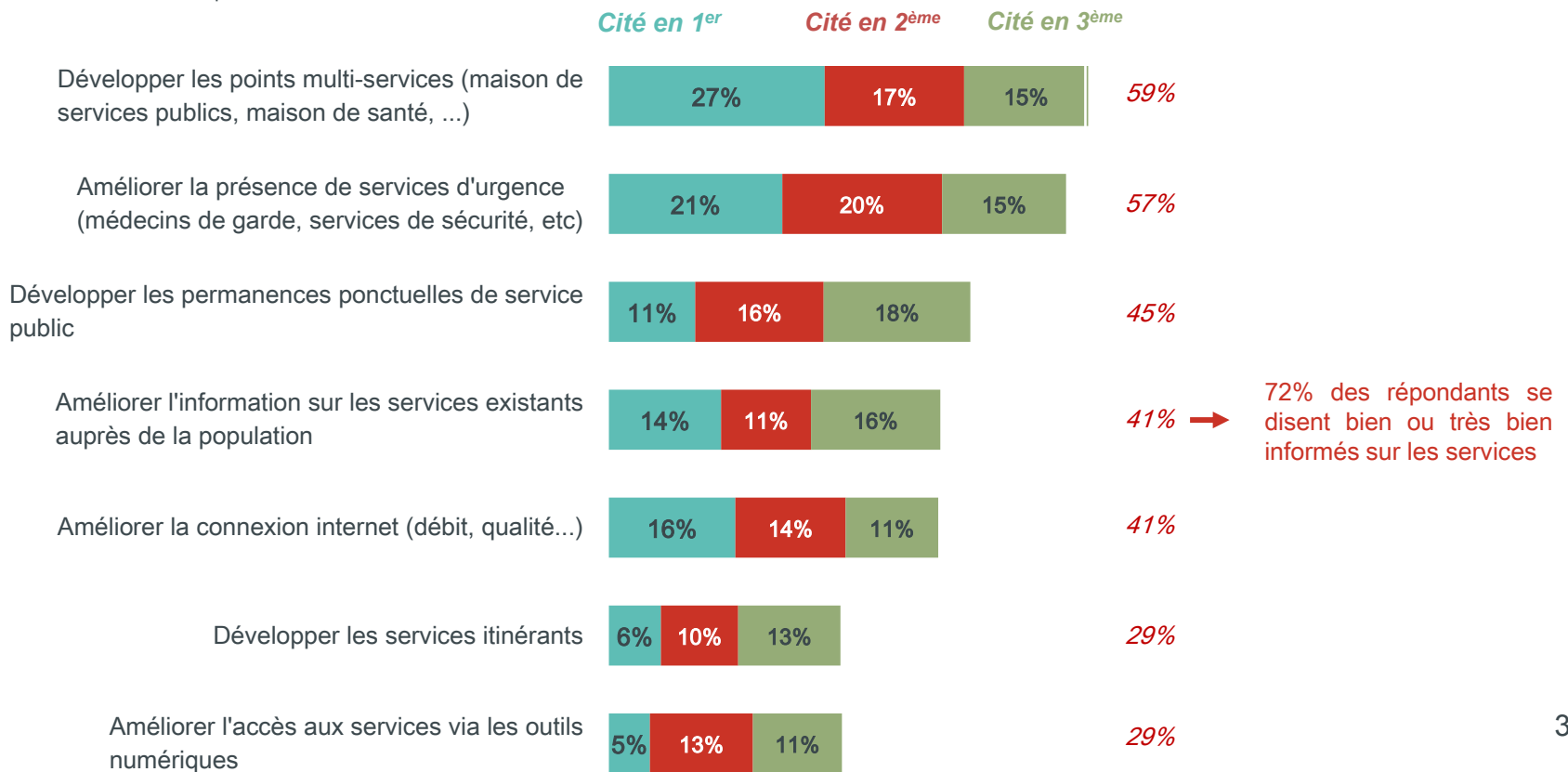
Les améliorations souhaitées

Enquête habitants

→ Les points multi-services et la présence de service d'urgence concernant notamment la santé sont les deux leviers jugés prioritaires pour améliorer l'accès aux services par respectivement 59 et 57% des répondants. Les services itinérants et numériques apparaissent en retrait avec 29% d'intention.

« Parmi les **différentes façons d'améliorer** l'accès aux services que je vais vous citer, quelles sont **selon vous les trois meilleures** ? Pouvez-vous ensuite classer ces trois meilleures façons par ordre de priorité ? »

Base : Ensemble des répondants – 1 094



Les exemples de bonnes pratiques

→ De nombreuses **bonnes pratiques** sont recensées sur le territoire marnais, de manière non exhaustive l'enquête auprès des acteurs permet d'en **extraire une vingtaine au cœur de six grandes thématiques.**

« Sur votre territoire quelles sont les bonnes pratiques mises en œuvre pour améliorer l'accès des services au public ? »

Base : Ensemble des répondants – 136

Mutualisation / coordination

Exemples :

- ✓ Maison de Services au Public (MSAP)
- ✓ Concertation et coordination régulière entre acteurs publics et privés du territoire
- ✓ Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)
- ✓ Agence postale communale

Information sur les services

Exemples:

- ✓ Lettre d'information
- ✓ Affichage municipal
- ✓ Magazine de la commune
- ✓ Sites internet et réseaux sociaux communaux

Souplesse d'accès physique

Exemples :

- ✓ Itinérances de commerces et services (épicerie, boulangerie, etc)
- ✓ Accueil sur rendez-vous (hors périodes de permanence)
- ✓ Distributeurs de produits (ex. pain)
- ✓ Adaptation des horaires d'ouverture des mairies aux actifs / augmentation des horaires d'ouverture
- ✓ Permanences délocalisées (ex. mission locale, services sociaux)

Implantation de services

Exemples :

- ✓ Agence postale communale
- ✓ Épicerie
- ✓ Accueil petite enfance

Accès à distance

Exemples :

- ✓ Accès téléphone et internet
- ✓ Dématérialisation des démarches administratives
- ✓ Formulaires et cahier de doléances en ligne

Mobilités

Exemples :

- ✓ Transport gratuit (un jour dans la semaine)
- ✓ Transport personnes âgées (ex. zone commerciale)
- ✓ Mise en accessibilité handicapés

Les propositions d'actions

→ Faisant écho aux bonnes pratiques, plusieurs propositions ont été avancées par les acteurs marnais.

Mutualisation / coordination

Exemples :

- ✓ Commerces multiservices
- ✓ MSAP
- ✓ MSP
- ✓ Meilleure coordination et partage des informations entre acteurs

Implantation de services

Exemples :

- ✓ Renforcer la fonction de pôles de services des bourgs centres
- ✓ Accueil collectif petite enfance
- ✓ Bourses aux jeunes médecins et aides à l'installation de médecins
- ✓ Création d'équipements sportifs
- ✓ Structures d'hébergement pour jeunes en formation

Souplesse d'accès physique

Exemples :

- ✓ Itinérance de services
- ✓ Déployer les permanences d'administrations
- ✓ Commerce ambulant
- ✓ Livraisons à domicile
- ✓ Visites administratives à domicile
- ✓ Adaptation des horaires d'ouverture des services publics aux actifs
- ✓ Appui sur les facteurs pour l'itinérance de services
- ✓ Accès aux services publics sur RV en dehors des heures d'ouverture
- ✓ Simplifier les démarches administratives
- ✓ Réduire les délais d'instruction administrative

Information sur les services

Accès à distance

Exemples :

- ✓ Couverture Internet haut débit
- ✓ Couverture téléphonie mobile
- ✓ Bornes numériques de services publics
- ✓ N° de téléphone vert tous services pour seniors
- ✓ Accès à Internet en libre service dans les locaux des services publics (ex. mairie, agence postale)
- ✓ Développement des accès aux services en ligne

Mobilités

Exemples :

- ✓ Fréquence des transports collectifs
- ✓ Co-voiturage
- ✓ Transports à la demande
- ✓ Taxi à prix réduit
- ✓ Service de transport seniors
- ✓ Transports collectifs vers les gares et agglomérations
- ✓ Plate-forme numérique de mobilité

Premières pistes

En synthèse

Tant les habitants que les acteurs et élus se sont positionnés sur un certain nombre de propositions pour améliorer l'accès aux services.

On retiendra en particulier les propositions suivantes, qui ont toutes en commun **d'articuler optimisation de la délivrance des services et maintien de la proximité aux habitants** :

- **La mutualisation des services** (maisons de santé pluridisciplinaires, maison des services au public, commerces multiservices...)
- **Le déploiement de permanences des services publics et accueils sur rendez-vous**
- **Une meilleure information sur l'offre de services**
- **Les solutions numériques d'accès aux services**
- **L'itinérance de services et les livraisons à domicile**
- **La diversification des solutions de mobilité** (co-voiturage, transport solidaire...)
- **Le renforcement de la fonction de pôles de services des bourgs-centres**

Partie 5

Approfondissement thématique et concertation

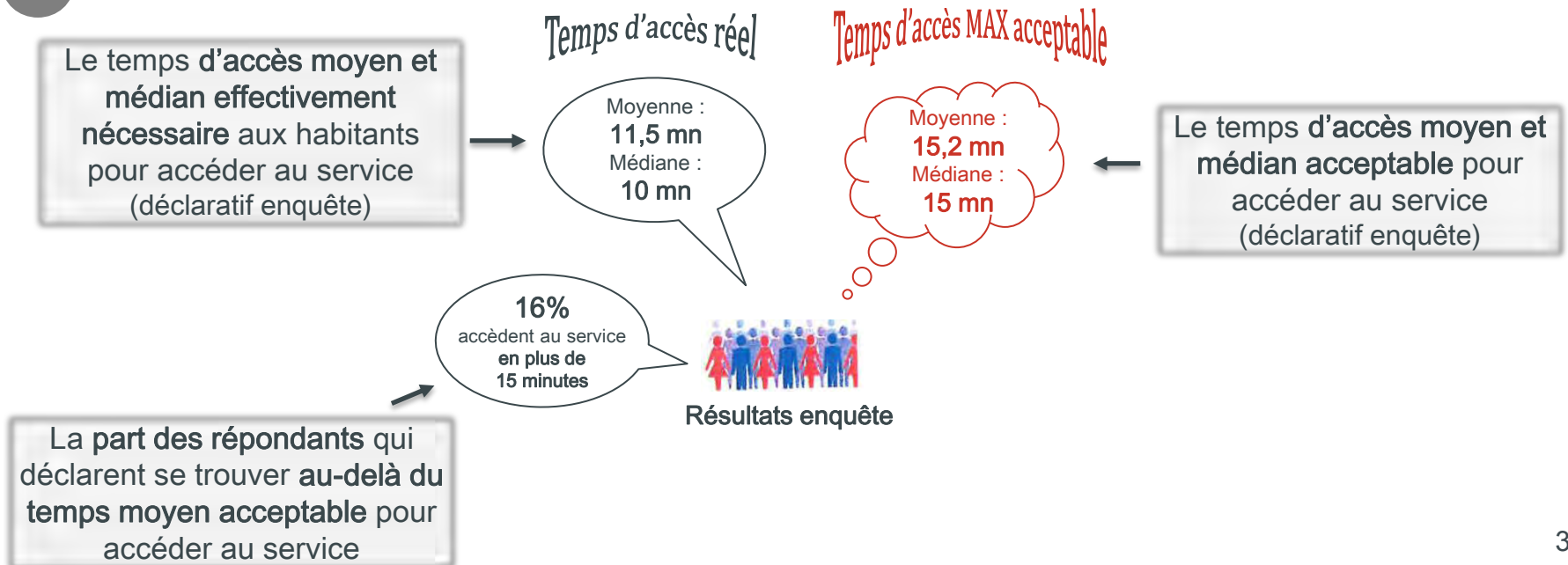


Méthode et clés de lecture

- ❑ Cette partie s'attache à analyser pour chacun des grands bouquets de services :
 - la perception de son accessibilité par les habitants au travers des résultats de l'enquête
 - la situation objectivée du département par le biais des cartographies réalisées par le Département de la Marne

- ❑ La présentation suit, pour chaque thématique, l'architecture suivante :

1



Méthode et clés de lecture

2

La part des répondants qui, au sein de chaque territoire, déclare résider au-delà du temps acceptable moyen pour accéder au service

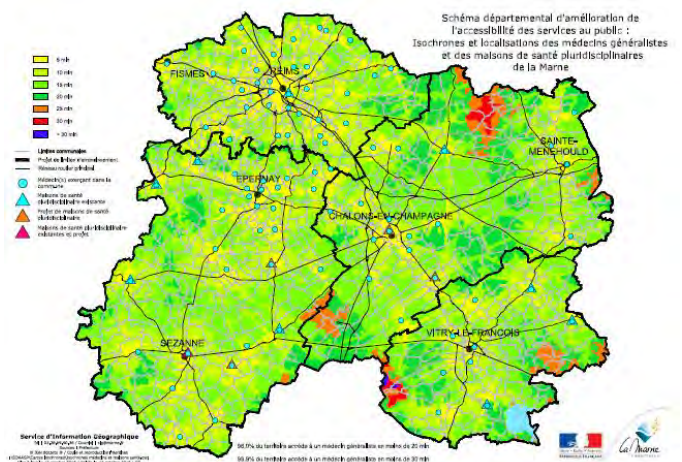


	• Part des répondants à plus de 15 mn d'un médecin	• Rappel des notes
Territoire Rémois	14%	2,6
Territoire Châlonnais	20%	2,4
Territoire d'Epernay	16%	2,6
Territoire Vitryat	21%	2,1
Territoire d'Argonne champenoise	17%	2,1
Territoire de Brie et Champagne	10%	2,2

Le rappel des notes de satisfaction attribuées dans l'enquête (cf partie précédente)

3

La localisation des services et le temps de trajet pour y accéder (de jaune moins de 5 mn à bleu plus de 30 mn)



La part de la population correspondant à chacune des zones colorées selon le temps d'accès (<5mn, 5 à 10 mn etc...)

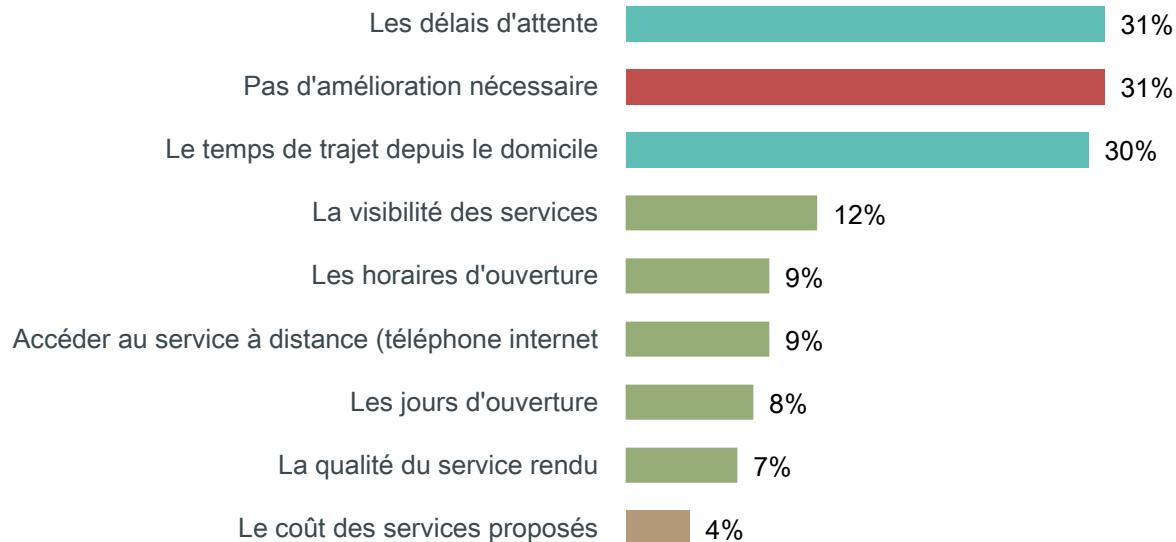


Part des répondants à ...	
5mn ou -	33%
6 à 10 mn	31%
11 à 15 mn	20%
16 à 20 mn	9%
21 à 25 mn	1%
26 à 30 mn	4%
> 30 mn	2%

Méthode et clés de lecture

4

Les axes d'améliorations cités par les acteurs du département au cours de l'enquête (exemple ici : la question des délais d'attente est un axe d'amélioration cité par 31% des acteurs interrogés)

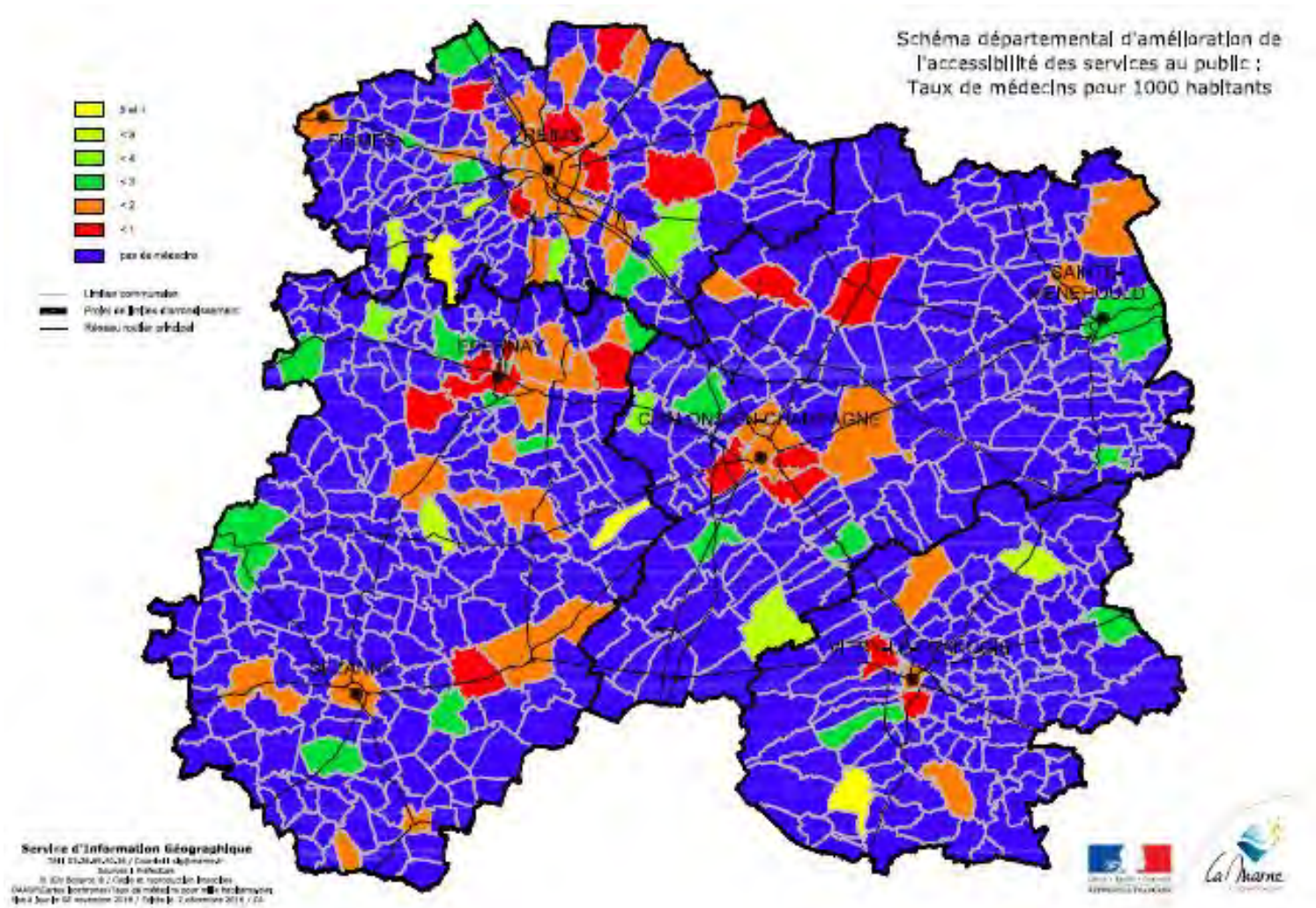




Les services de santé

Les services de santé

Médecins généralistes



Les services de santé

Pharmacies

Données enquêtes

Temps d'accès réel

Moyenne : **8,8 mn**
Médiane : **7 mn**

12% accèdent au service en plus de 13,6 minutes



Résultats enquête

• Part des répondants à plus de 13,6 mn d'une pharmacie

• Rappel des notes

Territoire Rémois	12%	2,7
Territoire Châlonnais	11%	2,6
Territoire d'Epernay	12%	2,6
Territoire Vitryat	16%	2,5
Territoire d'Argonne	24%	2,2
Territoire de Brie et Champagne	9%	2,5

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **13,6 mn**
Médiane : **10 mn**

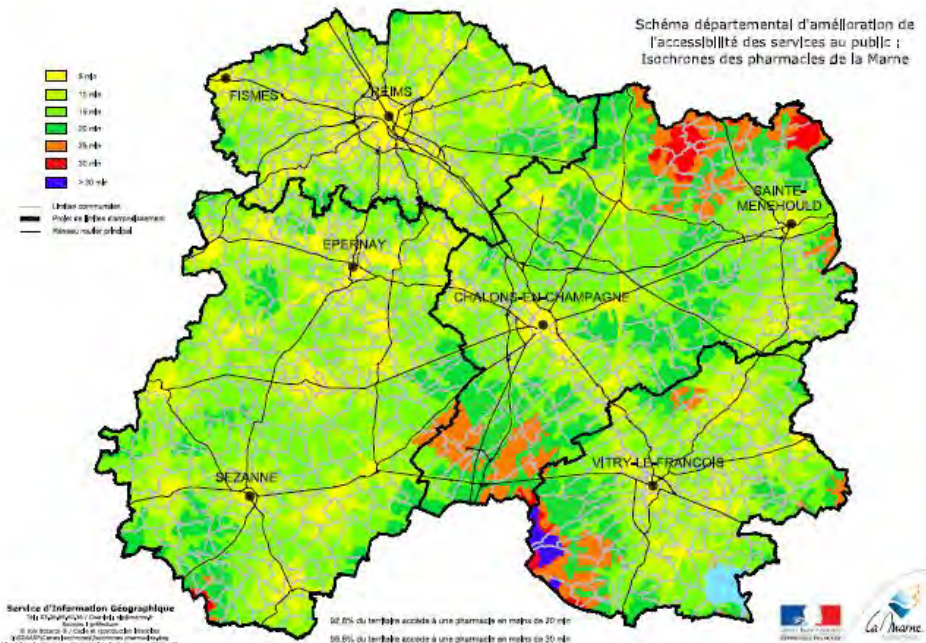
Part des répondants à...

5mn ou -	49%
6 à 10 mn	31%
11 à 15 mn	13%
16 à 20 mn	5%
21 à 25 mn	1%
26 à 30 mn	2%
> 30 mn	0%

• Note moyenne **2,6**

Données cartographiques

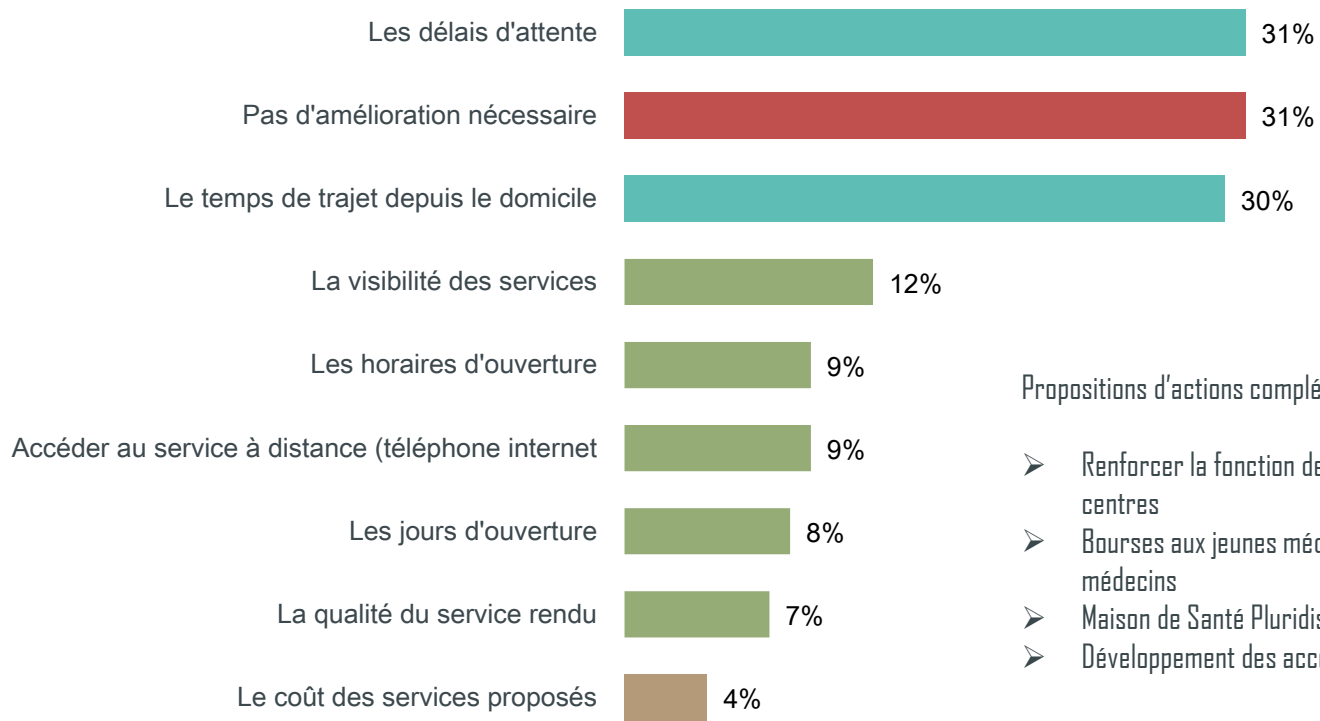
→ 92,6% du territoire est à moins de 20 minutes d'une pharmacie
→ L'analyse fait apparaître quelques secteurs où l'accessibilité est plus faible notamment au Nord de l'Argonne, au Sud du Châlonnais et au Sud-Ouest du territoire Vitryat.





Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Propositions d'actions complémentaires :

- Renforcer la fonction de pôles de services des bourgs centres
- Bourses aux jeunes médecins et aides à l'installation de médecins
- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Développement des accès aux services en ligne

Les services de santé

En synthèse :

Sur le thème de la santé et notamment concernant l'accès au médecin généraliste, le maillage territorial apparaît plutôt cohérent à l'échelle départementale. Toutefois, **16% des répondants se trouvent encore au-delà des 15 minutes de trajet considérées comme limite acceptable**. Par ailleurs, trois infra territoires méritent une **vigilance particulière, le Nord-Est du département** (entre Suippes et Sainte Ménehould) le **Sud du territoire Châlonnais et l'extrême Sud-Ouest du territoire Vitryat**.

Lors des rencontres territoriales, **les participants ont fréquemment déploré le vieillissement des médecins généralistes**, ainsi que d'autres professionnels de santé et leurs difficultés pour trouver un successeur. Le faible nombre de spécialistes, entraînant des délais d'attente de plus en plus longs et pénalisants, a également été souligné. En outre, les difficultés à coordonner les interventions et l'échange d'informations entre différents professionnels de santé ont préoccupé les participants.

A solid red circle is positioned to the left of the text, partially overlapping the word "Les".

Les services d'aide aux personnes

Lieux de vie pour seniors et aide personnalisée

Données enquêtes

Temps d'accès réel

Moyenne : **13,6 mn**
Médiane : **10 mn**

16% accèdent au service en plus de 19 minutes



Résultats enquête

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **19,2 mn**
Médiane : **15 mn**

Données cartographiques EHPAD et Résidences Autonomie

→ 81,8% du territoire accède à un service pour séniors en moins de 20 minutes
→ L'analyse fait apparaître quelques secteurs où l'accessibilité est plus faible notamment au Nord est et au Sud du département



Part des répondants à...

5mn ou -	30%
6 à 10 mn	21%
11 à 15 mn	21%
16 à 20 mn	15%
21 à 25 mn	0%
26 à 30 mn	9%
> 30 mn	4%

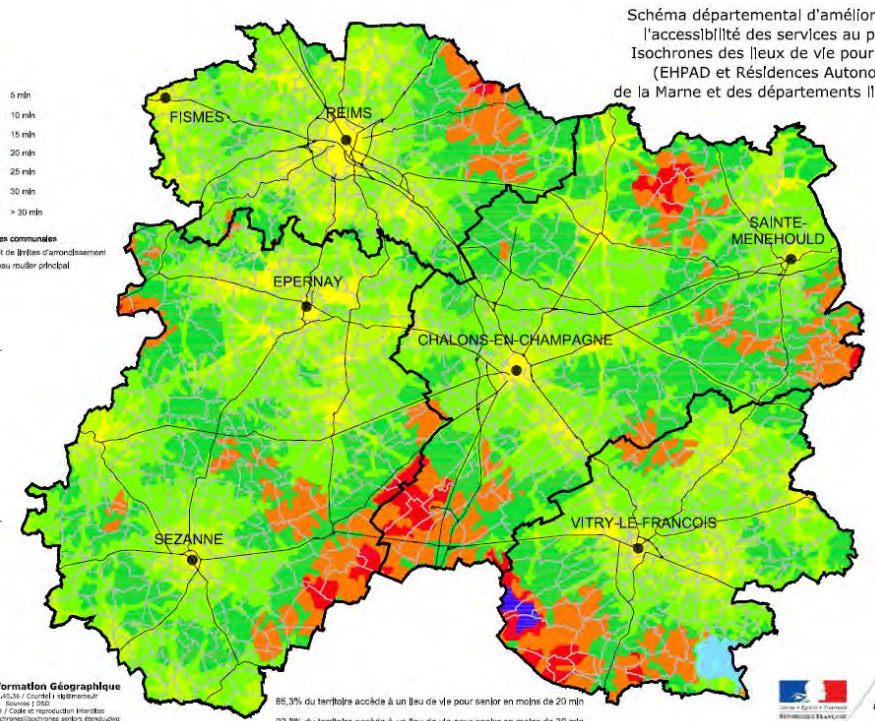


Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public : Isochrones des lieux de vie pour seniors (EHPAD et Résidences Autonomie) de la Marne et des départements limitrophes

• Part des répondants à plus de 19 minutes du service
• Rappel des notes

Territoire Rémois	19%	1,9
Territoire Châlonnais	20%	1,9
Territoire d'Epernay	5%	1,6
Territoire Vitryat	22%	1,2
Territoire d'Argonne champenoise	7%	1,6
Territoire de Brie et Champagne	16%	1,8

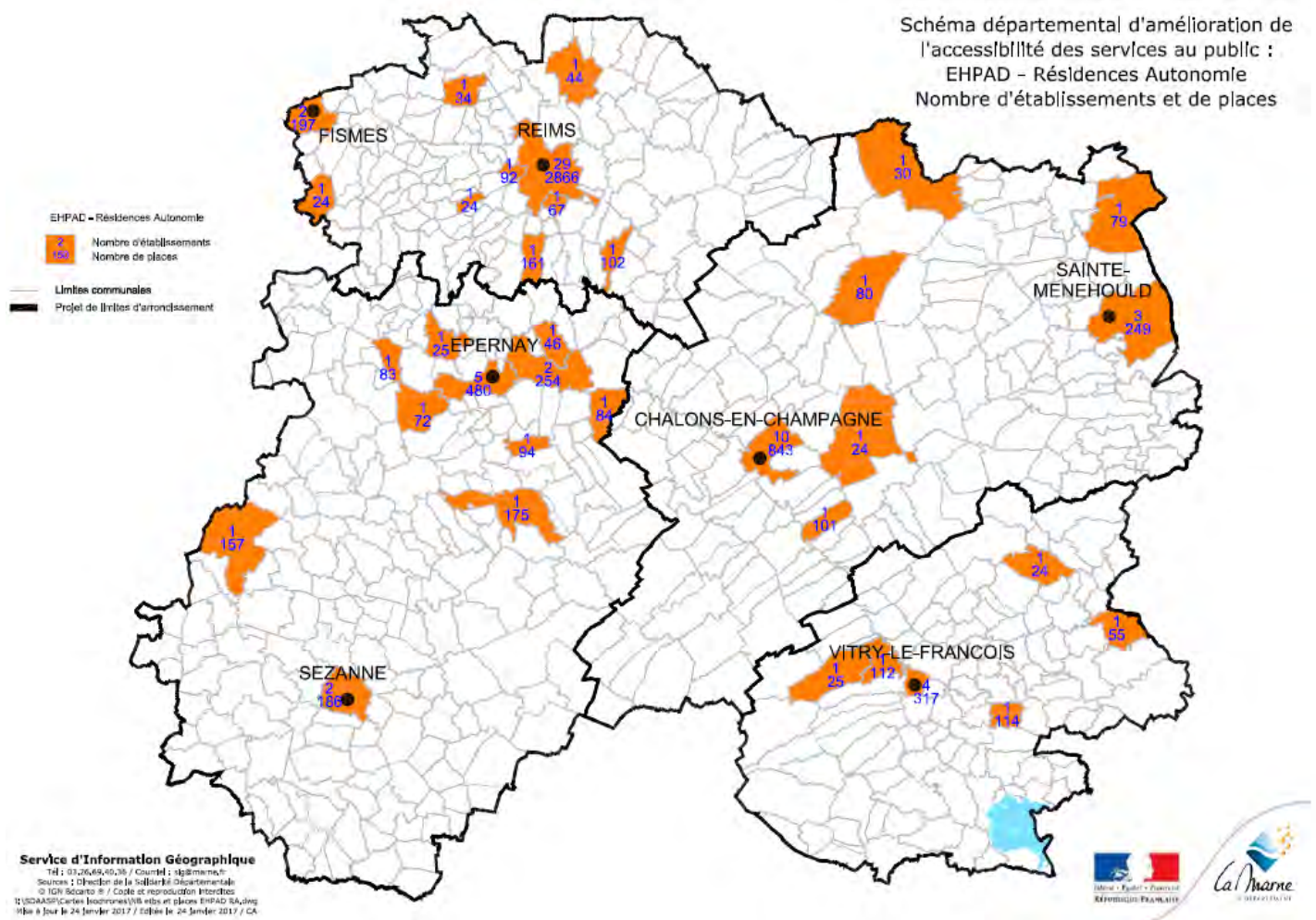
• Note moyenne **1,8**

Service d'Information Géographique
18 rue de la République - 51000 Reims
© 2016 IGN/INSEE - Copie et reproduction interdites
ISSN 2270-1000 - Diffusion gratuite
Mise à jour le 10 février 2017 - Échelle 1:10 000 000

85,3% du territoire accède à un lieu de vie pour senior en moins de 20 mn
89,8% du territoire accède à un lieu de vie pour senior en moins de 30 mn

Lieux de vie pour seniors et aide personnalisée

→ Localisation et nombre de places des EHPAD dans la Marne



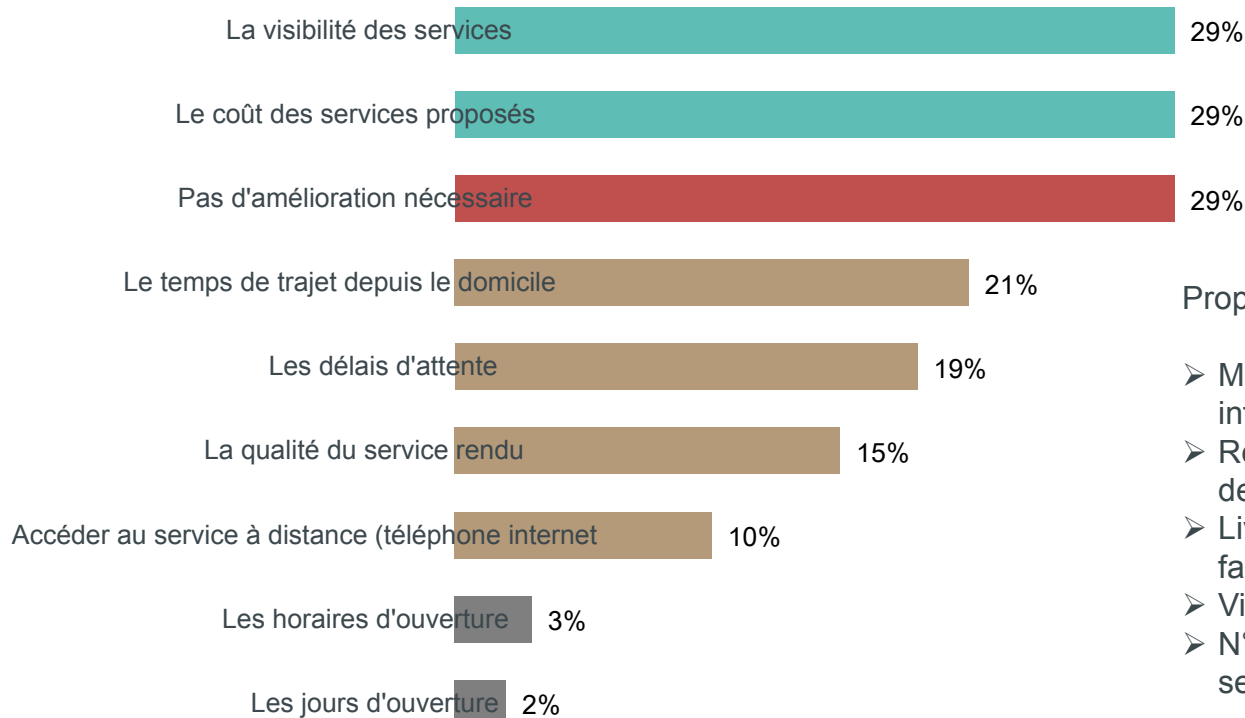
Lieux de vie pour seniors et aide personnalisée



Enquête acteurs

Lieux de vie pour seniors et service d'aide personnalisée

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Propositions d'actions complémentaires :

- Meilleure coordination et partage des informations entre acteurs
- Renforcer la fonction de pôles de services des bourgs centres
- Livraisons à domicile / Appui sur les facteurs pour l'itinérance de services
- Visites administratives à domicile
- N° de téléphone vert tous services pour seniors

Services d'assistance, prestations sociales et d'aides au logement

Données enquêtes

Temps d'accès réel

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **19,6 mn**
Médiane : **15 mn**

Moyenne : **19,6 mn**
Médiane : **15 mn**

34% accèdent au service en plus de 20 minutes



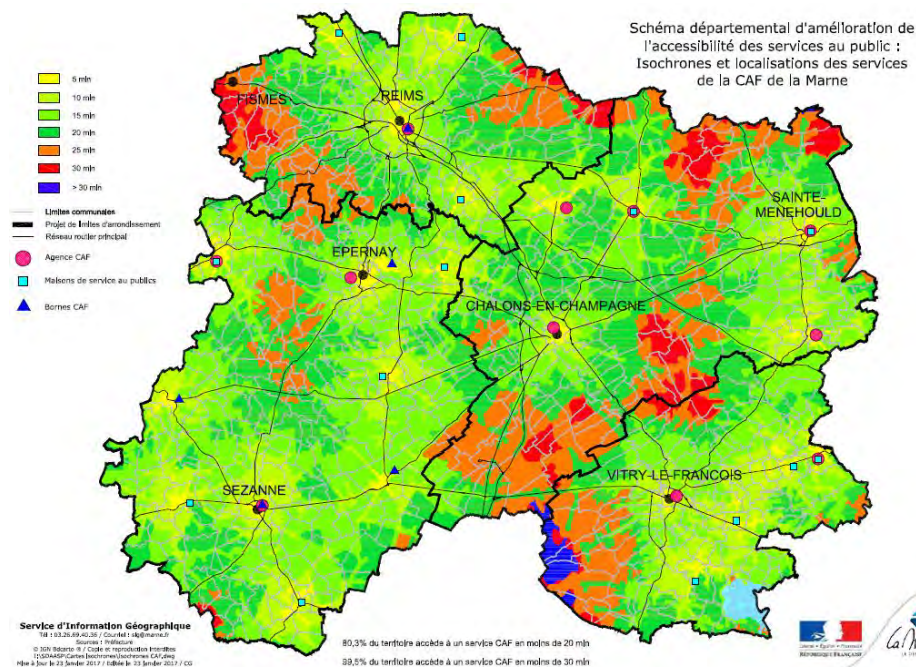
Enquête habitants

• Part de la population à plus de 20 minutes des Services d'assistance et prestations sociales

Territoire Rémois	36%	1,9
Territoire Châlonnais	24%	2,0
Territoire d'Épernay, Terres de Champ	45%	1,4
Territoire Vitryat	15%	2,0
Territoire d'Argonne champenoise	52%	1,4
Territoire de Brie et Champagne	43%	1,6

Données cartographiques

→ 80,3% du territoire accède à un service CAF en moins de 20 minutes
→ L'analyse fait apparaître quelques secteurs où l'accessibilité est plus faible notamment au Nord Ouest, au Nord Est et au Sud du département



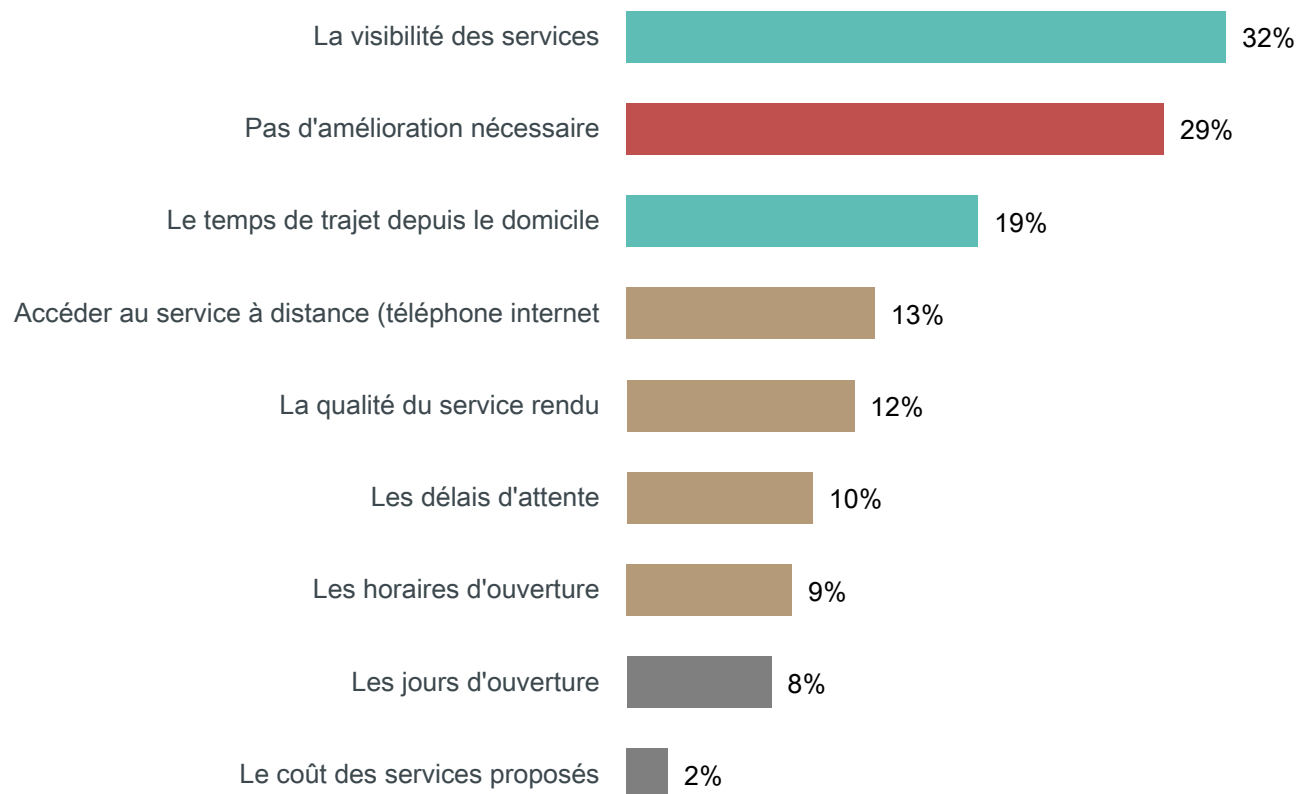
Les services d'aide aux personnes

Services d'assistance et prestations sociales et d'aides au logement



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Les services d'aide aux personnes

En Synthèse:

Les temps moyens d'accès aux services d'assistance et de prestations sociales sont importants puisque 34% des répondants à l'enquête en sont à plus de 20 mn.

Les territoires d'Epernay, de l'Argonne et de la Brie et Champagne ont la moins forte accessibilité à ces services, entre 40 et 50% de leurs répondants se situant à plus de 20 mn.

A solid red circle is positioned to the left of the text, partially overlapping the word "Les".

Les services de transport

Les services de transports



Temps d'accès réel

Moyenne :
9,1 mn
Médiane :
5 mn

19%
accèdent au service
en plus de
11 minutes



Enquête habitants

• Part des répondants à plus de
11 minutes des transports locaux

Territoire Rémois	18%	2,2
Territoire Châlonnais	9%	1,8
Territoire d'Epernay	37%	1,5
Territoire Vitryat	12%	1,6
Territoire d'Argonne champenoise	39%	1,4
Territoire de Brie et Champagne	39%	0,8

• Note
moyenne
1,9

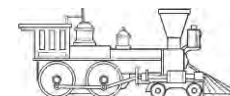


Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne :
11,1 mn
Médiane :
10 mn

Au quotidien vous
vous déplacez
majoritairement

En véhicule personnel	74%
En co-voiturage	4%
En transport collectif	17%
En vélo	9%
A pied	30%



Temps d'accès réel

Moyenne :
19,2 mn
Médiane :
15 mn

28%
accèdent au service
en plus de
20 minutes



Enquête habitants

• Part des répondants à plus de
20 minutes des trains

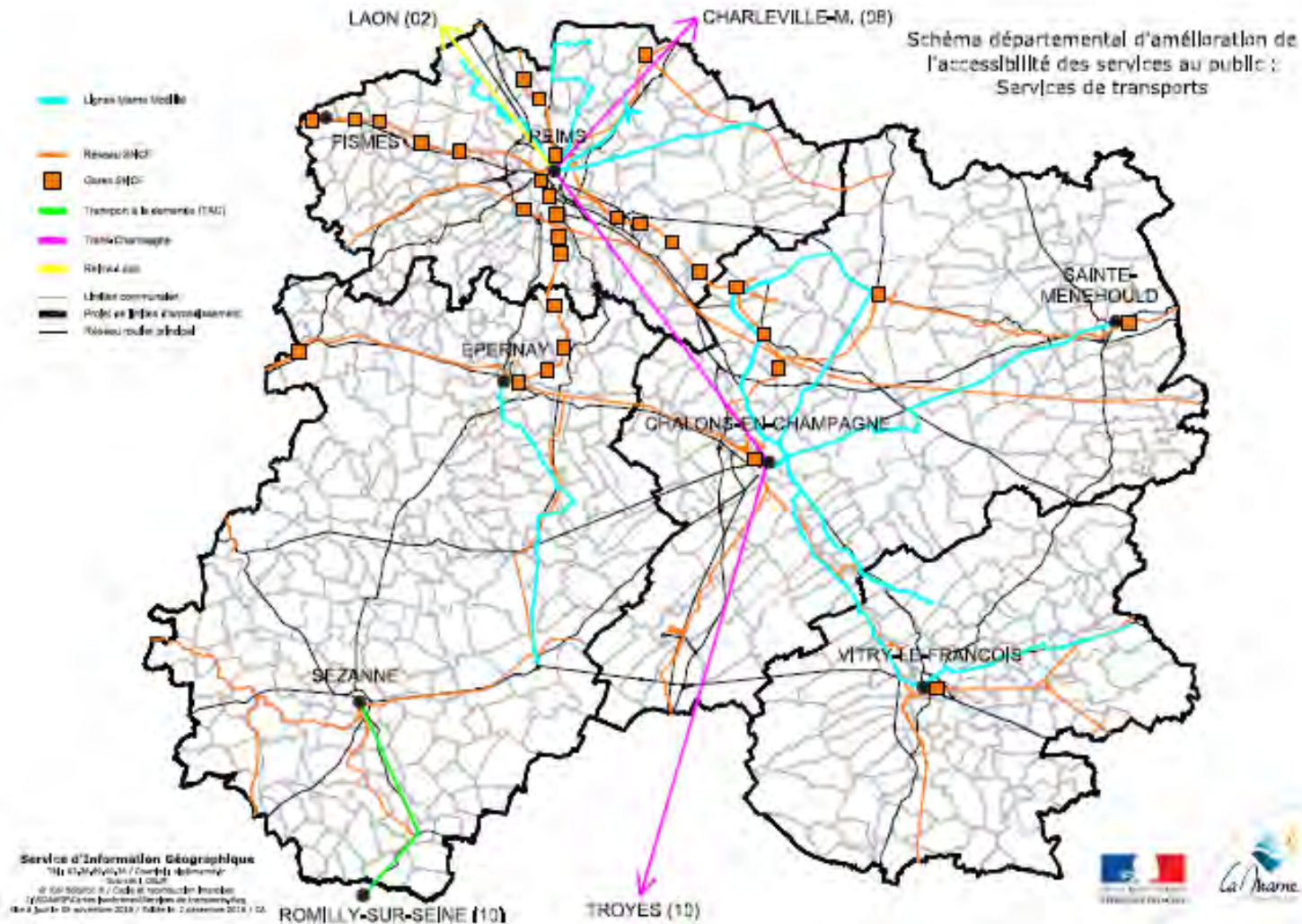
Territoire Rémois	28%	1,9
Territoire Châlonnais	24%	1,7
Territoire d'Epernay	23%	1,6
Territoire Vitryat	16%	1,7
Territoire d'Argonne champenoise	86%	0,4
Territoire de Brie et Champagne	66%	0,3

• Note
moyenne
1,7
55_

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne :
20,4 mn
Médiane :
15 mn

Les services de transports

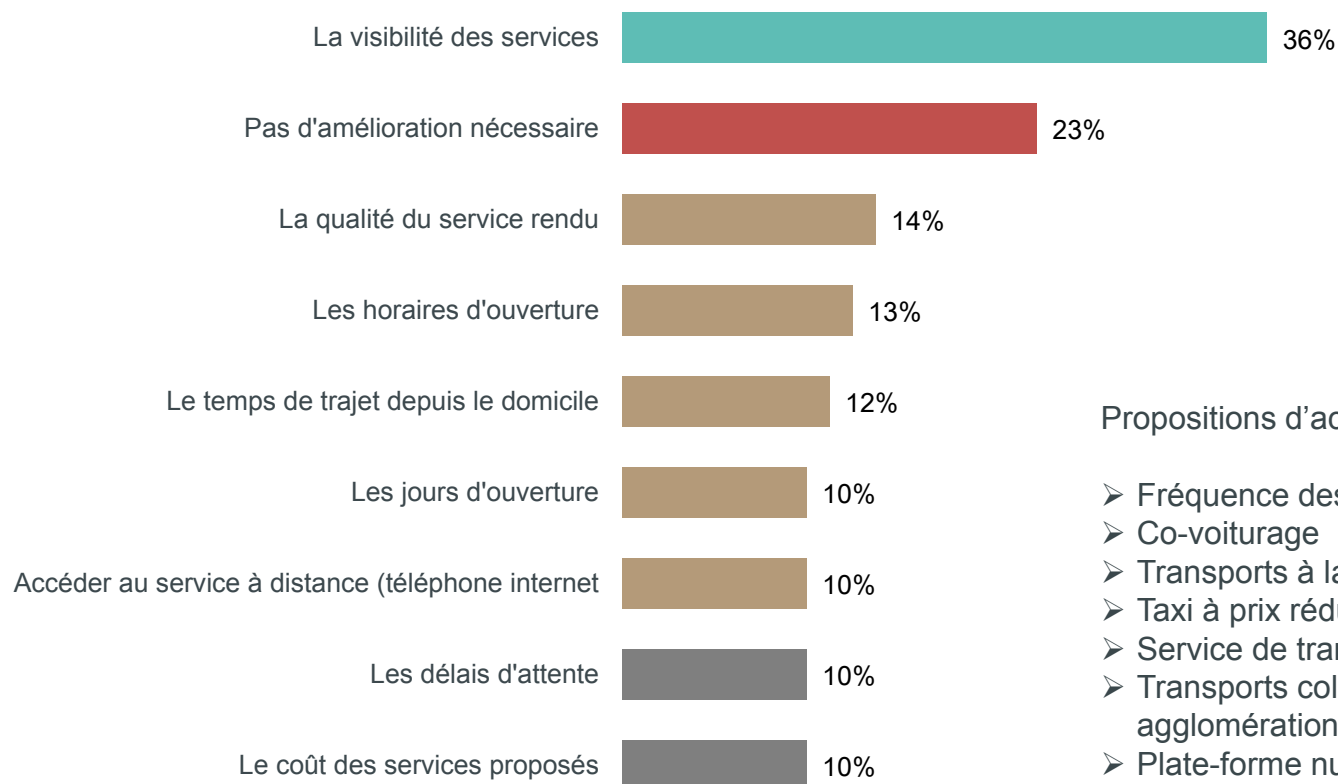


Les services de transports



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Propositions d'actions complémentaires :

- Fréquence des transports collectifs
- Co-voiturage
- Transports à la demande
- Taxi à prix réduit
- Service de transport seniors
- Transports collectifs vers les gares et agglomérations
- Plate-forme numérique de mobilité

Les services de transports

En synthèse

Les territoires **d'Argonne champenoise, de Brie et Champagne** et dans une **moindre mesure le territoire Vitryat** connaissent des **déficits d'accessibilité aux services de transport**.

En écho à ces constats, lors des concertations territoriales sur l'Argonne et la Brie Champenoise, les participants ont fait part de leur sentiment d'isolement. Des initiatives ont été mises en place (transport à la demande) mais ne répondent pas toujours aux besoins, tandis que **de nouveaux usages se développent** (co-voiturage, transports solidaires, ...). Les réformes territoriales (Région Grand Est, nouveaux EPCI) impactent également les besoins de déplacements. Il leur semble par conséquent urgent d'adapter les réseaux et les offres de transport. Enfin, une attente particulière a été exprimée sur le territoire rémois pour mieux prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.



Les services de télécommunication

Les services de connexion internet



Résultats enquête

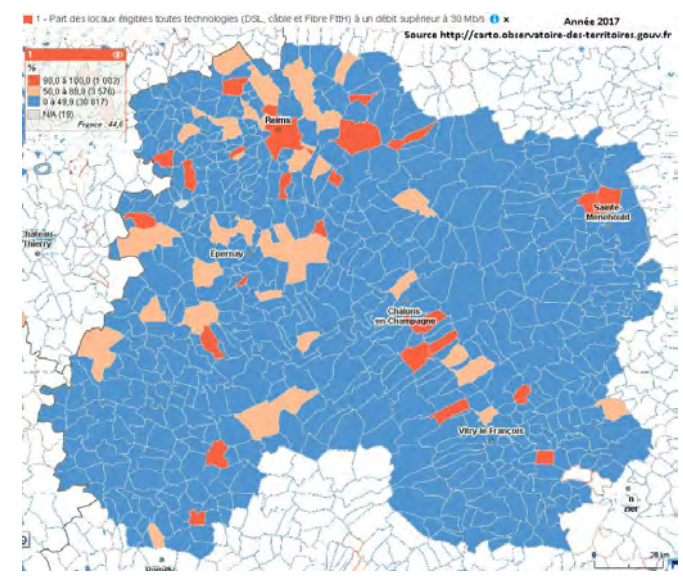
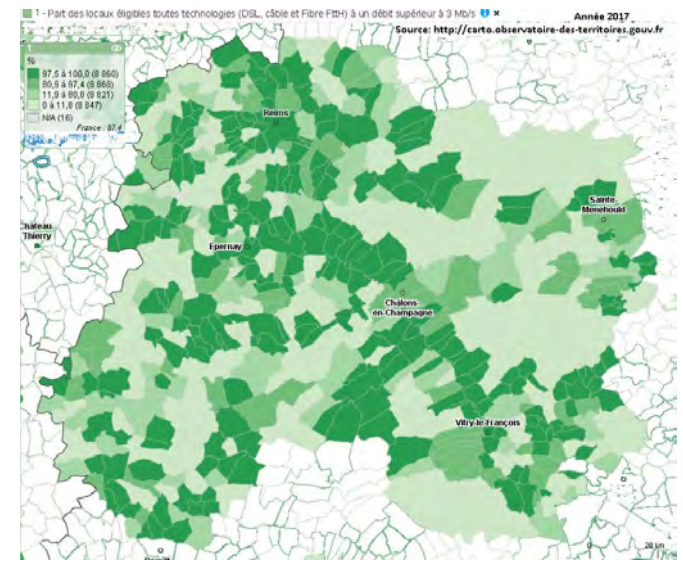
• Notes de satisfaction par TERRITOIRE

Territoire Rémois	2,4
Territoire Châlonnais	2,0
Territoire d'Epernay	2,1
Territoire Vitryat	1,9
Territoire d'Argonne champenoise	1,8
Territoire de Brie et Champagne	2,1

• Note moyenne
2,2

• Les usages numériques

Utilise ni téléphone mobile ni internet	13%	➔	Plus de 64 ans	31%
Utilise uniquement internet	3%			
Utilise uniquement un téléphone mobile	12%			
Utilise internet et mobile	72%			



Les services de téléphonie mobile



Résultats enquête

• Note moyenne
2,2

• Notes de satisfaction par TERRITOIRE

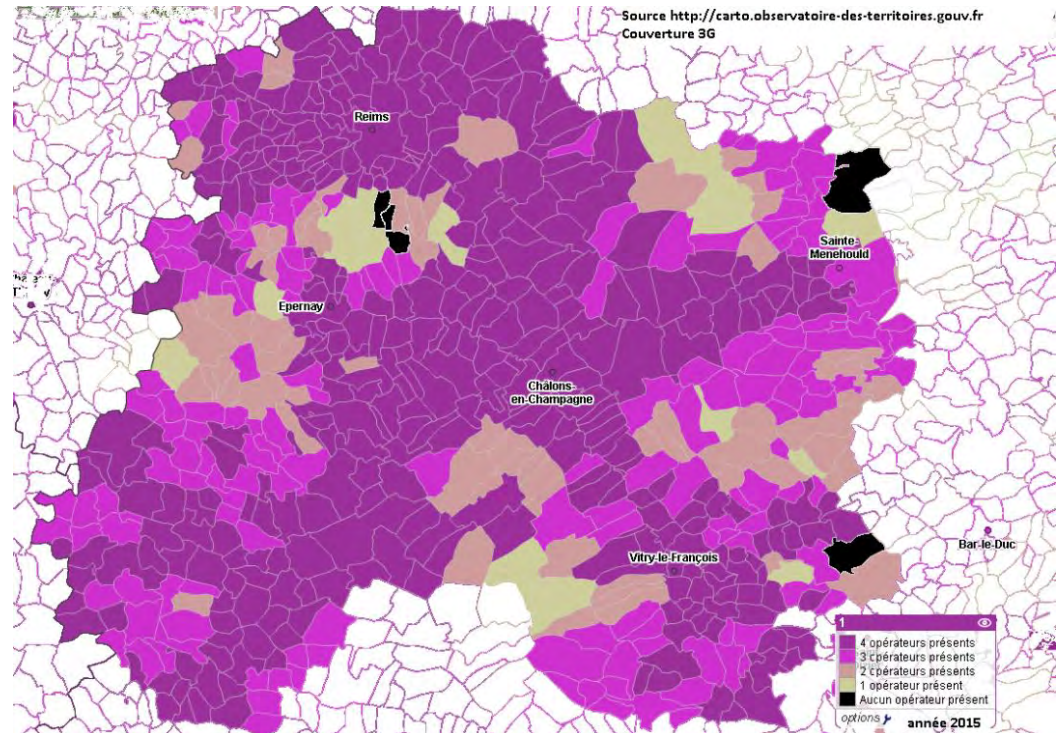
Territoire Rémois	2,4
Territoire Châlonnais	2,2
Territoire d'Epernay	2,2
Territoire Vitryat	1,9
Territoire d'Argonne champenoise	1,8
Territoire de Brie et Champagne	1,8

58 communes

déclarent observer des difficultés d'accès
au réseau de téléphonie mobile

Accès au réseau de téléphonie mobile

Présence d'opérateurs couvrant plus de 90 % de la population communale en 3G



Les services de télécommunication



Enquête acteurs

« Sur votre territoire, indiquez **quelles sont les améliorations à apporter aux réseaux Internet et de téléphonie mobile ?** »

Base : Ensemble des répondants – 136



Proposition d'action complémentaire :

- ✓ Accès à Internet en libre service dans les locaux des services publics (ex. mairie, agence postale)

Couverture du réseau **80%**

Couverture du réseau **56%**

Débit du réseau **63%**

Débit du réseau **91%**

Pas d'amélioration nécessaire **6%**

Pas d'amélioration nécessaire **3%**

Les services de télécommunication

En synthèse

En matière de numérique et de téléphonie mobile, l'enquête révèle **une plus grande insatisfaction sur les territoires Vitryat, d'Argonne champenoise et de Brie et Champagne**. Ces problèmes de connections ont également été signalés lors des concertations territoriales dans l'Argonne, le Vitryat et le Sézannais.

De plus, lors des concertations, **tous les territoires se sont exprimés pour demander un meilleur accès au numérique** (connexions haut débit, lieux d'accès publics, information...) **et une meilleure qualité du réseau de téléphonie mobile**.

Ils se sont également prononcés pour mettre en place **un accompagnement à l'évolution des usages du numérique** : formations personnalisées, démarches dématérialisées, actions spécifiques auprès de certains publics (séniors, personnes handicapées, chercheurs d'emplois, publics fragiles).

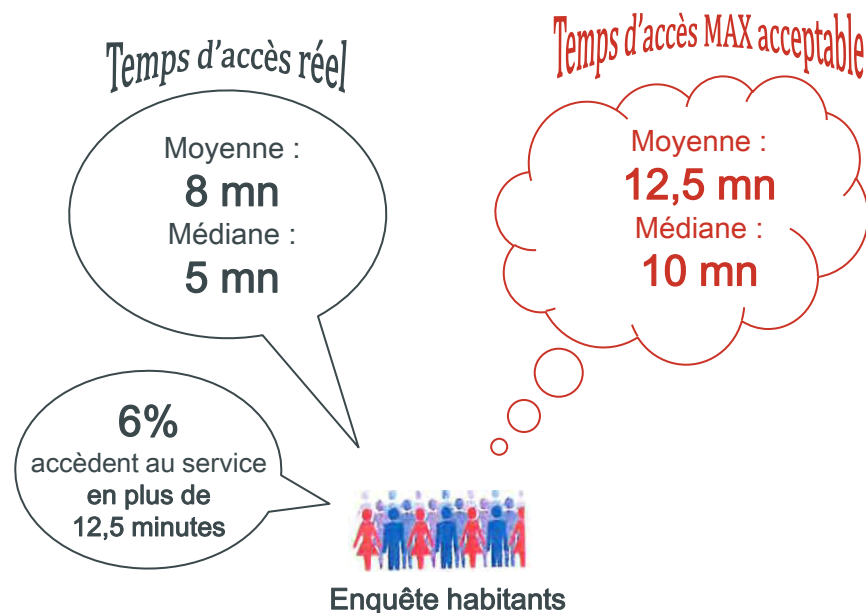


Les services d'éducation

Les services d'éducation

l'accueil de la petite enfance

Données enquêtes



• Part des répondants à plus de 12,5 mn d'un mode d'accueil

• Rappel des notes

Territoire Rémois	3%	2,1
Territoire Châlonnais	3%	2,4
Territoire Epernay, Terres de Champagne	8%	2,4
Territoire Vitryat	10%	1,4
Territoire d'Argonne champenoise	23%	1,8
Territoire de Brie et Champagne	12%	1,8

• Note moyenne
2,1

Les services d'éducation

l'accueil de la petite enfance

Données cartographiques

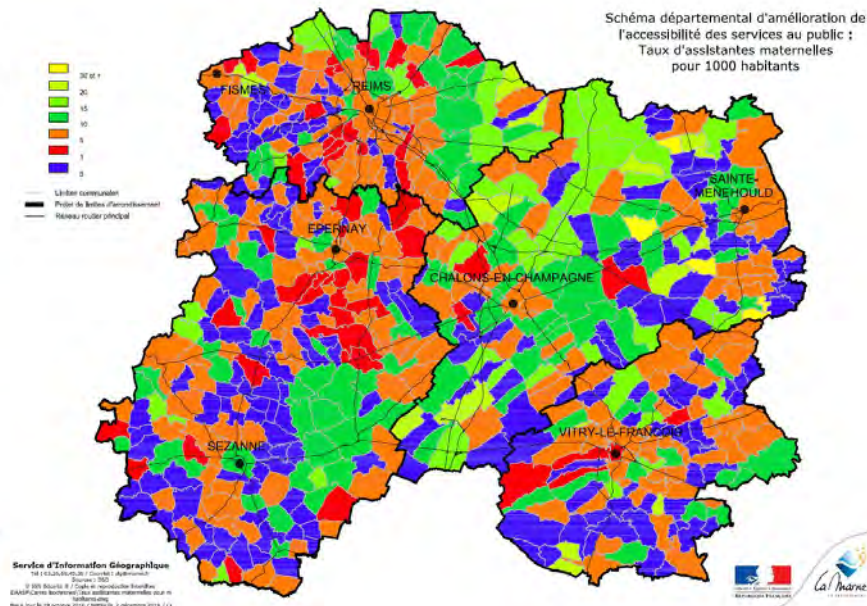
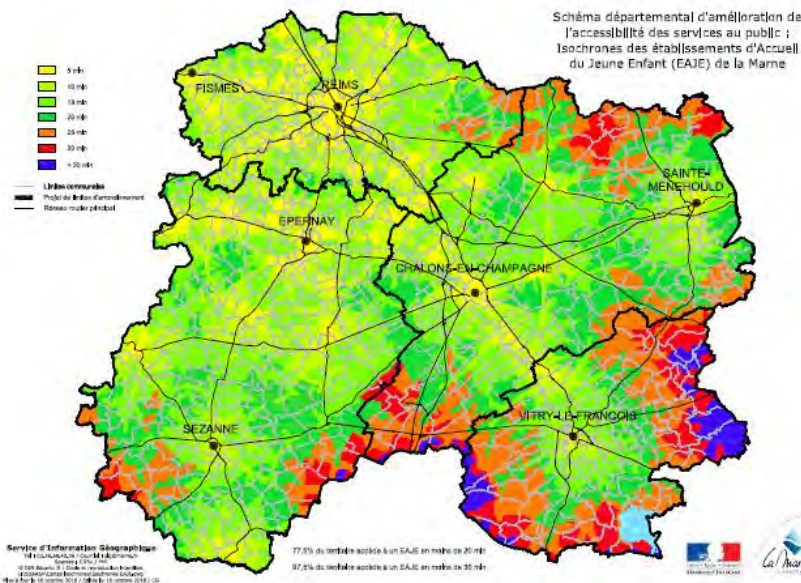
→ 77,5% du territoire accède à un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant en moins de 20 minutes

→ Les pourtours Sud, Sud-Est du département apparaissent moins couverts. Constat identique pour le Nord de l'Argonne et la limite Sud-Ouest du département.

→ L'Ouest, l'Est et dans une moindre mesure le Sud de la Marne ont une densité d'assistantes maternelles plus faible que les secteurs centre et Nord.

Part des répondants à...

5mn ou -	50%
6 à 10 mn	38%
11 à 15 mn	6%
16 à 20 mn	3%
21 à 25 mn	1%
26 à 30 mn	2%
> 30 mn	0%



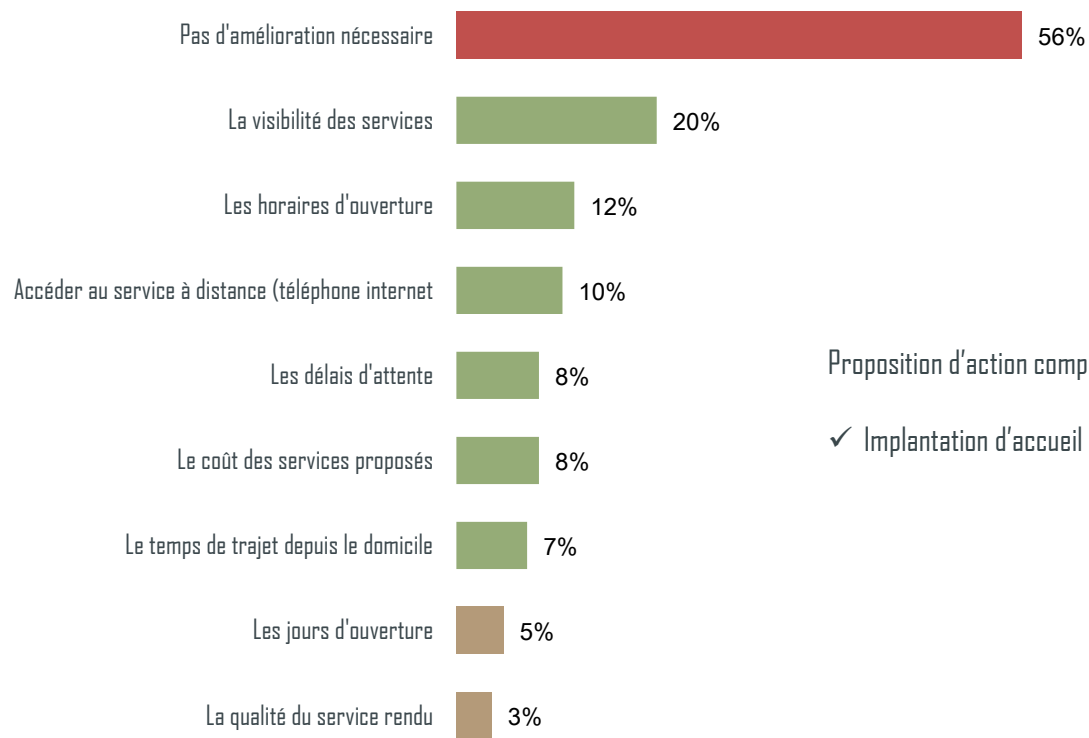
Les services d'éducation

l'accueil de la petite enfance



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Proposition d'action complémentaire :

✓ Implantation d'accueil petite enfance

Les services d'éducation

Activités péri et extrascolaires

Données enquêtes

Temps d'accès réel

Moyenne : **9,6 mn**
Médiane : **10 mn**

26% accèdent au service en plus de 14,3 minutes



Enquête habitants

• Part des répondants à plus de 14,3 mn d'un mode d'accueil

Territoire Rémois	26%
Territoire Châlonnais	18%
Territoire Epemay, Terres de Champagne	34%
Territoire Vitryat	28%
Territoire d'Argonne champenoise	18%
Territoire de Brie et Champagne	26%

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **14,3 mn**
Médiane : **15 mn**

Part de la population à...

5mn ou -	42%
6 à 10 mn	32%
11 à 15 mn	17%
16 à 20 mn	7%
21 à 25 mn	1%
26 à 30 mn	1%
> 30 mn	1%



Enquête habitants

• Notes de satisfaction (hors non utilisateurs)

Note 0	11%
Note 1	8%
Note 2	28%
Note 3	39%
N'a pas accès au service	14%

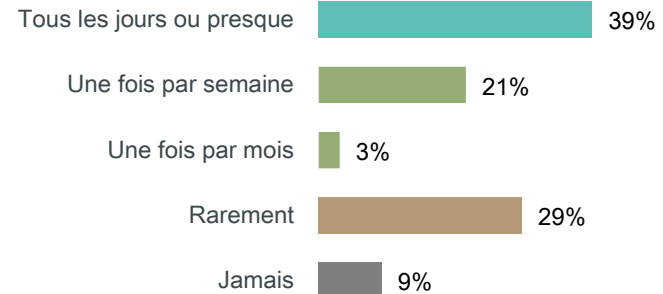
• Note moyenne **2,1**

• Notes par Territoire

Territoire Rémois	2,2
Territoire Châlonnais	2,1
Territoire Epemay, Terres de Champ	2,3
Territoire Vitryat	1,6
Territoire d'Argonne champenoise	1,6
Territoire de Brie et Champagne	1,7

Fréquence d'utilisation

Familles avec enfants



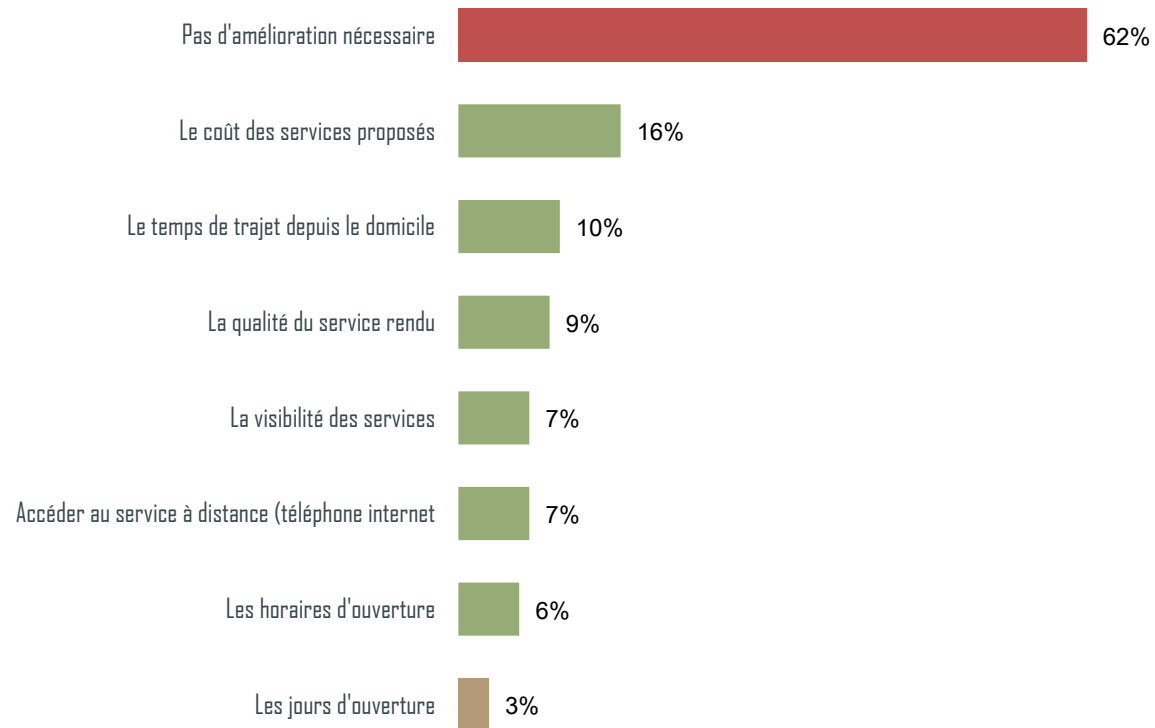
Les services d'éducation

Activités péri et extrascolaires



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Les services d'éducation

Les écoles

Temps d'accès réel

Moyenne : **7,4 mn**
Médiane : **5 mn**

9% accèdent au service en plus de 13 minutes



Enquête habitants

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **13,2 mn**
Médiane : **10 mn**

• Part des répondants à plus de 13 mn d'une école

• Rappel des notes

Territoire Rémois	9%	2,7
Territoire Châlonnais	8%	2,7
Territoire Epernay	11%	2,5
Territoire Vitryat	8%	2,4
Territoire d'Argonne champenoise	11%	2,3
Territoire de Brie et Champagne	5%	2,6

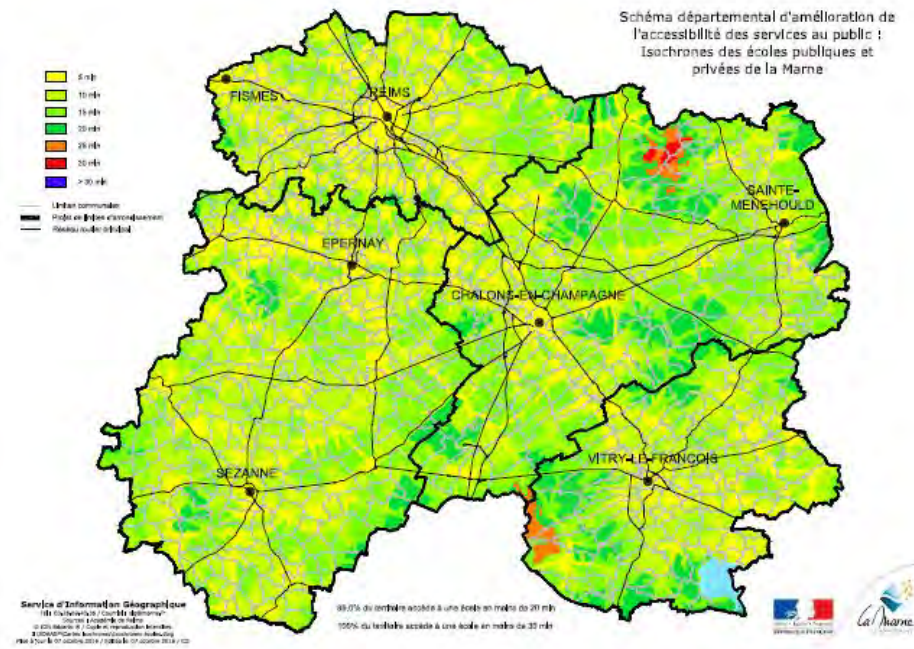
Part des répondants à...

5mn ou -	59%
6 à 10 mn	28%
11 à 15 mn	8%
16 à 20 mn	3%
21 à 25 mn	1%
26 à 30 mn	1%
> 30 mn	0%

• Note moyenne **2,6**

→ 99% du territoire accède à une école en moins de 20 minutes.

→ Deux micros-territoires affichent une moins bonne accessibilité : au cœur de l'Argonne champenoise et à l'extrême Sud-Ouest du territoire Vitryat



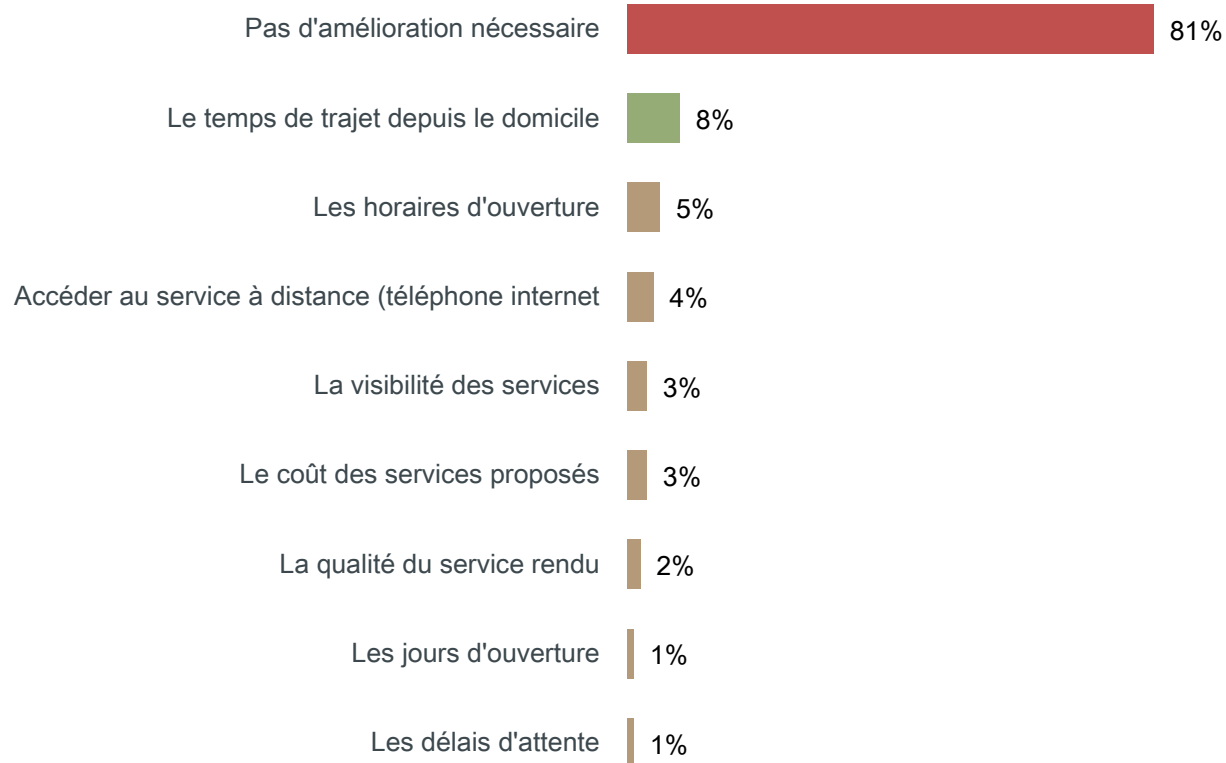
Les services d'éducation

Les écoles

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Enquête acteurs



Les services d'éducation

Collèges / Lycées

Temps d'accès réel

Moyenne : **14,4 mn**
Médiane : **15 mn**

21% accèdent au service en plus de 18 minutes



Enquête habitants

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **18,1 mn**
Médiane : **15 mn**

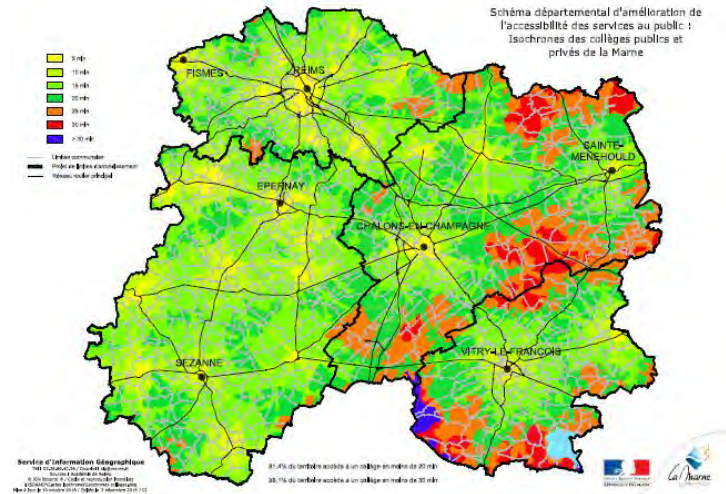
• Part des répondants à plus de 18 mn d'un collège / lycée

• Rappel des notes

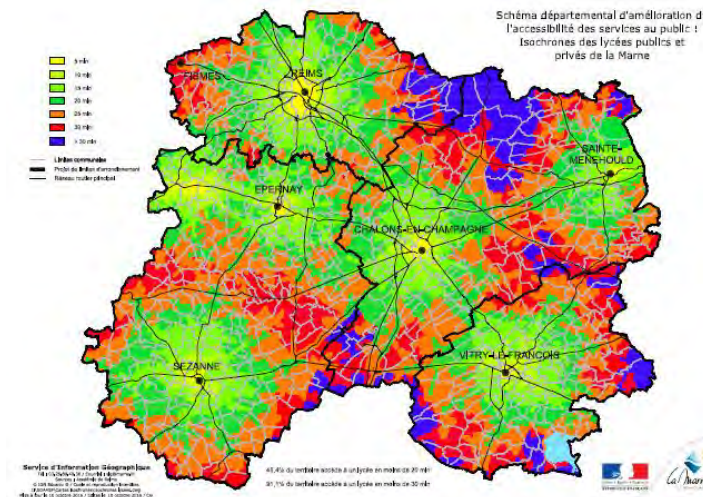
Territoire Rémois	25%	2,1
Territoire Châlonnais	25%	2,2
Territoire Epernay,	3%	2,2
Territoire Vitryat	19%	1,9
Territoire d'Argonne champenoise	45%	1,6
Territoire de Brie et Champagne	24%	2,3

• Note moyenne **2,1**

COLLÈGES



LYCÉES



Les services d'éducation

Formations supérieures

Données enquêtes

Temps d'accès réel

Moyenne :
28,7 mn
Médiane :
25 mn

28%
accèdent au service
en plus de
29,7 minutes



Enquête habitants

- Part des répondants à plus de 29,7 mn d'un mode d'accueil

Territoire Rémois	16%
Territoire Châlonnais	13%
Territoire Epernay, Terres de Champ	28%
Territoire Vitryat	55%
Territoire d'Argonne champenoise	89%
Territoire de Brie et Champagne	84%

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne :
29,7 mn
Médiane :
30 mn

Part de la population à...

5mn ou -	11%
6 à 10 mn	9%
11 à 15 mn	12%
16 à 20 mn	15%
21 à 25 mn	5%
26 à 30 mn	20%
> 30 mn	28%



Enquête habitants

- Notes de satisfaction (hors non utilisateurs)

Note 0	17%
Note 1	19%
Note 2	21%
Note 3	19%
N'a pas accès au service	25%

- Note moyenne
1,6

- Notes par Territoire

Territoire Rémois	2,0
Territoire Châlonnais	1,7
Territoire Epernay, Terres de Champagne	1,0
Territoire Vitryat	0,9
Territoire d'Argonne champenoise	0,8
Territoire de Brie et Champagne	1,1

Fréquence d'utilisation

Tous les jours ou presque	36%
Une fois par semaine	4%
Une fois par mois	4%
Rarement	38%
Jamais	17%

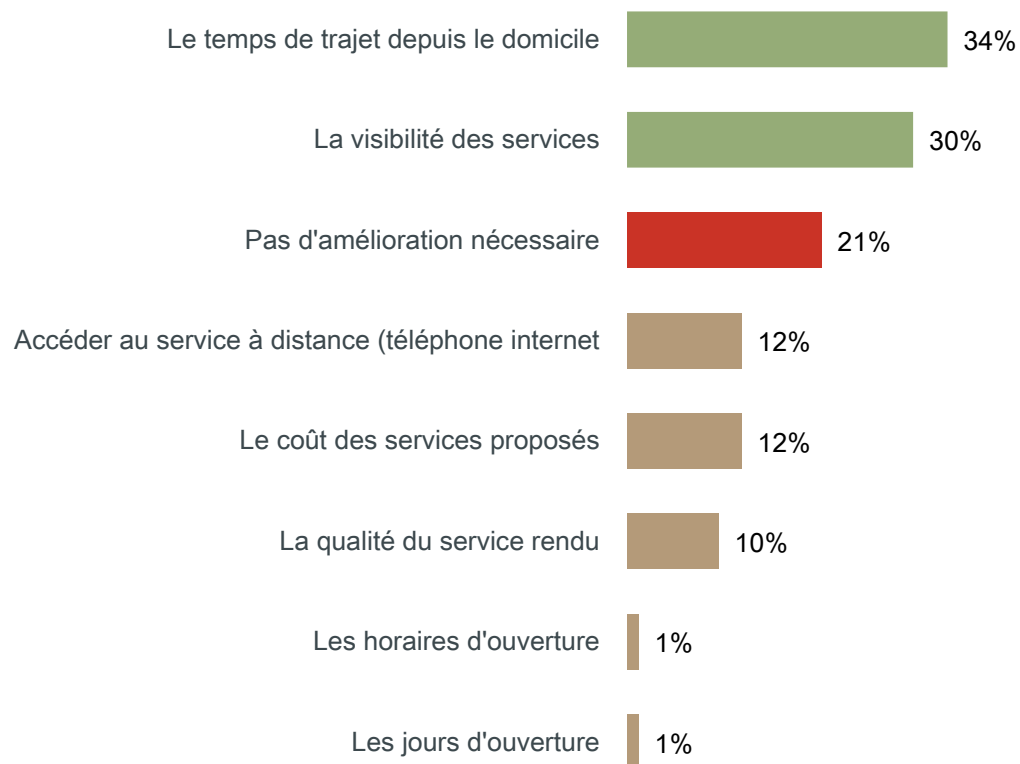
Les services d'éducation

Formations supérieures

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Enquête acteurs



En synthèse

Les territoires **d'Argonne champenoise, le Vitryat et la Brie et Champagne cumulent des difficultés d'accès** aux services d'accueil de la petite enfance, aux accueils péri et extra scolaires et à la formation supérieure. En outre, on observe que **l'Argonne connaît également la plus faible accessibilité aux collèges et lycées.**

Les participants aux concertations territoriales des secteurs du Vitryat, de l'Argonne et de Brie et Champagne, ont insisté sur l'enjeu d'une meilleure adéquation entre l'offre et demande d'accueil de la petite enfance : davantage de structures collectives, accueil pour les horaires décalés ou atypiques, structures d'accueil pour enfants handicapés...

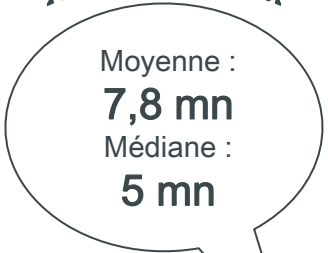


Les services commerciaux

Les services commerciaux

Commerces de proximité (notamment alimentaires)

Temps d'accès réel



Temps d'accès MAX acceptable



Enquête habitants

• Part des répondants à plus de 11 mn d'un commerce de proximité

Territoire Rémois	36%
Territoire Châlonnais	22%
Territoire d'Epernay	45%
Territoire Vitryat	38%
Territoire d'Argonne champenoise	49%
Territoire de Brie et Champagne	41%



Enquête habitants

• Notes de satisfaction

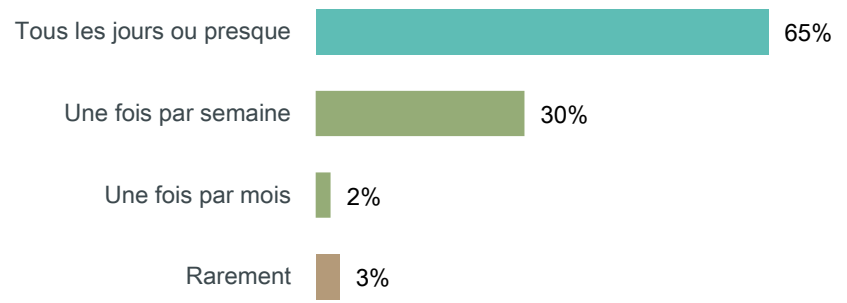
Note 0	4%
Note 1	10%
Note 2	29%
Note 3	55%
N'a pas accès au service	2%

• Note moyenne
2,4

• Notes par Territoire

Territoire Rémois	2,5
Territoire Châlonnais	2,2
Territoire Epernay, Terres de Champagne	2,4
Territoire Vitryat	2,2
Territoire d'Argonne champenoise	2,1
Territoire de Brie et Champagne	2,3

Fréquence d'utilisation



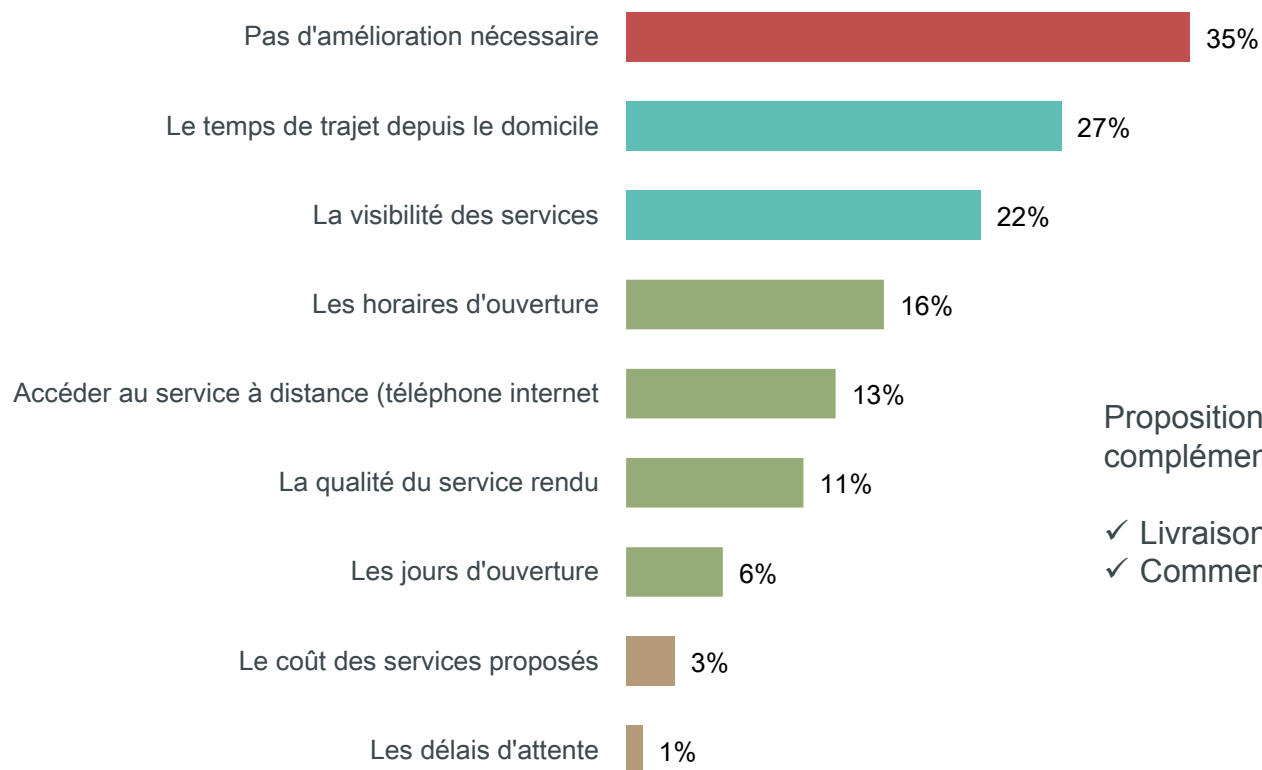
Les services commerciaux

Commerces de proximité (notamment alimentaires)



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Proposition d'actions complémentaires :

- ✓ Livraisons à domicile
- ✓ Commerces ambulants

Les services commerciaux

Grands commerces alimentaires et magasins d'équipement

Temps d'accès réel



Temps d'accès MAX acceptable



Enquête habitants

• Part des répondants à plus de 19 minutes des grands commerces alimentaires

Territoire Rémois	25%
Territoire Châlonnais	16%
Territoire d'Epernay	31%
Territoire Vitryat	43%
Territoire d'Argonne champenoise	48%
Territoire de Brie et Champagne	43%



Enquête habitants

• Notes de satisfaction

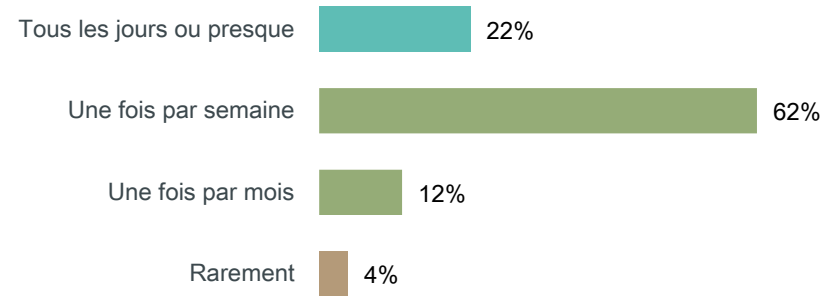
Note 0	6%
Note 1	8%
Note 2	34%
Note 3	47%
N'a pas accès au service	5%

• Note moyenne
2,3

• Notes par Territoire

Territoire Rémois	2,4
Territoire Châlonnais	2,2
Territoire Epernay, Terres de Champagne	2,3
Territoire Vitryat	2,1
Territoire d'Argonne champenoise	1,5
Territoire de Brie et Champagne	1,9

Fréquence d'utilisation



Les services commerciaux

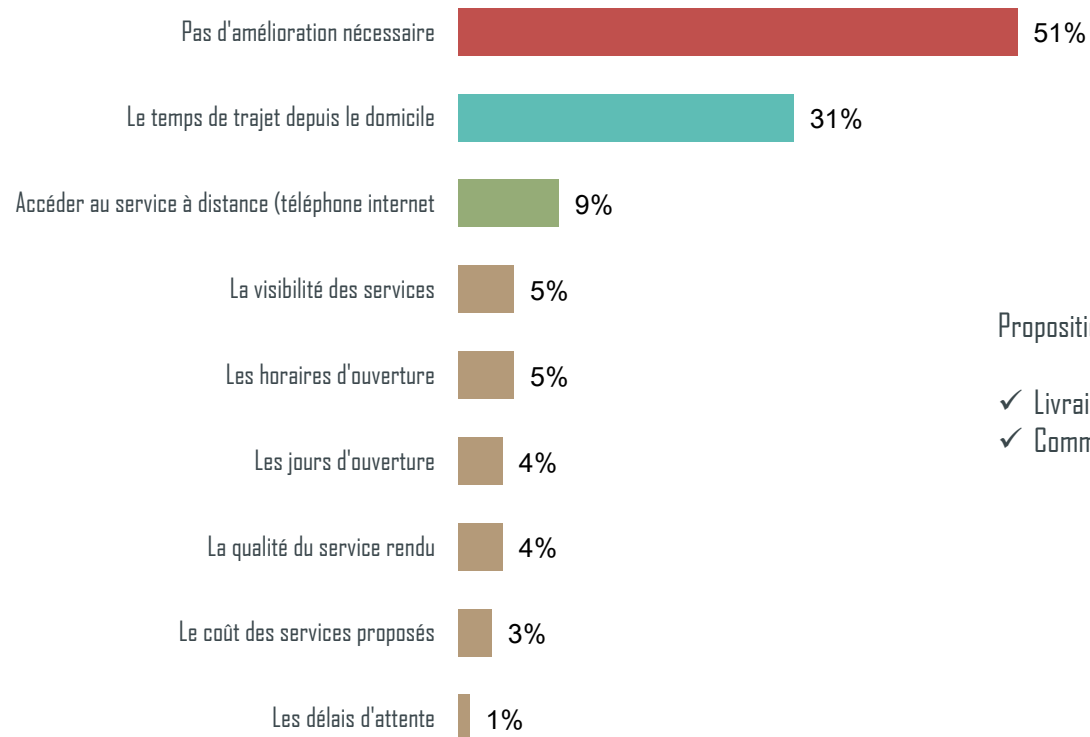
Grands commerces alimentaires et magasins d'équipement

5 / 7



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?

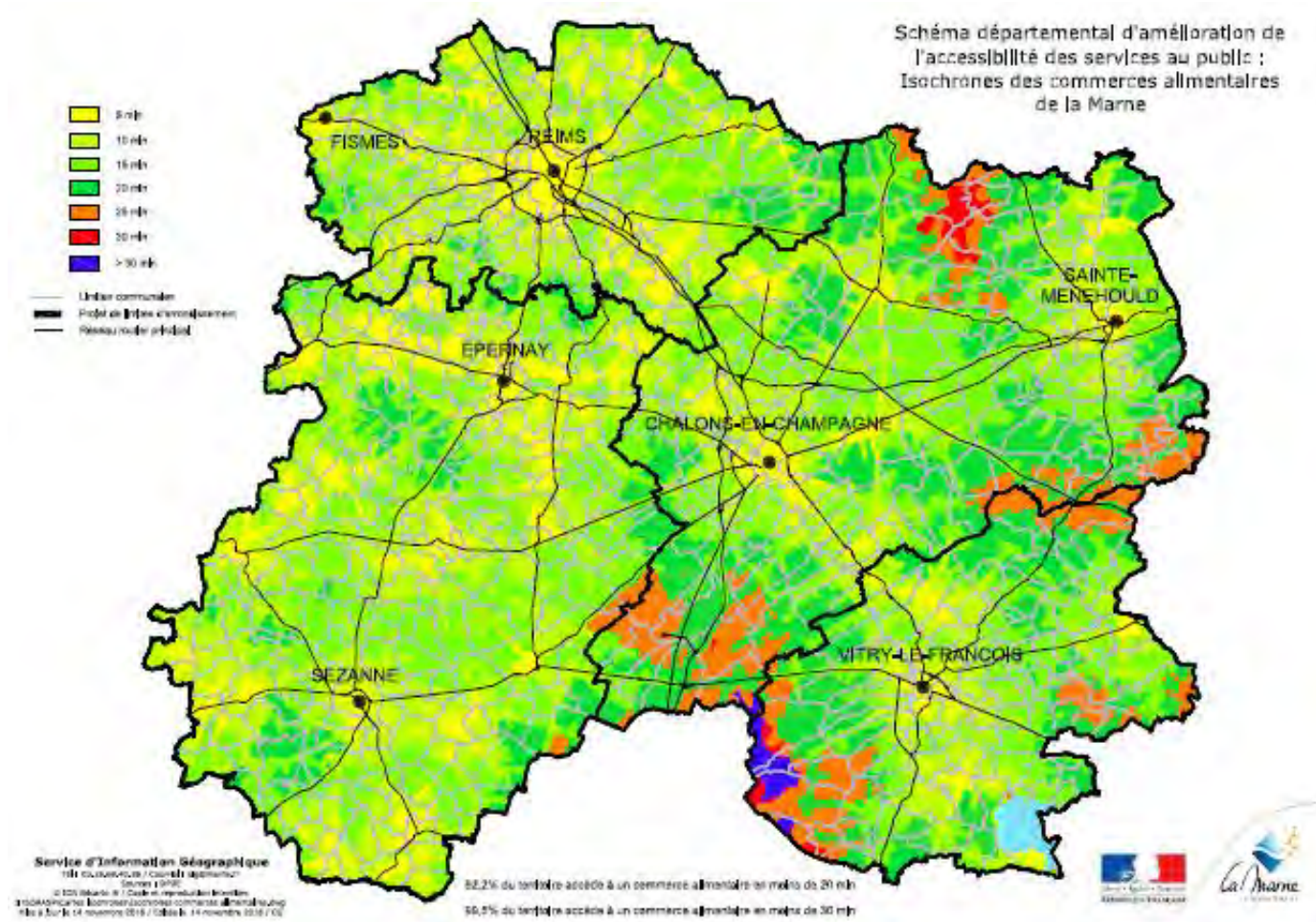


Propositions d'actions complémentaires :

- ✓ Livraisons à domicile
- ✓ Commerces ambulants

Les services commerciaux

Commerces alimentaires



Les services commerciaux

Banques / La Poste

Temps d'accès réel

Moyenne : **10,4 mn**
Médiane : **10 mn**

21% accèdent au service en plus de 13 minutes



Enquête habitants

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **13,1 mn**
Médiane : **10 mn**

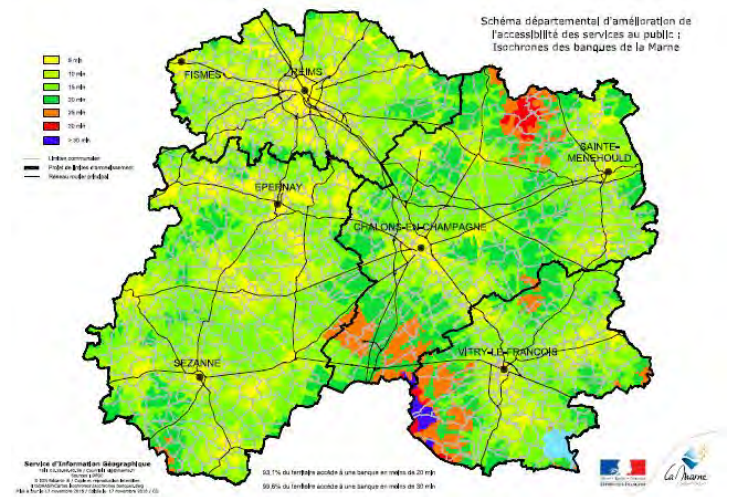
• Part des répondants à plus de 13 minutes des services banque et Poste

• Rappel des notes

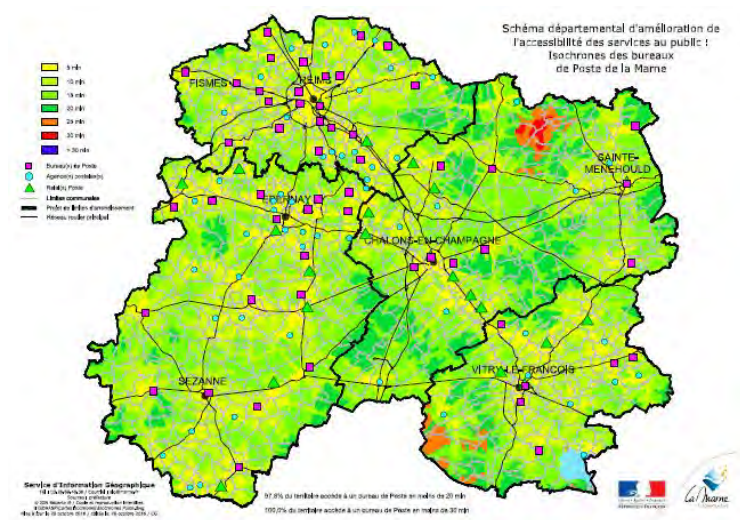
Territoire Rémois	17%	2,2
Territoire Châlonnais	22%	2,2
Territoire d'Epernay	23%	2,1
Territoire Vitryat	27%	2,1
Territoire d'Argonne champenoise	37%	2,0
Territoire de Brie et Champagne	24%	2,1

• Note moyenne **2,1**

BANQUES



LA POSTE

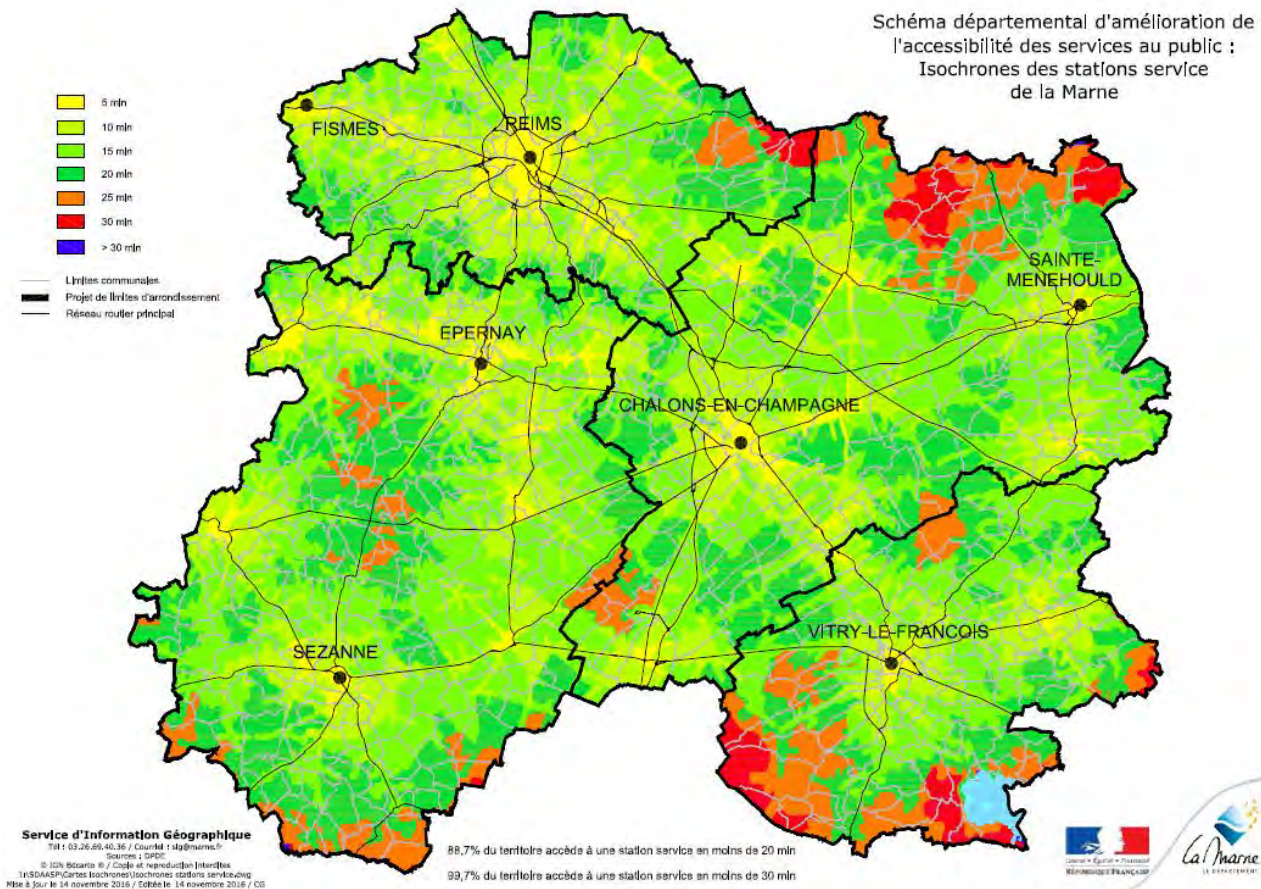


Les services commerciaux

Stations services

→ 88,7% du territoire accède en moins de 20 minutes à une station service.

→ Quelques territoires notamment au Sud du territoire de Vitry et au Nord du territoire de l'Argonne disposent d'une moins bonne accessibilité aux stations services.



Les services commerciaux

En synthèse

A l'échelle du département, ce sont 36% des répondants à l'enquête qui se déclarent à plus de 11 minutes des services et commerces de proximité, ce résultat atteint 45% pour le territoire d'Epernay et 49% en Argonne Champenoise.

Face au sentiment d'isolement et d'abandon, surtout exprimé par certains territoires ruraux, les participants aux concertations ont insisté sur **la nécessité de renforcer les liens sociaux à travers le maintien et le développement de l'offre commerciale**. Ils ont déploré **les fermetures de petits commerces de proximité** ou encore la réorganisation de La Poste.



***Les services d'urgence
et de sécurité***

Les services de sécurité

Gendarmerie – Police

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **15,4 mn**
Médiane : **15 mn**

Temps d'accès réel

Moyenne : **13,5 mn**
Médiane : **10 mn**

26%
accèdent au service
en plus de
15 minutes

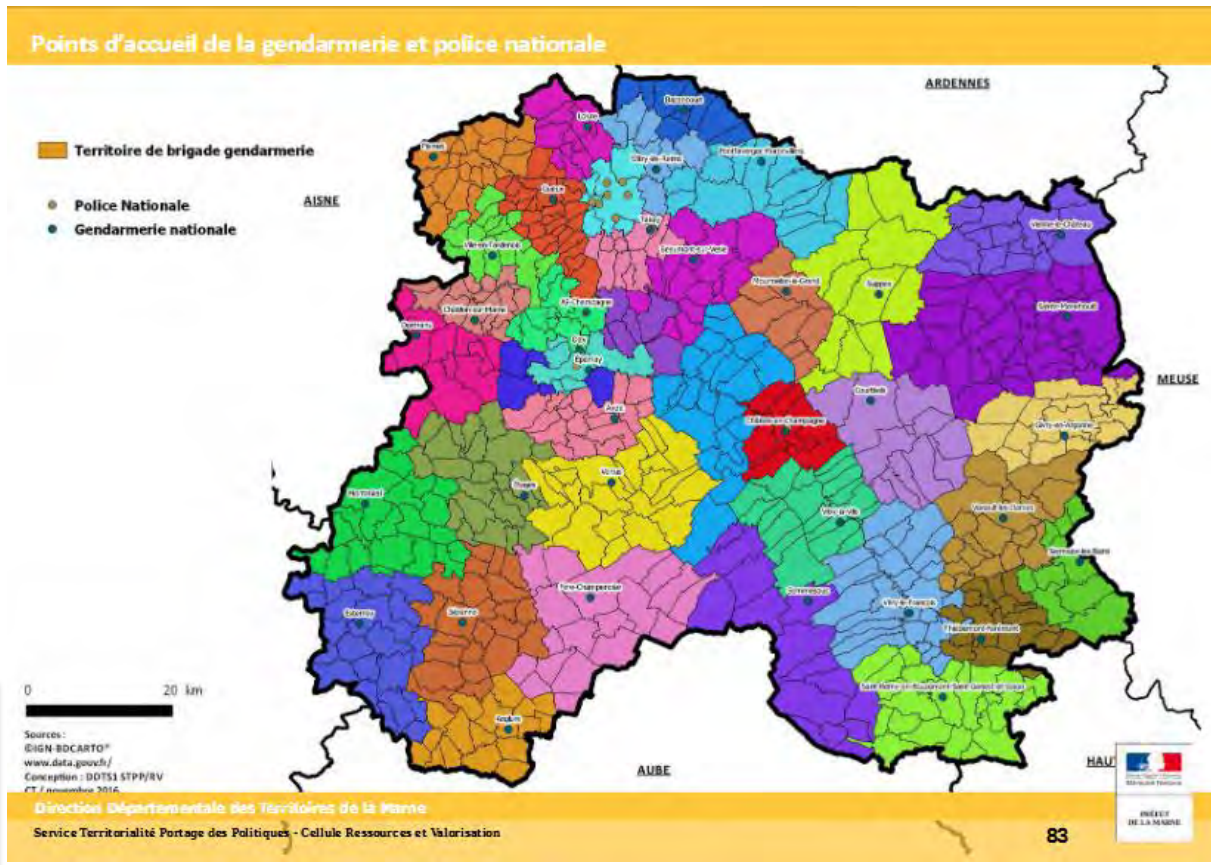


Enquête habitants

• Part des répondants à plus de 15 minutes des services d'urgence

• Rappel des notes

Territoire Rémois	36%	2,1
Territoire Châlonnais	24%	2,1
Territoire Epernay, Terres de Champ	13%	2,2
Territoire Vitryat	18%	1,9
Territoire d'Argonne champenoise	19%	2,0
Territoire de Brie et Champagne	16%	2,0



• Note moyenne 2,1

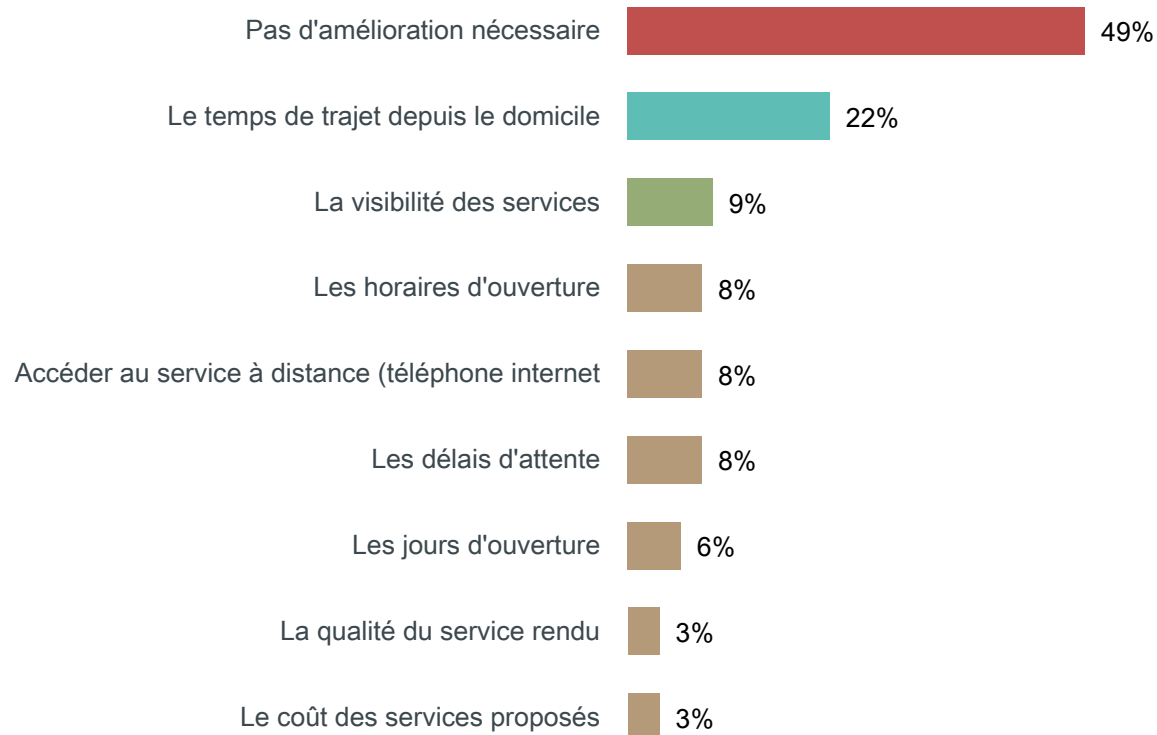
Les services de sécurité

Gendarmerie – Police



Enquête acteurs

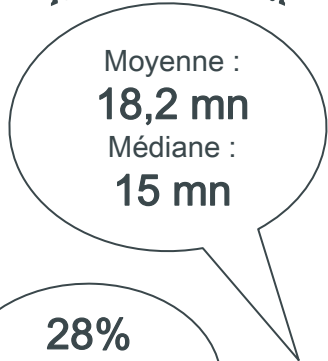
« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Les services d'urgence

Pompiers - Hôpital

Temps d'accès réel



Temps d'accès MAX acceptable



Enquête habitants

• Part des répondants à plus de 18,9 minutes des services d'urgence

Territoire Rémois	34%
Territoire Châlonnais	29%
Territoire d'Epernay	22%
Territoire Vitryat	17%
Territoire d'Argonne	24%
Territoire de Brie et Champagne	31%



Enquête habitants

• Notes de satisfaction

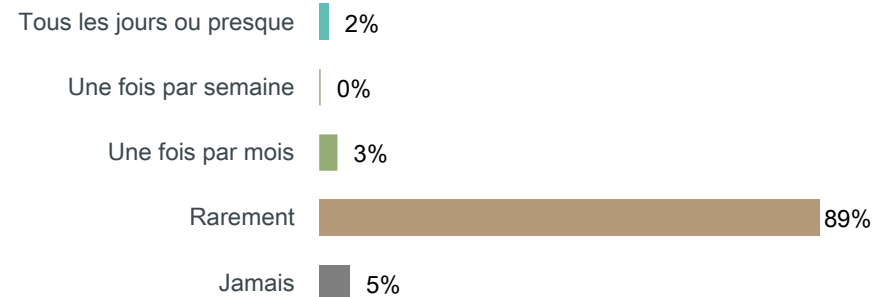
Note 0	4%
Note 1	15%
Note 2	33%
Note 3	45%
N'a pas accès au service	2%

• Note moyenne
2,2

• Notes par Territoire

Territoire Rémois	2,4
Territoire Châlonnais	2,2
Territoire Epernay, Terres de Champagne	2,1
Territoire Vitryat	2,2
Territoire d'Argonne champenoise	1,9
Territoire de Brie et Champagne	2,0

Fréquence d'utilisation



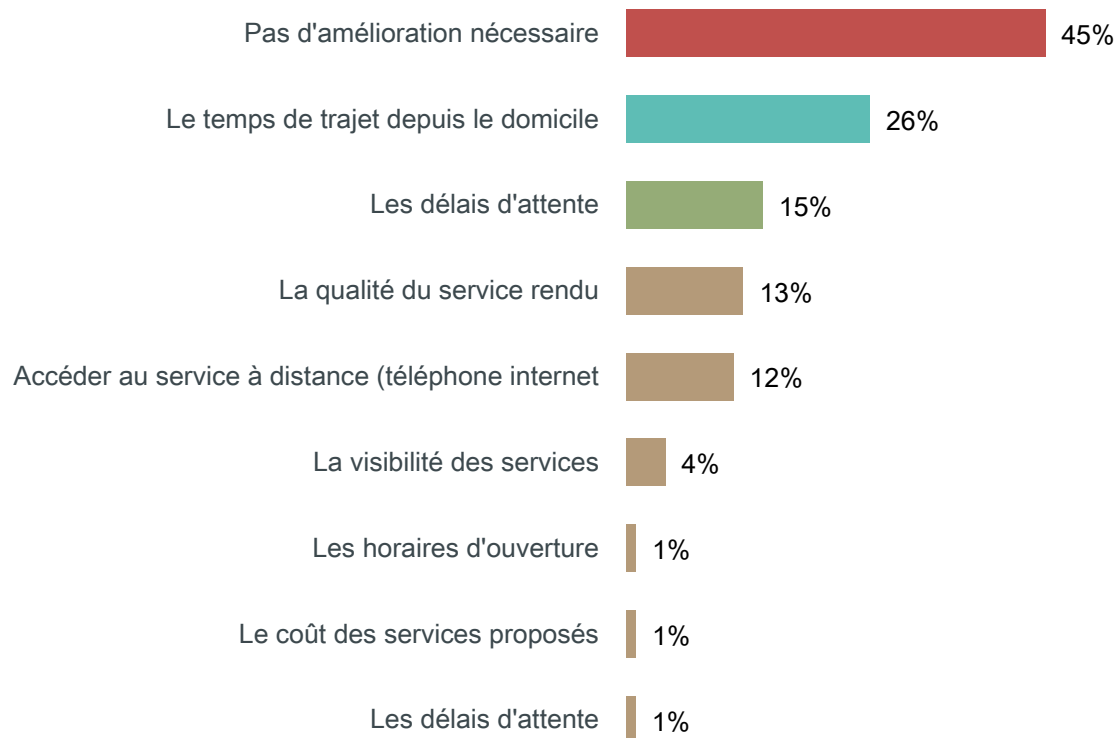
Les services d'urgence

Pompiers - Hôpital



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



 ***Les services culturels et sportifs***

Les équipements culturels

Temps d'accès réel

Moyenne : **16,7 mn**
Médiane : **15 mn**

20% accèdent au service en plus de 21 minutes



Enquête habitants

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **21 mn**
Médiane : **20 mn**

• Part des répondants à plus de 21 minutes des services et équipements culturels

Territoire Rémois	24%	2,2
Territoire Châlonnais	14%	2,1
Territoire d'Epervay	11%	1,9
Territoire Vitryat	19%	1,9
Territoire d'Argonne champenoise	51%	1,3
Territoire de Brie et Champagne	13%	1,9

• Rappel des notes

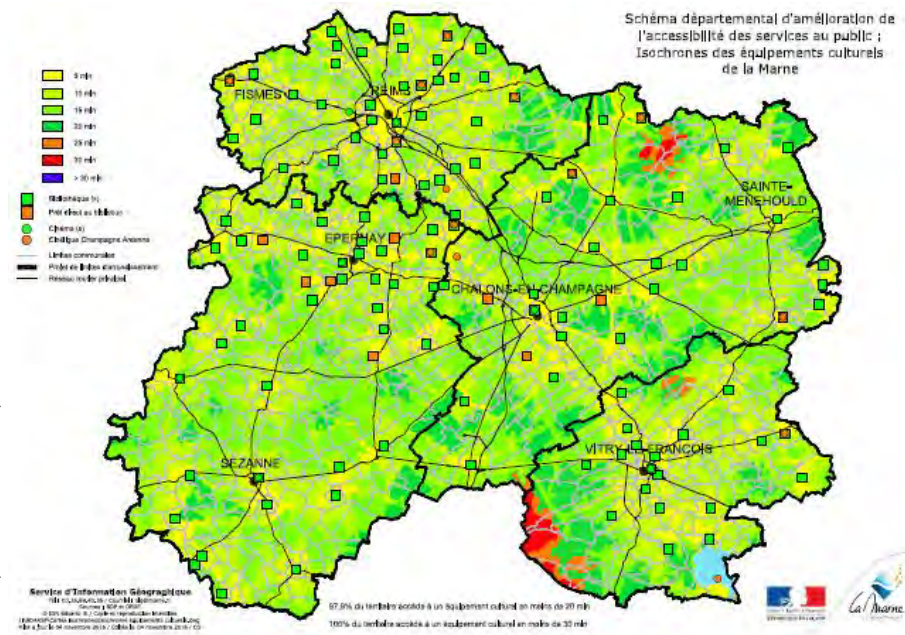
Part des répondants à...

5mn ou -	14%
6 à 10 mn	23%
11 à 15 mn	22%
16 à 20 mn	21%
21 à 25 mn	4%
26 à 30 mn	11%
> 30 mn	4%

• Note moyenne **2,1**

→ 97,9% du territoire accède à un équipement culturel en moins de 20 minutes

→ Deux secteurs particuliers : au Nord de l'Argonne et au Sud Est du territoire Vitryat apparaissent disposer d'une moins bonne accessibilité



Les équipements sportifs

Temps d'accès réel

Moyenne : **13,8 mn**
Médiane : **10 mn**

18% accèdent au service en plus de 17,6 minutes



Enquête habitants

• Part des répondants à plus de 17,6 minutes des services et équipements sportifs

• Rappel des notes

Territoire Rémois	21%	2,2
Territoire Châlonnais	12%	2,2
Territoire Epernay,	18%	1,8
Territoire Vitryat	20%	1,5
Territoire d'Argonne champenoise	20%	1,7
Territoire de Brie et Champagne	13%	1,9

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **17,6 mn**
Médiane : **15 mn**

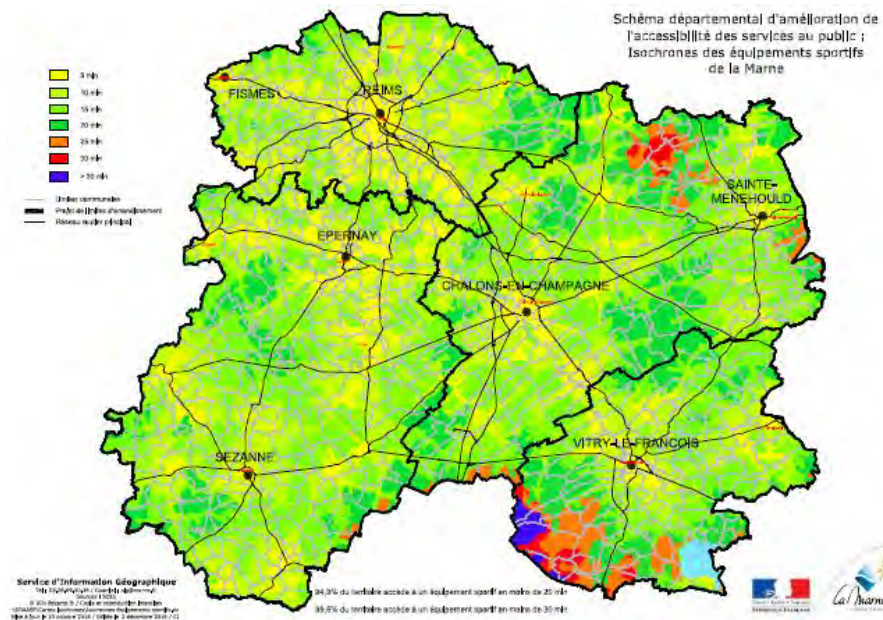
Part des répondants à...

5mn ou -	27%
6 à 10 mn	24%
11 à 15 mn	25%
16 à 20 mn	11%
21 à 25 mn	2%
26 à 30 mn	8%
> 30 mn	3%

• Note moyenne **2,1**

→ 94,9% du territoire accède à un équipement sportif en moins de 20 minutes.

→ Deux secteurs particuliers : au Nord de l'Argonne et au Sud-Est du Vitryat paraissent disposer de moins d'équipements sportifs que les autres territoires.



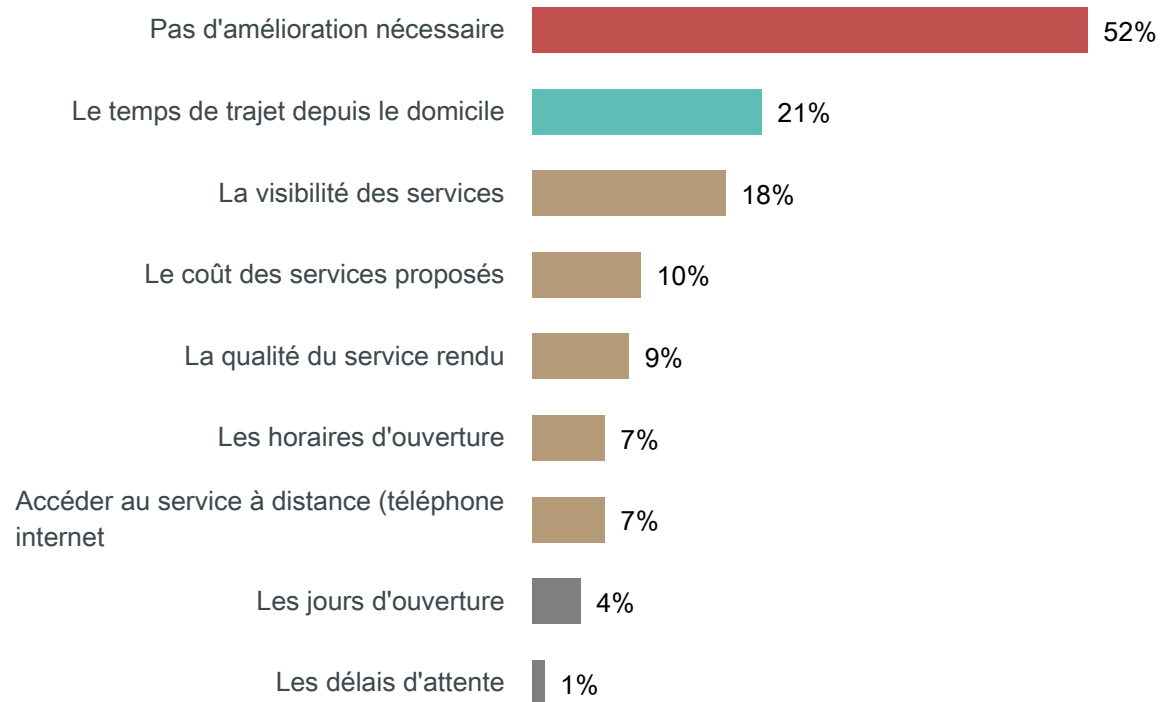
Les services et équipements culturels et sportifs



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement ? »

Equipements sportifs et culturels



Les services et équipements culturels et sportifs

En synthèse

Si le département présente un assez bon **maillage et une relative homogénéité en matière de services et d'équipements culturels et sportifs**, **le territoire d'Argonne champenoise apparaît en déficit sur la dimension culturelle** puisque 51% des répondants se trouve au-delà du temps de trajet moyen acceptable pour rejoindre un équipement culturel.

Le Vitryat se distingue pour sa part par une accessibilité moins forte des équipements sportifs au Sud-Ouest du territoire.



Les administrations

Les administrations

Mairies / Préfectures

Temps d'accès réel

Moyenne :
11,9 mn
Médiane :
10 mn

20%
accèdent au service
en plus de
16 minutes



Enquête habitants

• Part des répondants à plus de
16 minutes des mairies / préfectures

Territoire Rémois	27%
Territoire Châlonnais	19%
Territoire d'Epervay	12%
Territoire Vitryat	8%
Territoire d'Argonne champenoise	17%
Territoire de Brie et Champagne	10%

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne :
16,4 mn
Médiane :
15 mn



Enquête habitants

• Notes de satisfaction

Note 0	4%
Note 1	15%
Note 2	36%
Note 3	44%
N'a pas accès au service	1%

• Note moyenne
2,2

• Notes par Territoire

Territoire Rémois	2,2
Territoire Châlonnais	2,2
Territoire Epervay, Terres de Ch,	2,3
Territoire Vitryat	2,4
Territoire d'Argonne champenoise	2,2
Territoire de Brie et Champagne	2,1



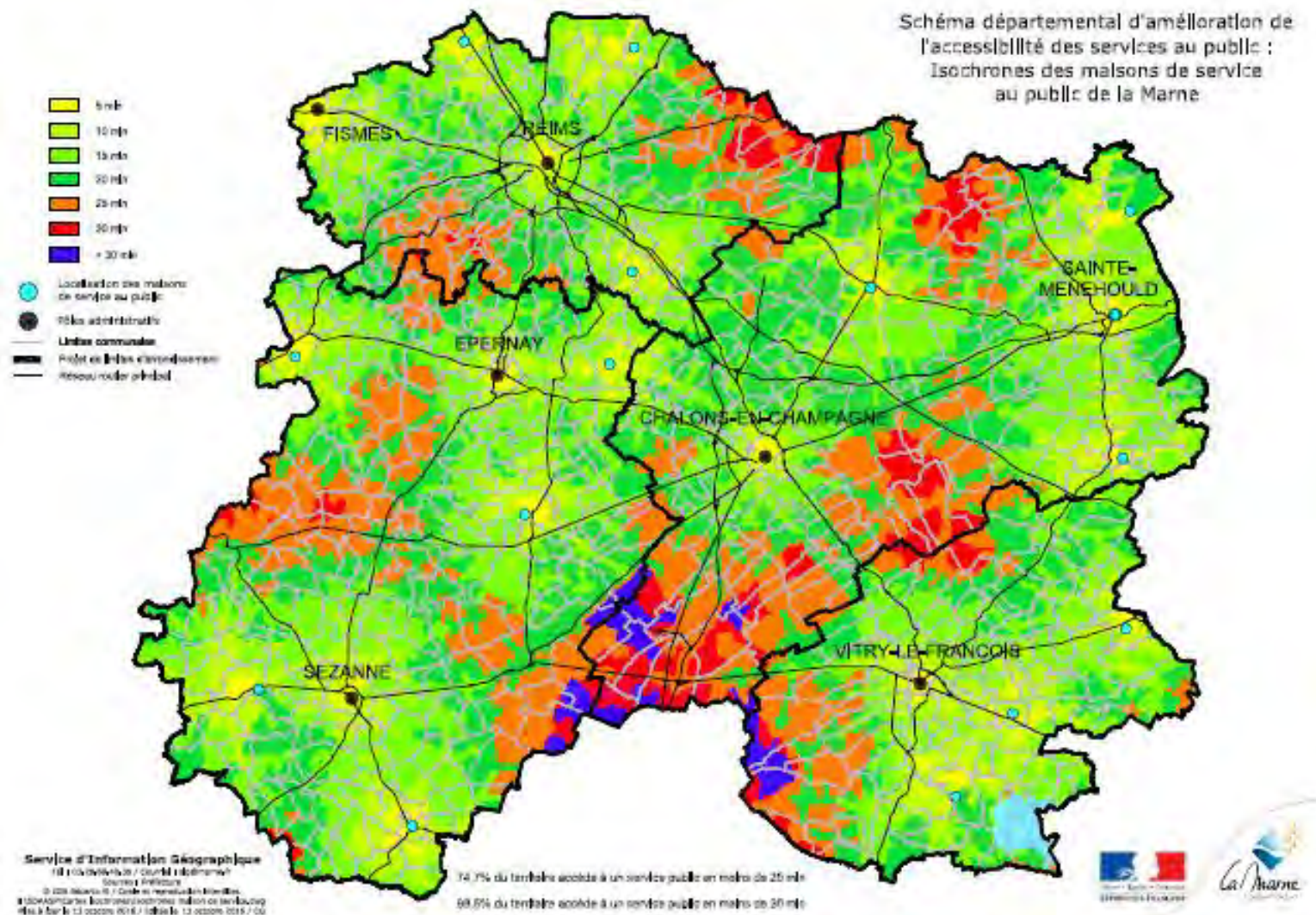
Enquête acteurs

Propositions d'actions complémentaires :

- ✓ Adaptation des horaires d'ouverture des services publics aux actifs
- ✓ Appui sur les facteurs pour l'itinérance de services
- ✓ Accès aux services publics sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture
- ✓ Simplification des démarches administratives
- ✓ Réduction des délais d'instruction administrative
- ✓ Installation de bornes numériques de services publics

Les administrations

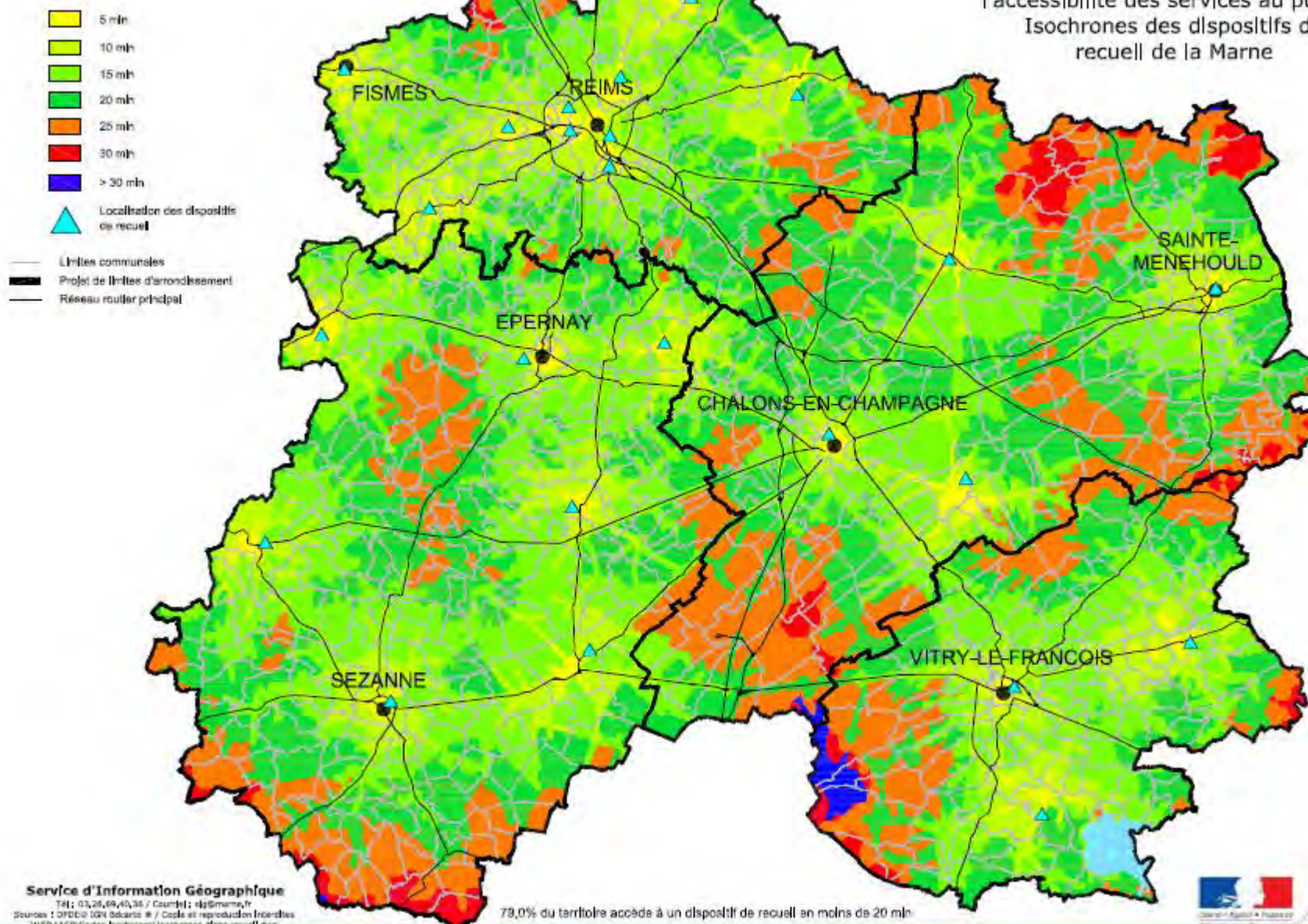
Les Maisons de Service au Public



Les administrations

Délivrance des titres d'identité

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public :
Isochrones des dispositifs de
recueil de la Marne



Lors des rencontres territoriales, des participants ont regretté les fermetures et les réorganisations des services administratifs tels que les perceptions, la nouvelle organisation pour la délivrance de titres d'identités, ...

A solid blue circle is positioned to the left of the text, partially overlapping the word "Les".

Les services pour l'emploi

Les services pour l'emploi

Missions locales et Pôle emploi

→ Les secteurs aux frontières des 6 territoires apparaissent moins accessibles aux services pour l'emploi, hormis les franges départementales au Nord du territoire Rémois, à l'Ouest du territoire d'Epernay, au Sud-Ouest de la Brie et Champagne, au Sud-Est du Vitryat et à l'Est de l'Argonne.

Temps d'accès réel

Moyenne : **19,9 mn**
Médiane : **15 mn**

Temps d'accès MAX acceptable

Moyenne : **19,8 mn**
Médiane : **15 mn**

30% accèdent au service en plus de 20 minutes



Enquête habitants

Part des répondants à...

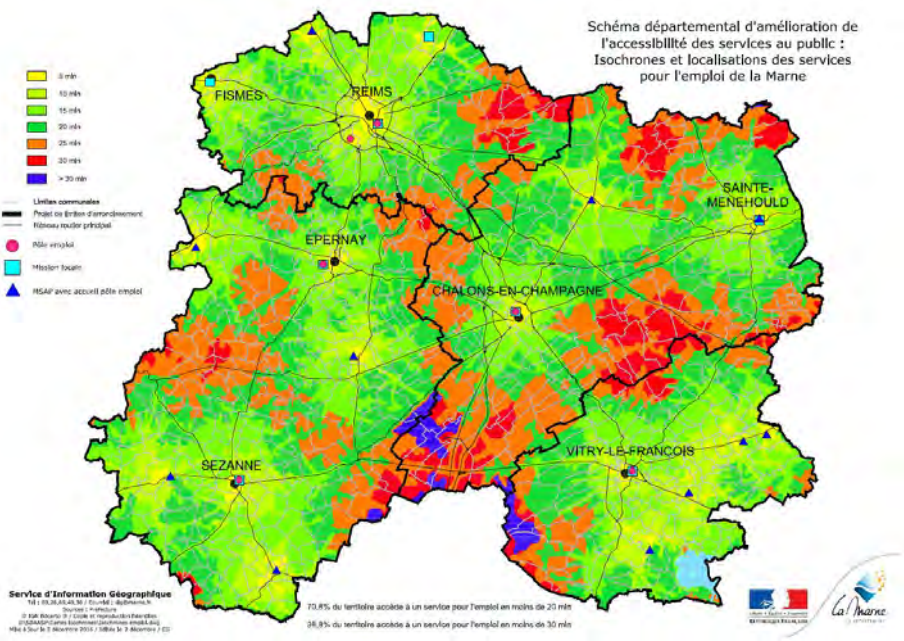
5mn ou -	7%
6 à 10 mn	30%
11 à 15 mn	16%
16 à 20 mn	17%
21 à 25 mn	2%
26 à 30 mn	14%
> 30 mn	15%

• Part des répondants à plus de 20 mn des services pour l'emploi

• Rappel des notes

Territoire Rémois	40%	1,8
Territoire Châlonnais	38%	1,0
Territoire d'Epernay, Terres de Champagne	4%	1,7
Territoire Vitryat	17%	1,8
Territoire d'Argonne champenoise	84%	0,9
Territoire de Brie et Champagne	24%	1,4

• Note moyenne **1,6**



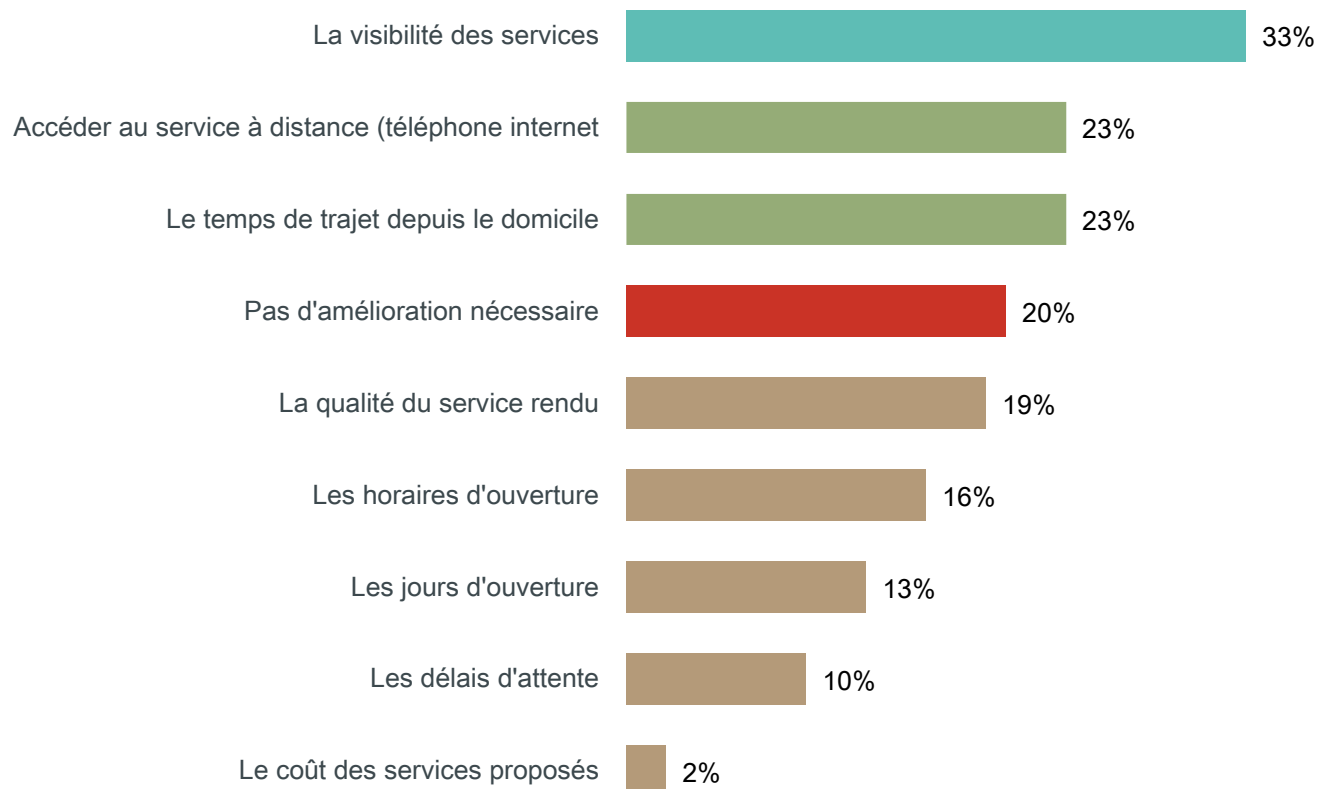
Les services pour l'emploi

Missions locales et Pôle emploi



Enquête acteurs

« Que faudrait-il améliorer en priorité pour y accéder plus facilement » ?



Les services pour l'emploi
Missions locales et Pôle emploi

En synthèse:

Les temps moyens d'accès aux services pour l'emploi sont importants puisque 30% des répondants à l'enquête sont à plus de 20 mn de ce service.

Globalement, les franges des 6 territoires marnais connaissent les temps d'accès les plus importants, mais c'est le **territoire d'Argonne champenoise qui apparaît le plus nettement en déficit d'accessibilité** par rapport aux autres territoires. En effet pour 84% de ses répondants il faut plus de 20 minutes de trajet pour accéder aux services pour l'emploi.